

**La météo**

Aujourd'hui: nuageux avec périodes de pluie.  
Minimum 10° Maximum 14°  
Demain: nuageux à partiellement ensoleillé.

**DÉTAILS CAHIER SPORTS**

**LIVRES**

*Jacques Prévert*  
**LE POÈTE POPULAIRE**  
Page C1

*Les Italiens*

**D'ICI** Page B1

**GAREAU**  
**mazda**

10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 381-3987

**La Presse**  
**Dimanche**

2 12 19 21 35 49 44  
2 7 10 11 22 25 34  
**SELECT**

● MONTRÉAL, DIMANCHE 31 MAI 1992 108<sup>e</sup> ANNÉE N° 217 62 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents  
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents  
A domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents

iles de La Madeleine: 1.00  
Québec (Région est): 65 cents  
Routes motorisées: 70 cents

**50¢** Taxes en sus

**Bonjour!**

*La personnalité de la semaine*



**B3 VIRGINIE LARIVIÈRE**

**Sports**

1 0

**Sommaire**

|                                   |            |
|-----------------------------------|------------|
| Addition croisées.....            | B12        |
| Anacroïses.....                   | C14        |
| annonces classées                 |            |
| immobilier B10 à B13, C11 et C12  |            |
| marchandises.....                 | C12        |
| emplois.....                      | C12 et C13 |
| automobiles.....                  | C13 et C14 |
| propositions d'affaires.....      | B9         |
| Bandes dessinées.....             | B14        |
| Décès.....                        | C15        |
| Économie.....                     | B8 et B9   |
| Êtes-vous observateur?.....       | B10        |
| Feuilleton.....                   | B12        |
| Le bridge.....                    | B12        |
| Le monde.....                     | B5         |
| Livres.....                       | Cahier C   |
| Arts et spectacles. C6 à C10, C16 |            |
| ciné-théâtres.....                | C10        |
| télé-théâtres.....                | C9         |
| Loteries.....                     | A4         |
| «Mot mystère».....                | C11        |
| Sciences.....                     | B6         |

**ARRÊT! STOP!**

**ÉCOLIERS**

**Cul-de-sac à Toronto**

*Le Canada anglais se donne un sursis de dix jours*

**MARIE-CLAUDE LORTIE**  
TORONTO

**B**loqués par de profonds désaccords sur la réforme du Sénat et le droit de veto du Québec, les négociateurs constitutionnels itinérants n'ont pas réussi à respecter leur objectif, qui était d'élaborer des offres «canadiennes» acceptables au Québec avant aujourd'hui.

Mais plutôt que de tout remettre entre les mains des premiers ministres, l'équipe de négociateurs provinciaux, fédéraux et autochtones a décidé de prolonger ses travaux de dix jours. Si bien que ce n'est pas avant le 10 juin que l'on saura si on peut enfin passer à une autre étape de ce laborieux exercice de réforme constitutionnelle qui n'a maintenant plus qu'une seule échéance solide, celle du 26 octobre date limite pour un référendum québécois.

Le groupe formé de ministres et de fonctionnaires se retrouvera donc à Ottawa les 9 et 10 juin pour terminer des travaux qui devaient officiellement prendre fin aujourd'hui, en vertu de l'échéancier que l'équipe s'était elle-même imposé à la mi-mars.

Néanmoins, hier, avant de quitter Toronto, tous les participants ne tarissaient plus d'éloges pour ces rencontres itinérantes qui n'ont jamais réussi à vider la question de la réforme du Sénat ni celle du veto du Québec, mais qui ont néanmoins permis la conclusion de bon nombre d'ententes sur une panoplie de sujets.

Le Québec, qui ne participait pas aux rencontres, y retrouve sa société distincte, ses juges à la Cour suprême, les limites du pouvoir fédéral de dépenser dans les champs de compétence provinciale. Les petites provinces y retrouvent l'enchaînement constitutionnel de la péréquation, les autochtones la reconnaissance de leur droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, l'Ontario l'établissement d'un certain pacte social et Ottawa une entente de principes sur l'union économique.

«On s'est entendus sur des changements profonds de la Confédération qui vont rendre plus acceptables au reste du Canada les changements demandés par le Québec», a déclaré le ministre responsable des Affaires constitutionnelles, Joe Clark. Mais il a précisé qu'il ne s'attend quand même pas au retour du Québec à la table d'ici le 9 juin, surtout à cause du veto manquant.

Mais c'est parce que les progrès ont été importants que M. Clark a jugé bon de prolonger le processus, confiant que quelques jours de repos, et probablement aussi de discussions téléphoniques, permettront de débloquer les deux grandes questions litigieuses.

Le premier ministre ontarien, Bob Rae a dit que selon lui «90 p. cent du chemin» avait été parcouru.

Sauf que pour que le processus parvienne finalement à des offres qui ramènent le Québec à la table, il faudra trouver une entente sur le droit de veto. Et pour accepter un droit de veto au Québec, il faudra d'abord que les provinces qui demandent un Sénat parfaitement égal soient satisfaites. Cette question est très loin d'être réglée et on a de la difficulté à croire qu'elle puisse l'être en dix jours.

**VOIR SURSIS EN A2**

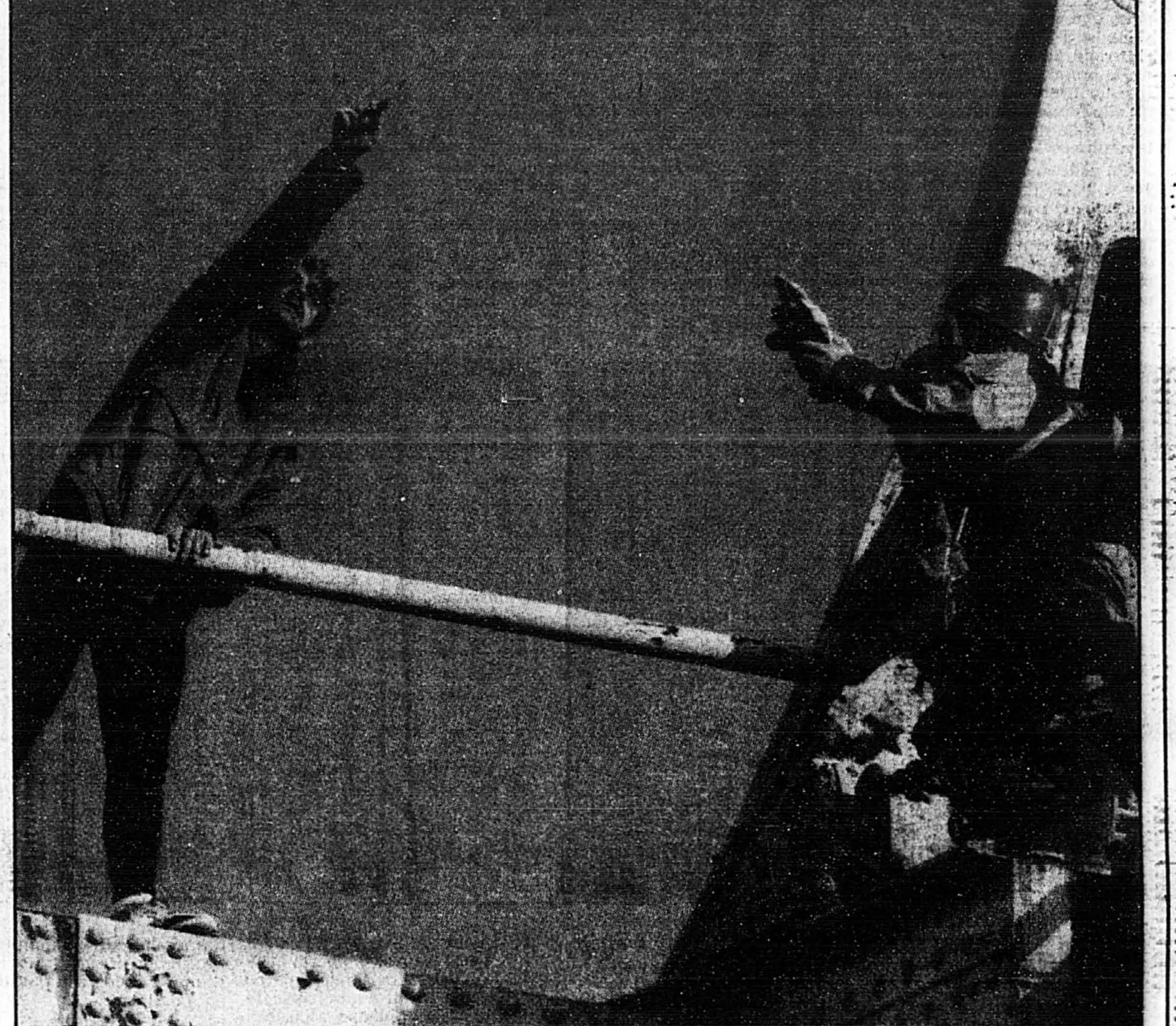
■ Les résultats des pourparlers constitutionnels. Page A8

**Étienne Lacroix ou la pyrotechnie qui se fait art**

**GEORGES LAMON**

**2.** ■ N'allez surtout pas parler d'un feu d'artifice sans musique à Jean-Paul Bouillé. Peut-on imaginer un bon repas sans vin? Avec Marc Jaumot, son directeur artistique, la Société Étienne Lacroix a été l'innovatrice des feux pyromusicaux. Tout comme lui, Jean-Paul Bouillé perpétue fièrement cette tradition française et se passionne pour le

**DÉTRESSE ENTRE CIEL ET TERRE**



*Perché en équilibre instable sur la plus haute des structures métalliques du pont Jacques-Cartier, un désespéré d'une quarantaine d'années a tenu en haleine policiers et pompiers durant plus de deux heures, hier matin, forçant la Sûreté du Québec à interrompre toute circulation sur le pont entre 5h30 et 7h45. Après avoir menacé à maintes reprises de se jeter dans le vide, l'homme s'est finalement résigné à quitter cette position dangereuse avec l'aide des «araignées» du service des incendies de la Ville de Montréal, des pompiers spécialement entraînés et équipés pour ce genre de sauvetage. Hospitalisé après sa mésaventure, l'individu pourrait répondre à des accusations de méfait public.*

PHOTO FERNAND MERCIER, collaboration spéciale

**Les péquistes serrent les rangs pour l'échéance référendaire**

**DENIS LESSARD**  
HULL

**S**errant les rangs et balayant sous le tapis les tensions et les inquiétudes de plusieurs militants, le Parti québécois a présenté hier une image d'unité à l'approche de l'échéance référendaire.

Comme gage de l'efficacité de leur organisation, les dirigeants du parti ont brandi leur résultat de 3,2 millions pour la campagne de financement amorcée en février dernier — dépassant largement l'objectif visé, de 2,7 millions — et la plus lucrative campagne de financement de l'histoire du parti.

Réunis en conseil national en fin de semaine, les 300 militants péquistes se sont fait servir de sérieuses mises en garde à l'approche de la campagne référendaire. «Je vois nos adversaires se bidonner si on mord à l'appât, si on monte aux barricades en se tirant dans les jambes entre nous», de lancer Guy Chèvrette qui voit dans l'affaire Morin, une nouvelle tentative de «déstabilisation» des forces souverainistes, une manœuvre fédérale qui tombera à plat, selon lui.

Tous les ténors péquistes y sont allés de charges percutantes à l'endroit d'Ottawa, qui verse

selon eux dans la propagande éhontée en multipliant les campagnes publicitaires pour promouvoir l'unité nationale.

Dans un discours de plus d'une heure, sans les aborder ouvertement, Jacques Parizeau a visiblement voulu répondre aux critiques faites à son style de leadership. À ceux qui le blâment de ne pas vendre la souveraineté et d'être à la remorque des manœuvres fédérales, il a répondu hier par un long aparté sur ce que serait «le Québec de l'espoir», où le gouvernement s'attaquerait d'abord aux problèmes sociaux.

Quant à l'opération de démolition des propositions d'Ottawa, que certains péquistes jugent insuffisante, elle témoigne d'une vigilance nécessaire, croit le chef péquiste, qui avoue toutefois être «écoeuré» d'être constamment confronté aux esquives de Robert Bourassa à l'Assemblée nationale. Pour lui, Robert Bourassa «se dissout chaque jour davantage». Après avoir reconnu que l'entente du lac Meech était «minimale» par rapport aux revendications traditionnelles du Québec, Parizeau dit se contenterait aujourd'hui de «la substance» de

**VOIR PARIZEAU EN A2**

■ L'affaire Claude Morin: pas de règlements de comptes. Page A5

**La Serbie est isolée**

*d'après AFP et Reuter*  
NEW YORK

**L**a Serbie et le Monténégro se trouvent désormais soumis à un embargo total, après l'adoption hier par le Conseil de sécurité de l'ONU d'un paquet de sanctions destiné à forcer les autorités de Belgrade à retirer leurs troupes de Bosnie-Herzégovine et à accepter de s'asseoir à la table des négociations.

La résolution 757, adoptée par treize voix pour, aucune contre et deux abstentions (Chine et Zimbabwe), prévoit outre l'embargo commercial, pétrolier et aérien, le gel des avoirs financiers à l'étranger de la nouvelle République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), ainsi que la réduction de son personnel diplomatique. La coopération scientifique et technique, ainsi que les échanges culturels des États membres de l'ONU avec ces deux républiques seront interrompus, et leur participation à des manifestations sportives interdite.

Adoptées sous le chapitre VII de la Charte des Nations Unies, ces mesures sont implicitement susceptibles d'être mises en application si besoin est par le recours à la force. Le chapitre VII de la

**VOIR EMBARGO EN A2**

**CLÔTURES ET RAMPES DE P.C.V.**

**FINI L'ENTRETIEN GARANTIE À VIE\***  
Financement disponible  
13 ans d'expérience

**NORACEL®**  
9555, HENRI-BOURASSA EST  
MONTREAL  
494-2400 sans frais 1-800  
NORACEL

**HABITAS**  
1992



# Les fantasmes français du Financial Post



**LOUIS B. ROBITAILLE**  
collaboration spéciale

**P**armi les fantasmes qui agitent périodiquement les médias canadiens-anglais, il y a le fait que la France, depuis 25 ans, travaillerait activement et de manière souterraine en faveur de l'indépendance du Québec. L'article, par ailleurs bien documenté du *Financial Post*, participe de ce fantasme, même si c'est de manière inversée. Tout se passe comme si les auteurs, soudain, découvraient que, tout compte fait, les partisans acharnés de la souveraineté ne sont pas très nombreux en France; que les milieux d'affaires, dans le meilleur des cas, n'en attendent pas grand-chose, et que, globalement, la question québécoise ne fait nullement partie des intérêts majeurs de la France.

Mettons de côté le titre lui-même, qui dépasse de beaucoup ce qu'on trouve dans le texte: Affirmer que «la France s'oppose à l'indépendance du Québec» équivaudrait à dire que, dans ce domaine, la France a (depuis quand?) une politique bien tranchée et définitive, qu'elle ferait connaître à ses interlocuteurs. Cela ne correspond nullement à la réalité.

On peut en effet très facilement trouver à Paris des universitaires ou des hommes d'affaires plutôt hostiles au nationalisme en général, et qui, à titre individuel, trouvent absurde le projet de souveraineté du Québec. Mais je mettrais quiconque au défi de trouver un véritable responsable français qui se

soit ouvertement prononcé en faveur du fédéralisme canadien ou du statu quo dans les quinze dernières années. Cela vaut pour les syndicalistes, pour le Conseil national du patronat français, pour les divers premiers ministres qui se sont succédé depuis 1976, et même pour la quasi-totalité des médias français.

Si «la France s'oppose à la souveraineté du Québec», on peut dire qu'elle cache fort bien son jeu. Car personne ne l'a jamais déclaré publiquement. Par contre, même dans l'opposition, les responsables du Parti Québécois sont le plus souvent reçus à Paris avec des égards exceptionnels. Et, bien que peu nombreuses, des personnalités françaises de haut rang ont même pu, ponctuellement, donner publiquement leur appui au projet indépendantiste. Les anciens premiers ministres Chirac et Rocard, le socialiste de gauche Jean-Pierre Chevènement. Quant au président Mitterrand, il a déjà fait savoir — officieusement, et quand il était dans l'opposition il est vrai — que la France appuierait la candidature d'un Québec souverain à l'ONU. Jamais on n'a vu un responsable français important se prononcer dans l'autre sens.

C'est d'autant plus vérifiable que cela n'a pas toujours été le cas. En 1967, le tonitruant «Vive le Québec libre!» de De Gaulle avait provoqué un tollé en France. Les médias et l'opposition (de gauche) avaient hurlé devant cette ingérence jugée délicate; le parti gaulliste lui-même, à quelques exceptions près, se demandait si le grand homme n'était pas devenu sénile.

Depuis l'élection d'octobre 76, pour simplifier, la question du Québec a cessé d'être un sujet de rigolade, une «lu-

bie» de De Gaulle, pour devenir une hypothèse sérieuse. Avec des variantes importantes: de 76 à 80, les Français ont cru que «ça se ferait», et se sont en tout cas comportés comme si cela allait se faire. Le résultat du référendum a été considéré comme une défaite sévère — et peut-être définitive — pour le mouvement souverainiste. Après quoi, le Parti Québécois lui-même a perdu le pouvoir, ce qui fait que les liens avec les responsables français se sont un peu distendus. Mais sans se rompre. Puis se sont de nouveau resserrés après l'échec de Meech et le retour en force de l'option souverainiste. Dans cette affaire, ce n'est pas la position de la France qui change, mais plutôt la situation politique au Québec lui-même.

C'est quoi cette position française? Disons d'abord, que sauf quelques personnalités plutôt marginales, il n'y a pas de partisans irréductibles de l'indépendance dans les milieux dirigeants français. Mis à part des gens comme Philippe Rossillon, ou peut-être quelques «backbenchers» socialistes ou gaullistes s'exprimant en privé, personne en France ne pousse le Québec à se séparer. Personne non plus ne s'imaginerait un seul instant qu'une éventuelle indépendance du Québec servirait les intérêts économiques ou politiques de la France. Ce n'est pas parce que le Québec serait indépendant que Renault ou Pechiney modifierait d'un iota leurs politiques d'investissement en Amérique. Dans ce sens-là, en effet, les milieux

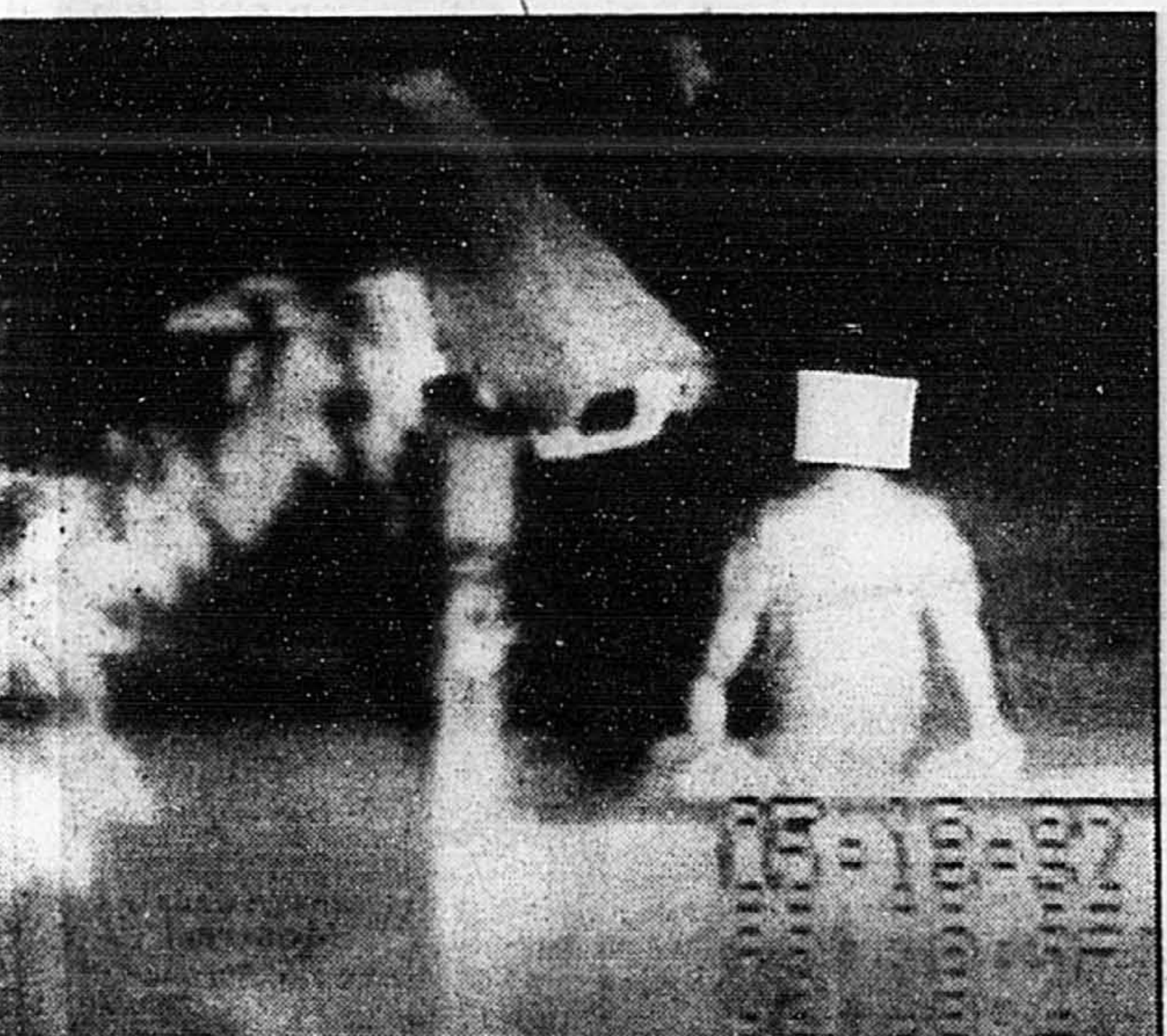
d'affaires sont parfaitement indifférents à la question québécoise. Ce qui les intéresse — marginalement — ce sont les tarifs douaniers du Canada, le traité de libre-échange, la réglementation sur les investissements étrangers etc.

Les «amis du Québec en France» forment aujourd'hui un groupe à peu près stable dans les milieux dirigeants français. Les «amitiés France-Québec» à l'Assemblée nationale comptent une soixantaine de députés, ce qui est important. Le président du groupe, Pierre-André Wiltzer, ancien chef de cabinet du premier ministre Raymond Barre, représente assez fidèlement l'état d'esprit de ces députés. Ce que souhaitent ouvertement ces amis du Québec, ce n'est pas nécessairement que celui-ci se sépare du Canada, mais, selon une expression qui revient fréquemment, «ait les moyens de son épanouissement national et culturel».

Beaucoup pensent que cela peut se faire et se fera sans obligatoirement rompre tous les liens avec le Canada. Pour des gens comme M. Wiltzer — ou le président Mitterrand —, la souveraineté n'est certainement pas une fin en soi, ni même leur option préférée. Ils soutiennent ouvertement «l'affirmation nationale du Québec». Mais l'idéal pour eux, ce serait que le Québec obtienne un statut qui le satisfasse (c'est-à-dire satisfasse les nationalistes québécois), mais dans le cadre canadien, et sans drame. Car ils conservent tout de même une pensée pour les minorités francophones de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick, qui seraient forcément menacées en cas de séparation; ils apprécient le fait que le Canada, membre du G7, soit officiellement bilingue et ait (parfois) un premier ministre

francophone. Enfin, ils estiment n'avoir rien à gagner dans une séparation qui se passerait dans le drame, et les obligerait à prendre parti sur la scène internationale. Avec des risques assurés de friction avec des pays comme les États-Unis ou la Grande-Bretagne. On peut donc dire en effet que la France ne «souhaite pas» a priori une indépendance qui se déciderait dans un climat d'hostilité avec le reste du Canada. Par contre, un arrangement qui donnerait toutes les garanties nécessaires au Québec sans démembrer le Canada serait pour eux la meilleure des solutions. En ce sens, l'accord du lac Meech avait été enregistré avec une grande satisfaction.

Ne pas souhaiter (à tout prix) la souveraineté ne signifie pas s'y «opposer». Depuis plus de 15 ans, la France appuie et continue d'appuyer ce qu'on pourrait appeler le nationalisme québécois. Et, si les négociations avec le Canada anglais aboutissaient à une impasse, Paris soutiendrait de toute évidence les revendications du Québec. Si, à la faveur d'un référendum, une majorité de l'électorat se prononçait majoritairement en faveur de la souveraineté, si, devant cette volonté clairement exprimée, le Canada refusait d'accepter le verdict des urnes, on peut en effet compter à coup sûr que la France «aiderait» les cousins québécois, dans la mesure de ses moyens, c'est-à-dire prendrait l'initiative de reconnaître le nouveau pays, et tenterait sans doute de convaincre les autres pays européens — sans aucune garantie de succès. Cette hypothèse est tout à fait envisagée à Paris, et on y est préparé. Mais sans enthousiasme béat: dans cette hypothèse, la France n'a pas grand-chose à gagner, et un peu à perdre.



Sur cette photographie, prise par la caméra d'un dispositif de sécurité, on peut apercevoir un individu, probablement un homme, qui transporte ce qui semble être deux jerrycans d'essence.

## L'incendiaire de la clinique Morgentaler sur vidéo

Presse Canadienne  
TORONTO

La police a rendu publique la photographie d'un individu qui quitte en vitesse la clinique d'avortement de Toronto du Dr Morgentaler quelques instants avant qu'elle n'explose. La tête de la personne a toutefois été masquée.

Sur la photographie, prise par la caméra d'un dispositif de sécurité, on peut apercevoir un individu, probablement un homme, qui transporte ce qui semble être deux jerrycans d'essence.

La photographie a été retouchée pour ne pas influencer les témoins potentiels, selon le sous-directeur par intérim Charles Maywood. Il a ajouté qu'il y avait

peut-être aussi d'autres raisons. Un enquêteur a laissé entendre que l'individu portait peut-être un chapeau.

Les autorités policières espèrent que quelqu'un ait aperçu une personne transportant des jerrycans en fin de soirée. «Ou possiblement quelqu'un à une station-service se souviendra qu'un individu soit venu remplir deux grands jerrycans», a déclaré le sergent Diane Shillington, porte-parole de la police de Toronto.

On peut lire sur la photographie, en surimpression, le moment où elle a été prise: à 3 h 19, le 18 mai.

L'explosion est survenue peu de temps après, selon le sergent Shillington. La déflagration a fortement endommagé la structure de l'édifice, ne laissant que les quatre murs chancelants.

## SUITE DE LA UNE

### SURSIS

Cut-de-sac à Toronto

Hier matin, le ministre Clark a soumis une proposition qui a permis un «déblocage psychologique», pour reprendre les termes du représentant de la Colombie-Britannique, Moe Sihota, parce qu'elle venait amener un peu de nouvelle matière dans un dossier coincé au point mort depuis plusieurs jours.

Mais la proposition du ministre fédéral a quand même reçu une fin de non-recevoir de l'Alberta, du Manitoba et de Terre-Neuve, trois des cinq provinces qui insistent pour avoir un Sénat égal, élu et efficace.

Selon cette proposition, qui doit encore être approuvée par le cabinet fédéral, on pourrait avoir l'un des trois Sénats suivants:

- un Sénat où les provinces auraient le même nombre de sénateurs, mais qui aurait peu de pouvoir. Terre-Neuve, l'Alberta et le Manitoba l'ont déjà rejeté parce que, justement, il n'aurait pas de pouvoirs. Le ministre albertain Jim Horsman, l'a qualifié de «vaisseau vide», «très décevant»;
- un Sénat où les cinq grandes régions du Canada auraient un nombre égal de sénateurs (une idée pilotée par la Colombie-Britannique) et qui aurait le pouvoir de bloquer temporairement les lois touchant les ressources naturelles. La question qui préoccupe le plus les provinces l'Ouest, surtout l'Alberta encore traumatisée par le programme national énergétique de Trudeau;
- un Sénat où les provinces seraient représentées «équitablement», c'est-à-dire que les forces seraient équilibrées, mais où les provinces peuplées auraient quand même plus de sénateurs. Ce Sénat aurait lui aussi un veto suspensif sur les lois touchant les ressources naturelles. Ce modèle est celui qui correspond le plus aux demandes de l'Ontario mais le premier ministre Bob Rae a dit hier qu'il était ouvert au modèle «égal régionalement».

Le ministre de l'Alberta a non seulement rejeté d'emblée le modèle parfaitement égal, mais il a en plus qualifié de «maigres» les vetos offerts dans les deux autres modèles. Le Manitoba et Terre-Neuve ont opiné dans le même sens. Les deux autres provinces du «clan égal», la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse ne se sont pas avancées sur la question.

Mais malgré cette pierre d'achoppement de taille, les négociateurs ont réussi à s'entendre sur une série de questions, dont plusieurs visent à répondre aux exigences du Québec.

D'abord, sur le front partage des compétences, même si les négociateurs n'ont pas accepté de déléguer aux provinces de nouveaux pouvoirs, comme le demandait Québec dans le rapport Allaire, ils se sont entendus pour limiter le pouvoir fédéral de dépenser dans un ensemble de champs provinciaux. Ils ont aussi accepté d'écrire dans la constitution que la formation professionnelle et la culture sont des domaines de compétence provinciale. Selon M. Bouchard, il y a de quoi satisfaire le Québec, qui n'insiste plus d'ailleurs depuis quelque temps pour obtenir plus à ce chapitre.

En outre, les négociateurs se sont entendus pour que la Cour suprême compte trois juges québécois nommés à partir d'une liste soumise par la province, comme dans Meech. Ils se sont aussi entendus sur la «société distincte», selon le modèle proposé dans les offres fédérales de septembre. Il sera donc précisé que le Québec est distinct par sa langue, sa culture et son code civil.

Mais le volet qui a probablement fait le plus de chemin est celui sur les autochtones. Hier, après avoir conclu une dernière entente touchant au respect des traités, le chef national de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, s'est même mis à parler de «déblocages historiques», d'ententes qui le rendaient «fier de vivre au Canada».

Depuis mars, les négociateurs se sont en effet entendus, entre autres, sur la reconnaissance du droit «inhérent» des autochtones à avoir leur propre ordre de gouvernement et sur l'ajout à la Constitution d'une clause qui reconnaît la spécificité des cultures, des langues, des lois, des modes de vie autochtones.

Cette entente est tellement importante que le ministre Bouchard est inquiet de la réception qu'elle aura dans la population. D'autres provinces, le Manitoba, Terre-Neuve et l'Alberta a aussi des inquiétudes et comptent bien profiter de la semaine de temps libre pour étudier la question plus à fond.

### EMBARGO

La Serbie est isolée

Charte de l'ONU autorise en effet l'usage de la force pour faire respecter ses décisions. Décidé à «rester activement saisi de la question», le Conseil envisage d'examiner immédiatement, si nécessaire, de nouvelles mesures en vue de parvenir à une solution pacifique.

«Celui qui s'imaginerait qu'il s'agit du dernier mot du Conseil se trompe», a déclaré à l'issue du vote l'ambassadeur britannique auprès de l'ONU, David Hannay, se refusant cependant «à toute spéculation concernant une action militaire».

La résolution demande aux autorités de Belgrade, y compris celles de l'armée fédérale, de satisfaire aux exigences des résolutions antérieures du Conseil, notamment le retrait de leurs forces de la Bosnie-Herzégovine, et le respect immédiat d'un cessez-le-feu. La résolution déplore les expulsions destinées à changer la composition ethnique de la population et les entraves au déploiement de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) en Croatie.

Tous les éléments de l'armée croate encore présents en Bosnie-Herzégovine doivent aussi se retirer «sans retard» de ce territoire, ajoute le texte, présenté par les trois pays du Conseil membres de la CEE (Belgique, France et Grande-Bretagne), en étroite collaboration avec les États-Unis.

La coopération pour une distribution «sans obstacles» de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine, y compris l'établissement d'une zone de sécurité comprenant Sarajevo et son aéroport, est également exigée de «toutes les parties».

L'embargo commercial implique l'interdiction de toutes les importations et les exportations de tous types de produits de base, y compris le pétrole, et de toutes marchandises à destination ou en provenance de la Serbie et du Monténégro. Cependant, les médicaments sont exclus de cet embargo, ainsi que les produits alimentaires destinés à des fins humanitaires.

Sont également exclus de l'embargo tous les produits d'origine non serbe ou monténégrine transitant par la RFY, afin notamment de ne pas pénaliser certaines exportations grecques acheminées à travers ce territoire, souligne-t-on de source diplomatique.

L'embargo aérien concerne tous les appareils, qu'ils soient serbes, monténégrins ou étran-

gers. Tous les États devront refuser l'autorisation de décollage, atterrissage ou survol à tout avion à destination ou en provenance de la Yougoslavie, réduite à la Serbie et au Monténégro. La fourniture de services de maintenance, certificats de navigation et contrats d'assurances pour les avions de ces pays est également interdite.

L'ensemble des mesures sera surveillé par le comité des sanctions créé en décembre dernier pour veiller à l'application de l'embargo sur les armes à destination de l'ancienne Yougoslavie. Ce comité sera seul habilité à autoriser des dérogations.

La résolution, semblable à celle qui avait été votée contre l'Irak après l'invasion du Koweït en 1990, invoque les principes de la Charte des Nations-Unies, qui n'exclut pas un recours à la force en dernier ressort.

Belgrade avait lancé un appel de dernière minute à l'ONU pour que ce vote soit repoussé. Depuis Belgrade, le président Milosevic a de nouveau affirmé que son pays n'était pour rien dans les combats en Bosnie. «C'est une guerre civile. Ce ne sont pas la Serbie, le Monténégro et la république fédérale de Yougoslavie qui font la guerre. Ce sont trois communautés qui se font la guerre mutuellement, les Musulmans, les Serbes et les Croates», a-t-il affirmé dans une interview à une télévision française (TF1).

Sur le terrain, les irréguliers serbes ont repris leurs bombardements sur Sarajevo, la capitale bosniaque. Les tirs d'artillerie, très fournis en début de soirée, se sont ensuite calmés mais on faisait état de combats de rues dans le faubourg de Dobrinja et près de la caserne Maréchal Tito, où sont retranchés des soldats fédéraux.

En Croatie, le port dalmate de Dubrovnik a également été pris sous des violents tirs d'artillerie, pour la deuxième journée consécutive. Les forces fédérales et les irréguliers serbes ont tiré plusieurs salves sur la cité médiévale. Vendredi, la ville avait subi son pire bombardement depuis décembre.

ce du référendum», constate le député de Gouin, André Boisclair, pour qui le Parti québécois doit d'urgence revoir sa stratégie pour éviter la catastrophe. Il ne suffira pas de démolir les propositions fédérales pour stimuler l'adhésion à la souveraineté, prévient-il, appelant les péquistes à revenir aux méthodes des années 1970 en allant frapper aux portes pour vendre la souveraineté.

Depuis qu'il s'est doté d'une nouvelle structure, un bureau politique, qui interfère entre les militants et leur exécutif, le PQ donne prise à une concentration malsaine des pouvoirs de décision, déplore M. Boisclair, qui trouve que trop souvent les directives viennent de «Place Ville-Marie», l'entourage immédiat du chef péquiste, sans avoir été suffisamment débattue par les militants.

M. Boisclair appuie sans réserve M. Parizeau, toutefois, «si on avait des Parizeau dans tous les comités la souveraineté serait chose faite», ajoute-t-il.

Pour l'essentiel ces propos furent approuvés par le député de Sainte-Marie-Saint-Jacques, André Bouchette, qui trouve que son jeune collègue a soulevé des questions légitimes. «On a toujours été un parti de contenu, il faut proposer des choses, ne pas rester en réaction de ce que fait Ottawa», d'ajouter M. Bouchette.

En fin de journée hier, le directeur du PQ, Pierre Boileau, rappelait à l'ordre sans trop de ménagement le jeune député dont la sortie n'avait guère été appréciée par M. Parizeau.

Pour le chef du PQ, il est légitime de remettre en question le mode de fonctionnement du parti, mais ces discussions doivent se faire à huis clos. Lancer de tels débats publics la veille d'un conseil national n'est pas la stratégie la mieux inspirée.

Pour l'un des dirigeants du PQ, il est vrai qu'à partir de la déclaration controversée de M. Parizeau à CBC — où il disait qu'il voudrait mieux attendre que l'économie se redresse pour déclencher le référendum — les militants avaient commencé à exprimer du mécontentement à l'endroit de la stratégie.

Cette grogne avait été multipliée par l'affaire Morin, mais la réunion de cette fin de semaine aura vraisemblablement pour effet de nettoyer ces controverses, croit-on.

Les délégués doivent revenir aujourd'hui sur le thème central de la réunion, l'avenir des fonctionnaires fédéraux au Québec et la diversification de l'économie de l'Outaouais québécois. Le PQ se fait fort d'intégrer les 68 000 fonctionnaires fédéraux vivant au Québec pour porter de 95 000 à 163 000 les effectifs du gouvernement québécois. Pour compenser le retrait d'Ottawa, le PQ promet aussi de faire de l'Outaouais «un des trois centres de l'administration québécoise» avec Québec et Montréal.

«Si nos méthodes étaient mauvaises nos résultats seraient moches», lancera Bernard Landry, brandissant les 3,2 millions de la campagne de financement comme la preuve de la faveur populaire pour la souveraineté.

Pour Guy Chevette, président de la campagne, le résultat va au-delà des espérances. Le gros des sommes, 2,6 millions sur 3,2 millions, est entré dans les six premières semaines de la campagne, qui a débuté en février. Le résultat inclut 300 000 \$ venant de financement versé directement à la permanence du PQ. Avec un objectif rempli à 243 p. cent, le comité de Masson remporte la palme, les 11 circonscriptions de Laurentides-Lanaudière ont dépassé de 34 p. cent l'objectif fixé, celles de Laval et de Montréal-centre ont atteint 110 p. cent de leur objectif.

**La Quotidienne**

à trois chiffres **735**

à quatre chiffres **7952**

**ABONNEMENT** 285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30

**REDACTION** 285-7070

**PROMOTION** 285-7100

**COMPTABILITÉ**

Grandes annonces 285-6892

Annonces classées 285-6900

**ANNONCES CLASSÉES**

Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 285-7111

**GRANDES ANNONCES**

Détailants 285-7202

National, Télé+ 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

**La Presse**

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe»

Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS005692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

DIMANCHE 31 MAI 1992 22-7-01

**LES ANNONCES CLASSÉES**

**La Presse**

**285-7111**



# Incendie d'origine criminelle à la station d'épuration

BRUNO BISSON

■ Un incendie d'origine criminelle a causé, hier, des dommages de 50 000 \$ à trois roulottes réservées aux employés de la station d'épuration des eaux de la Communauté urbaine de Montréal, mais dont l'usage faisait l'objet d'un litige issu du règlement de la dernière convention collective des cols bleus de la CUM.

Un bidon d'essence et une bombonne de gaz propane, retrouvés sur les lieux par les pompiers de Montréal et les enquêteurs de la section des incendies criminelles de la CUM, ont dissipé tout doute possible quant à l'origine de l'incendie, allumé vers deux heures du matin.

Dès le signalement de l'incendie, les employés d'opération de la station ont utilisé des boyaux de secours pour cir-

conscire le feu aux roulottes, installées près d'un des bâtiments principaux du vaste complexe de traitement des eaux, qui s'étend sur près de 350 acres, en bordure du boulevard Maurice-Duplessis, dans le quartier Rivière-des-Prairies.

Personne n'a été blessé. Moins de 15 minutes après l'arrivée des pompiers, le feu était éteint.

La découverte du bidon d'essence et de la bombonne de gaz ont toutefois relancé les soupçons qui, durant plusieurs mois, l'an dernier, ont pesé sur le syndicat des cols bleus de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal, dont quelques membres furent arrêtés pour vandalisme, l'automne dernier.

Le directeur de la station, M. Réjean Lefebvre, n'a pas voulu épiloguer très longtemps sur l'origine de l'incendie, mais a tout de même laissé clairement entendre que personne d'autre qu'un col

bleu « militant » ne pouvait avoir intérêt à allumer un incendie à cet endroit.

« Qui est responsable? Je n'en ai pas la moindre idée, a-t-il dit hier à La Presse. Mais ce n'est certainement pas des gens qui n'ont rien à voir avec ses roulottes. Alors, tirez-en vos propres conclusions ».

Ces roulottes devaient servir d'installations de repos pour les cols bleus travaillant à l'usine d'épuration, à partir de demain.

Le syndicat et l'employeur n'étaient toutefois pas parvenus à s'entendre sur la comptabilisation ou non des heures de travail que cette installation temporaire devait permettre de sauver.

Ce litige peut paraître futile. Il était, en fait, de première importance pour les deux parties. Car cet aménagement temporaire avait pour but de sauver jusqu'à 90 minutes de travail par jour, pour chaque employé de la station qui, présente-

ment, empruntent une voiturette électrique pour chaque déplacement entre leur lieu de travail et la cafétéria, aménagée près du bâtiment principal, en bordure du boulevard Maurice-Duplessis.

C'est que les installations de la station sont étendues sur une grande superficie. Chaque jour, un employé qui prenait son heure de repas ou sa pause-café du matin et de l'après-midi, par exemple, quittait son poste de travail à bord d'une voiturette électrique pour franchir le kilomètre le séparant du bâtiment aménagé à cet usage.

C'est pourquoi la CUM, à l'automne de 1991, fit installer ces roulottes, plus rapprochées des lieux de travail de la majorité des employés, afin d'éviter les pertes de temps que ce transport occasionnait.

Mais lors de la signature de la dernière convention collective des cols bleus, dans laquelle figurait un accord de prin-

cipe sur la réduction de la semaine de travail de cinq à quatre jours, un comité paritaire a été créé pour veiller à ce que les cols bleus accomplissent le même travail qu'autrefois, mais en 35 heures au lieu de 40.

Or, la partie patronale refusait de considérer que les heures de travail sauvées par l'installation des roulottes temporaires, comptent dans le calcul des gains de productivité attendus de l'ensemble des 260 cols bleus de la CUM.

Moins de 24 heures après que les parties se soient laissées sur une mesentente vendredi, à propos de ces roulottes, ces dernières flambaient.

La Presse n'a pu joindre, hier, le président du syndicat des cols bleus de la CUM et de la Ville de Montréal, M. Jean Lapierre, afin d'obtenir un commentaire sur cette situation.

## Manifestation d'appui aux Innus venus à pied de la Côte-Nord

BRUNO BISSON

■ Après 700 kilomètres de marche, de la réserve Mani-Utenam, près de Sept-Îles, au carré Saint-Louis, 14 marcheurs autochtones du Labrador et de la Basse Côte-Nord ont eu la compagnie d'environ 300 personnes pour compléter le dernier droit du périple devant l'édifice d'Hydro-Québec, hier après-midi.

Un beau jour pour manifester, en descendant la rue St-Denis, aux terrasses de laquelle des buveurs en T-shirt et lunettes de soleil saluaient distraitemment les porteurs de pancartes et les marcheurs qui, devant, transportaient une bannière.

« Non aux barrages ». Alors que le projet Grande-Baleine meurt à petit feu, étouffé sous les assauts répétés des Cris de la baie James et des écologistes, les regards se tournent de plus en plus souvent vers les rivières de la Basse Côte-Nord et du Haut Saint-Maurice, comme la Sainte-Marguerite, dont l'estuaire se trouve à quelques kilomètres de Sept-Îles, et l'Asuapmushuan, dont le réservoir principal pourrait être aménagé, à 600 kilomètres au sud du lac Mistassini.

Les Innus (nom autochtone des Montagnais), qui ont marché plus de 700 kilomètres depuis le 3 mai, pour arriver hier à Montréal, sont tous opposés aux projets d'Hydro-Québec. Mais dans leurs communautés respectives, l'unanimité est moins évidente.

À titre d'exemple, le chef de la réserve de Mani-Utenam s'est mêlé, récemment, aux centaines de non-autochtones manifestant à Sept-Îles en faveur du projet d'Hydro-Québec sur la rivière Sainte-Marguerite.

Hier, le porte-parole des marcheurs, M. Gilbert Pilot, a admis que le passage de la caravane de la Coalition pour Nitassinan, le nom que les Innus donnent à leur territoire ancestral, à Sept-Îles et Port-Cartier, n'était pas très bien vu.

« On a été accueilli par des... ». M. Pilot montre un doigt levé entre les autres, repliés, ce qui veut tout dire.

« Mais à partir des Escoumins et de La Malbaie, l'accueil était beaucoup plus sympathique. Les gens, en général, trouvent que le gouvernement du Québec manque d'imagination. Ils voudraient voir d'autres types de projets pour relancer l'économie, basés sur le tourisme, par exemple. L'économie des barrages, plus personne n'y croit ».

Ce que demandent les Innus, a précisé pour sa part le chef de la réserve de Mingan, M. Jean-Charles Piétach, c'est le respect du territoire que les autochtones considèrent comme le leur.

Une revendication territoriale portant sur une étendue de plus de 500 000 kilomètres carrés (le tiers du Québec), entreprise il y a 15 ans, entre les gouvernements provincial et fédéral, d'une part, et les communautés montagnaises et atikamekw de la Côte-Nord et de la Haute-Mauricie, d'autre part, n'a pas permis d'en arriver à une entente de « cogestion du territoire ».

« Nous ne demandons qu'un partage équitable, a précisé le chef Piétach, mais le gouvernement ne tient qu'à une chose, c'est-à-dire la garantie de l'intégrité du territoire du Québec. S'il ne change pas d'avis, les négociations pourraient être encore très longues ».

## Un jovialiste attristé

■ Le sort d'un manuscrit dépend généralement du bon vouloir des éditeurs. Celui du 32e ouvrage du jovialiste André Moreau repose peut-être entre les mains d'un voleur d'automobiles.

Après avoir rendu visite à sa mère, vendredi après-midi, à l'hôpital Saint-Luc de Montréal, M. Moreau a constaté qu'on avait volé sa Chevrolet Lumina 1992 de couleur bleu nuit, qu'il avait garée au coin de Saint-Denis et de René-Lévesque.

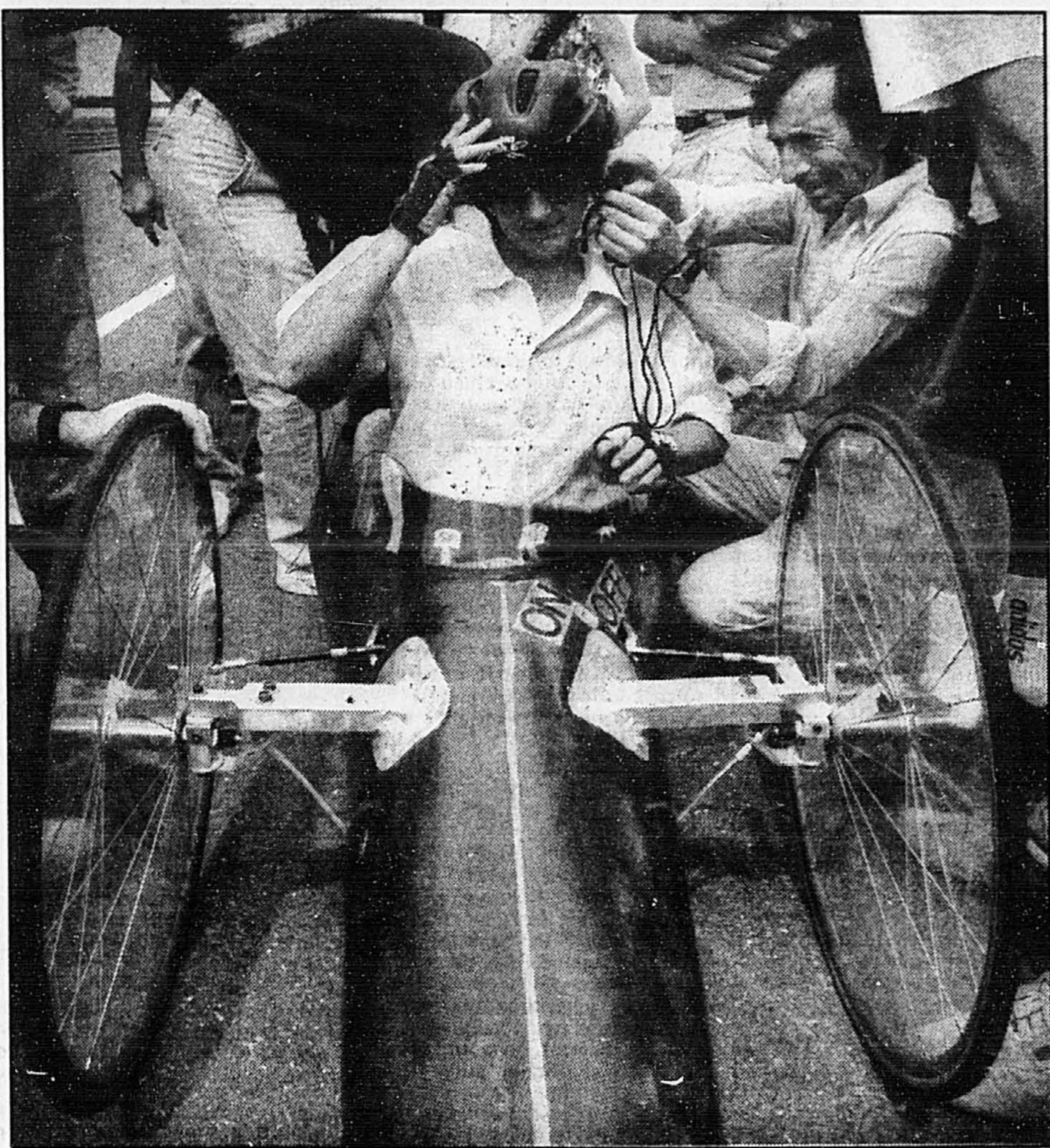
La valise de la voiture contenait quelque 3000 exemplaires de ses ouvrages précédents. Mais le coloré personnage y avait surtout laissé, dans un sac brun, un fichier personnel et 70 pages d'un « journal philosophique », ébauche de son

prochain bouquin: *Le Réveil des morts*.

L'automobile, André Moreau admet qu'il pourra la remplacer. « Mais mes papiers personnels, mon fichier, c'est plus grave, dit-il. C'est comme un attentat contre la littérature ».

C'est pourquoi il fait appel à la sympathie du voleur, afin qu'il lui rende ses documents. « Je suis prêt à le rencontrer dans un lieu qu'il choisira lui-même pour lui dédicacer mes livres », ajoute celui qui se dit plus près des voleurs « que des banquiers ».

Un numéro de téléphone donc, le 274-0983, où quiconque les a en sa possession pourra convenir d'une façon de remettre à André Moreau ses affaires.



Lauraine Hébert, l'organisatrice de l'événement, a eu du mal à attacher son casque. Quand ça va mal...

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

## En panne... de participants

MARTIN PELCHAT

■ « On est des pionniers. Le premier gars qui a volé en avion, ils n'étaient pas 50 000 à le regarder. Ils étaient peut-être une dizaine ».

Lauraine Hébert se consolait tant bien que mal de l'échec de la « première course nord-américaine en circuit fermé pour automobiles électriques et à énergie solaire ». La compétition, qui devait avoir lieu aujourd'hui à la piste de Sanair, à Saint-Pie, est annulée faute de participants.

Hier, lors des épreuves de qualifications, seulement deux des 30 compétiteurs attendus se sont pointés: des étudiants en génie de Dartmouth, New Hampshire, avec leur voiture à l'énergie solaire et un groupe de design d'environnement de l'Université du Québec à Montréal qui a mis au point un véhicule en fibre de carbone mû à l'électricité.

« Je crois qu'on va gagner celle-là par défaut », blaguait Brian Hannon, un des concepteurs de *Sunvox I*, un petit bolide équipé de capteurs solaires qui peut atteindre une vitesse de 55 milles à l'heure.

« C'est la crise économique! » explique Lauraine Hébert. Les cours terminés, les étudiants, qui composent la plus grande partie des participants à ces activités, ont dû décrocher des emplois d'été et renoncer à la compétition de Sanair, dit-elle.

« Mais l'an prochain, ça va être un succès », assure celle dont le groupe, Coupe solaire canadienne, s'est donné pour mission de faire connaître ces technologies propres et silencieuses. En

1989, leur rallye entre Toronto et Laval avait obtenu de meilleurs résultats. La course de Sanair visait notamment à faire mentir le préjugé selon lequel ce type de véhicule « n'avance pas ».

Mais les temps semblent particulièrement durs dans le domaine. Shell a mis fin cette année pour des raisons d'économie au traditionnel *Fuel-o-thon* d'Oakville, où les inventeurs nord-américains rivalisaient d'ingéniosité pour mettre au point des prototypes à faible consommation d'énergie.

Déçu de ces revers, le professeur Jerzy Pawulski, qui encadrait l'équipe de l'UQAM, espère pour sa part un regain d'intérêt, tant des universités que du public.

« Le public devrait porter plus d'attention à ce genre d'activité parce que les étudiants vont passer des nuits pour cette récompense », dit-il. Il n'y a qu'à les voir répondre aux questions des curieux pour voir qu'ils en tirent beaucoup de fierté, ajoute M. Pawulski.

« On a passé deux nuits blanches pour être ici. À 3 ou 4 heures du matin, le contrôleur de vitesse a brûlé. On n'a pas dormi, mais ça roule! »

Raymond Deshaies en est un autre qui avait fait le chemin de Montréal à Saint-Pie pour promouvoir les énergies propres. L'ancien propriétaire des Autobus Deshaies rêve de purger Montréal du diesel et de la convertir aux autobus électriques. Il vient d'ailleurs d'en mettre un nouveau au point pour confondre les sceptiques qui depuis plus de vingt ans lui font la vie dure.

« Il faudrait que chaque personne à Montréal me prête 1 \$ et je pourrais leur rendre dans deux ans, affirme-t-il. Et vous aurez une usine pour fabriquer des autobus à l'électricité. J'en sortirai un par jour ».

## Pagé songe à ouvrir l'école anglophone aux immigrants

RAYMOND GERVAIS

■ S'inquiétant de l'exode des jeunes étudiants anglophones, le ministre de l'Éducation du Québec, M. Michel Pagé, envisage de soumettre au cabinet dès cet automne ou au plus tard au début de l'an prochain, différentes hypothèses pouvant faciliter aux émigrants l'accès aux écoles anglophones, dont l'élargissement des critères d'admission.

Prenant la parole hier après-midi devant quelque 200 délégués participant au 11e Congrès d'Alliance Québec, à Sainte-Anne-de-Bellevue, le ministre a indiqué qu'il fallait stopper cette hémorragie qui prive le Québec de milliers de jeunes talents.

« Avec le départ en 1991 de 5800 jeunes anglophones de moins de 18 ans, la société québécoise doit s'interroger sur l'avenir de la communauté anglophone au Québec. Ces jeunes représentent notre avenir. Qu'ils soient

francophones, anglophones ou d'une autre origine culturelle, ces jeunes ont étudié chez nous et devraient demeurer ici pour bâtir le Québec de demain », a déclaré le ministre.

Qualifiant de dramatique la diminution des inscriptions dans les écoles anglophones, le ministre se dit toutefois conscient qu'il s'agit d'un sujet très délicat. « Ce sujet réfère à des questions presque intouchables, mais je crois que la situation commande l'obligation de s'asseoir et de voir s'il n'y a pas quelque chose à faire pour stopper cette hémorragie ».

M. Pagé a d'ailleurs précisé qu'il avait formé le comité Chambers afin qu'il puisse formuler des recommandations susceptibles d'améliorer le système scolaire anglophone. « Vingt-trois de ces recommandations relèvent directement de moi et portent sur la qualité des services éducatifs », a ajouté le ministre.

Une de ces recommandations fait notamment référence à l'ad-

mission élargie à l'école anglaise par rapport à la Loi 101.

M. Pagé a indiqué que son ministère étudie présentement différentes hypothèses qui lui ont été soumises pouvant permettre d'apporter une réponse à cette question.

« Je ferai les recommandations nécessaires au ministre Claude Ryan, responsable de l'application de la Loi 101, mais la décision finale viendra du gouvernement », a-t-il ajouté.

En ce qui concerne la déconfessionnalisation des commissions scolaires, le ministre Pagé s'est dit en faveur du passage des commissions scolaires confessionnelles au statut de commissions linguistiques.

Selon lui, ce sera un pas important afin d'assurer une meilleure gestion de l'école québécoise. L'école pourra demeurer confessionnelle, mais la commission scolaire sera linguistique.

Au chapitre des pouvoirs des commissions scolaires, le minis-

tre a expliqué que les écoles auront plus de pouvoirs.

L'ensemble du plan d'action s'appuie sur le principe de décentralisation des décisions au profit des écoles et des communautés locales.

Le ministre a également reconnu la difficulté d'administrer des écoles et de maintenir un service éducatif de qualité avec un ratio de 200 élèves par école.

Les propos du ministre Pagé ont été bien accueillis par les délégués d'Alliance Québec.

Le ministre s'est engagé hier à rendre public très prochainement les différentes recommandations formulées par le comité de travail sur l'enseignement en langue anglaise, ainsi que ses propres recommandations qu'il fera prochainement au cabinet.

Par ailleurs, également invité à prendre la parole hier, le Commissaire aux langues officielles, M. Victor Goldbloom, a dit souhaiter le retour du Québec à la ta-

ble des négociations constitutionnelles.

« Si le Québec ne revient pas à la table, comment voulez-vous que l'on planifie le futur du pays? » a déclaré l'ancien ministre québécois.

Selon lui, le Québec n'a pas jugé jusqu'à maintenant suffisantes les conditions pour revenir à la table des négociations, mais je suis confiant que ces conditions vont faire en sorte que M. Bourassa trouvera acceptable les conditions pour y assister.

Pour conclure, M. Goldbloom a déclaré qu'il déplorait le manque d'enseignement adéquat de l'histoire dans les écoles. « Il y a trop de Canadiens qui pensent que notre coexistence linguistique date de 1969 avec l'adoption de la Loi sur les langues officielles, alors que c'est depuis l'arrivée des Britanniques, il y a plus de deux siècles et demi que nous avons une coexistence linguistique », a précisé M. Goldbloom.

### En bref

#### DEUX ACCIDENTS MORTELS EN ESTRIE

■ Deux accidents de la route, survenus tôt hier matin, ont causé la mort des chauffeurs des deux véhicules impliqués, en Estrie. Un jeune homme de 17 ans, Ghislain Roy, résidant à East Angus, a été tué sur le coup lorsque sa voiture a percuté un ponton sur la route 112, à Weedon, à mi-chemin entre Sherbrooke et Thetford Mines. Les policiers ont dû faire appel aux pompiers de l'endroit pour dégager le corps à l'aide de pinces de désincarcération. Selon la Sûreté du Québec, tout indique que le jeune Roy a été distrait dans sa conduite alors qu'il mangeait un lunch, acheté quelques minutes avant l'accident, peu après 4h du matin. Moins de deux heures plus tard, un second accident a coûté la vie à Robert Lasenba, un résident de Sawyerville, en Estrie, âgé de 43 ans. Selon les premières constatations, la victime se serait endormi au volant de son véhicule de type X 4, alors qu'elle roulait sur la route 214 près de Bury, une petite localité située à environ 30 kilomètres à l'est de Sherbrooke. M. Lasenba, qui ne portait pas sa ceinture de sécurité, a été éjecté du véhicule après que celui-ci eut fait quelques tonneaux en quittant la route.

#### SAISIES DE DROGUE

■ La Sûreté du Québec a procédé, vendredi et hier, à deux saisies de drogues, à Montréal et Richmond, en Estrie, écumant par le fait même deux individus qui devront répondre à des accusations de trafic de stupéfiants. Un individu de 41 ans, Giampolo Tedeschi, a été appréhendé au cours de la nuit de vendredi à samedi, dans une résidence située sur le boulevard Cavendish, à Saint-Laurent, en banlieue nord de Montréal. La saisie effectuée par les policiers de l'unité du crime organisé de la SQ de Montréal, à la suite d'une courte enquête de quelques jours, a permis de découvrir, sur les lieux, près de 4,5 kilos de haschisch dont la valeur est estimée à environ 65 000 \$. Tedeschi a comparu hier au palais de justice de Montréal sous diverses accusations, dont celle de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic. La seconde saisie, survenue vendredi sur la rue Principale, à Richmond, en Estrie, a permis aux enquêteurs de l'unité du crime organisé de la SQ de Sherbrooke de mettre la main sur 162 packs de marijuana et 141 grammes de cette même substance. La valeur de cette drogue a été évaluée à plus de 17 000 \$ sur le marché noir.

**Info Crime**  
393-1133

■ La police de la Communauté urbaine de Montréal est à la recherche d'un chauffard, responsable d'un grave accident, survenu dans la nuit du dimanche 8 mars, vers 3 h 30 du matin, dans le quartier Saint-Michel, au nord de Montréal.

Vers 3 h 30 du matin, deux individus traversaient le boulevard Saint-Michel, près de l'intersection de la rue Larry, après avoir quitté une salle de billard. Les deux hommes se dirigeaient vers un comptoir à beignes « Tim Horton », sis au 8055, Saint-Michel.

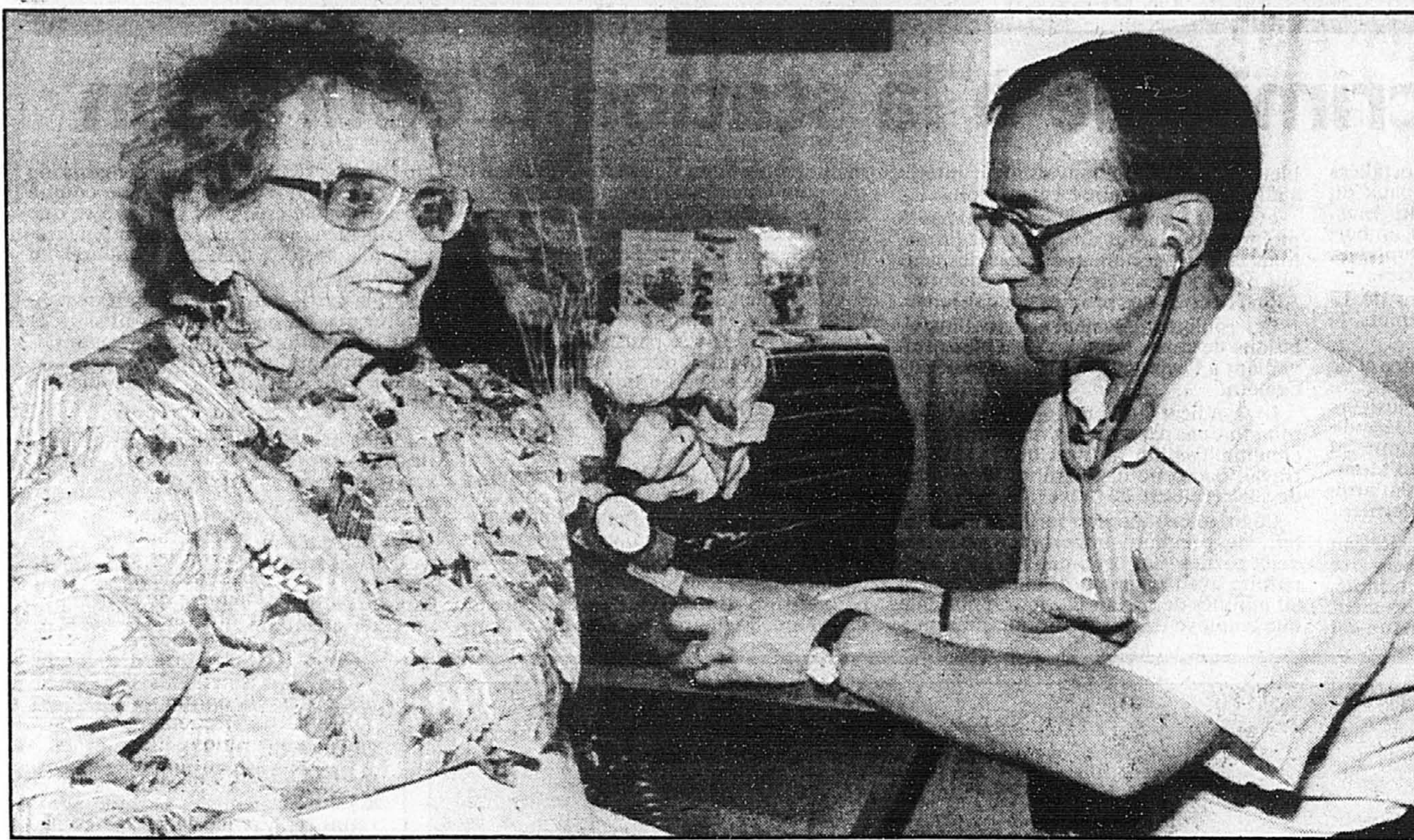
Les deux hommes avaient pressé que atteint le trottoir lorsqu'un automobiliste, conduit une voiture de marque Escort de couleur foncée, est arrivé en trompe, en klaxonnant d'une façon continue.

L'un des deux piétons n'a pu éviter la voiture et a été happé et projeté à une quinzaine de mètres de distance. La victime a miraculeusement survécu à l'accident mais est toujours hospitalisée, près de trois mois plus tard. L'automobiliste ne s'est pas arrêté.

Selon la police, la voiture de marque Ford Escort, un modèle du début des années 80, aurait subi des dommages concentrés surtout à l'arrière droite du véhicule, s'étendant du feu de stationnement à la calandre et au pare-brise.

Toute personne pouvant aider les enquêteurs à éclaircir cette affaire est priée d'appeler au numéro 393-1133, où toute information sera traitée avec discrétion.





Gilles Kègle, infirmier de la rue, examine une patiente, Marie Dumais, 96 ans, lors d'une visite.

## Gilles Kègle, le chevalier des miséreux

Presse Canadienne  
QUÉBEC

■ Gilles Kègle est infirmier de rue. Il commence sa journée à 6 h le matin en promenant le chien d'un patient récemment décédé à qui il en a fait la promesse. Puis il court d'un « client » à l'autre avec sa trousse jusqu'à 10 h le soir, la plupart du temps à bicyclette, mais souvent aussi en autobus ou à pied, surtout l'hiver.

Sept jours sur sept, sauf le dimanche où il s'accorde deux heures, pour « flâner un peu sur les Plaines », ce petit bout d'homme de 50 ans et d'à peine 100 livres a 250 « clients » qu'il garde systématiquement à l'œil, dans les quartiers de Saint-Roch, Saint-Sauveur, Saint-Jean-Baptiste, Limoilou.

Il est aussi responsable de 250 autres qui le rejoignent par téléphone, des mourants, des malades chroniques, des déshérités, des abandonnés, des paralytiques, des aveugles, des sourds, très généralement des vieux de 70, 80, 90 ans, mais parfois aussi des sidéens de 23 ans qui vont bientôt mourir.

Il prend la pression des malades, leur fait des injections, leur donne ou « surveille » leurs médicaments, les lave dans la baignoire, va à l'épicerie ou à la caisse populaire à leur place, nettoie

leur vaisselle et parfois tout leur appartement, répare leur grille-pain, remplit leur déclaration d'impôt, administre leur budget, les conduit à l'hôpital en ambulance, assiste à leurs derniers moments, réclame les corps, organise les obsèques. Il les sauve aussi, parfois, lorsqu'il les trouve dans un coma profond.

Gilles Kègle est le champion incontestable du « maintien à domicile »; lui, il appelle ça de la survie...

Il s'est donné lui-même cet emploi d'infirmier de rue. « Quand je suis devenu chômeur, il y a six ans, c'était ça ou... j'aime autant ne pas dire quoi. J'ai fait le tour des hôpitaux, des cliniques, et aussi du réseau souterrain de la misère et j'ai dit: « Trouvez-moi des patients! On m'en a trouvé. Et vite! »

Jusqu'à il y a deux semaines, alors qu'il est devenu « travailleur officiel », au salaire de 176 \$ par semaine pour l'Archipel d'entraide de la Côte d'Abraham, M. Kègle était l'assisté social qui travaillait le plus au Québec.

Il pédale à travers les rues et ruelles du centre-ville en pressant le mouvement autour de lui; il sait sur quel trottoir grimper, quel feu rouge griller, quel sens unique emprunter à l'envers, entre quels autobus et quels camions se faufiler.

Le vélo roule et le télé-appel

sonne, partout, toujours. « Avant, je faisais de la course à pied; et je courais le marathon, de temps en temps. Maintenant, je le cours chaque jour, autrement... »

### Ses « clients »

Jeanine (nom fictif) souffre, à 85 ans, d'une phlébite chronique. Elle dort sur un divan dans son « un et demi » d'une HLM. Depuis la noyade de son fils unique, elle se laisse ni plus ni moins mourir. Gilles Kègle a la clé de sa porte, comme celle d'une trentaine d'autres. « On ne sait jamais le jour où ils ne pourront plus ouvrir », dit-il.

Il les trouve morts dans leur cuisine, leur chambre, mais parfois aussi dans le couloir. Parfois c'est le conjoint. « M. Gagnon (nom fictif) me téléphone un jour, complètement paniqué: « Ma femme ne veut plus se réveiller. Viens vite! » Elle était morte. Il a tenté de se suicider deux fois depuis. La dernière fois, quand je suis arrivé, il avait la corde dans les mains et cherchait une place où l'accrocher... »

Un autre de ses patients aura bientôt les jambes amputées. Un autre se branche des fils électriques sur la poitrine pour survoler son pacemaker. Celui-là porte une couche, prend les pilules à la poignée des que Gilles a le dos tourné, et garde un revolver chargé sous son oreiller. Celle-là, 96 ans, a déjà enterré sept de ses 14 enfants, dont le dernier à 72 ans! Elle ne veut plus sortir de la maison. L'infirmier s'inquiète.

Paul, seulement 56 ans celui-là, va bientôt mourir d'une cirrhose. Il est déjà saoul à 10 h du matin. Et pleure... Thérèse, incontinente, vit littéralement dans l'urine.

Paul, seulement 56 ans celui-là, va bientôt mourir d'une cirrhose.

Il est déjà saoul à 10 h du matin.

Et pleure... Thérèse, incontinente,

vit littéralement dans l'urine.

L'odeur saute à la gorge dès qu'on ouvre la porte. Et il y a pire.

### « Aimer, c'est agir »

Gilles Kègle livre son « secret » tranquillement, par petits morceaux. Il parle un peu d'amour, un peu de foi, un peu de... « Mais je ne suis surtout pas un héros, dira-t-il. Ce que je fais, je le fais pour moi ».

En six ans, Gilles Kègle a fait 100 000 visites de malades et de déshérités; 1456 seulement en avril dernier. « Aimer, c'est agir. Et ces gens-là, je les aime », finira par avouer ce croyant actif.

Gilles Kègle est originaire de Shawinigan. Il a étudié chez les Frères du Saint-Sacrement et a été religieux six mois. Il a ensuite été commis-comptable quelques années avant de réaliser qu'il n'avait rien à faire là-dedans. Devenu bénévole pour toutes sortes de causes, il a fait des études tardives d'infirmier auxiliaire.

Il a vécu la vraie vie de clochard par choix, a ouvert une maison de secours, puis a été embauché à l'hôpital Robert-Giffard, où sa petite taille lui a valu, raconte-t-il, d'être victime de plus d'assauts que la bonne moyenne du personnel.

Il a perdu son emploi pour des raisons d'ancienneté. Mais là comme ailleurs, on n'a pas hésité à lui écrire une lettre de référence absolument dithyrambique.

Il partage un appartement avec un vieil oncle, la chienne « Tout-petite » et un chat quelconque. Régulièrement, il y rentre le soir avec des vêtements de ses « patients » qu'il se rend lui-même chercher à l'hôpital pour les laver dans sa propre lessiveuse.

## Un feu de retrouvailles

GEORGES LAMON

■ Un feu de retrouvailles et d'éclat qui a su soulever la foule qui applaudissait et s'émerveillait au son de « Amène-nous à La Ronde ».

Surprenante au départ cette présentation d'Ampleman! Des faisceaux lumineux chercheurs dans un mouvement de manège continu avaient remplacé les bombes traditionnelles.

Une bonne idée de commencer la saison avec une firme de chez nous sur des airs que tous les Québécois turlutent et qui font partie de notre histoire. De Leclerc à Vigneault, de Ginette à Marjo et Charlebois qui ne finit plus de partir...

On n'a pas tout perdu: la Coupe Stanley, Pat Burns et Steinberg. Il nous reste encore et toujours La Ronde. Hier c'était la soirée de retrouvailles pour toute la famille avec les artificiers d'Ampleman qui était heureux et enthousiaste de leur performance. A midi tout était prêt pour l'inauguration de la Ville saison de l'« International Benson & Hedges » qui présentera dix spectacles au cours de l'été.

Même si elle n'était pas en compétition, la firme Ampleman a présenté un spectacle fort apprécié par les quelque 25 000 fidèles spectateurs. Une foule sage qui éprouvait le besoin de s'amuser sans s'éclater. On peut certes émettre quelques réserves sur l'ensemble du spectacle. Notamment sur le manque de cohérence

surtout flagrant dans le morceau de Ginette Reno « Un peu plus haut, un peu plus loin ». Il y manquait le crescendo qui emporte vers les sommets. C'était beau... en haut... avec les grosses bombes japonaises. Mais la montée restait pénible.

Avec « L'Aigle noir » interprété par Marie-Carmen, des bombes crépitaient inopinément sur « des bruissements d'ailes », rompant malheureusement tout le charme. C'est surtout avec le final de « Quand les hommes vivront d'amour » que la magie des mots, des couleurs et des feux a vraiment opéré. Une gradation dans une parfaite synchronisation agrémentée de moulins et chandelles multicolores. Un dosage réussi malgré certains ennuis techniques qui ne peuvent être imputés à Ampleman. Il faudra sans doute régler le problème pour la venue des compétiteurs.

Bien sûr, il reste difficile de monter un feu sur une bande sonore essentiellement composée de chansons intégrales. Il devient plus ardu de varier les rythmes. Ce soir les habitués de La Ronde auraient mal digéré qu'on ampute leurs airs préférés.

De courts textes qui invitaient à découvrir La Ronde d'aujourd'hui et faisaient le lien entre les chansons et les tableaux.

Bref, dans l'ensemble une belle soirée de plaisir et d'amitié pour les nostalgiques des beaux jours de La Ronde.

Samedi prochain, le 6 juin, ce sera « la fête du feu » avec la firme japonaise Marutamaya.

## Les Celtes auraient devancé Colomb en Amérique

Presse Canadienne  
MANSONVILLE

■ Le professeur de biologie à la retraite Gérard Leduc, président de l'Association du patrimoine de Potton, tente actuellement de vérifier l'hypothèse selon laquelle, dans la lointaine antiquité, les Celtes auraient été parmi les premiers à fouler le sol de l'Amérique, bien avant Christophe Colomb.

M. Leduc s'intéresse aux nombreux pétroglyphes découverts depuis quelques années dans la région de Mansonville, plus précisément à Vale Perkins, et dont l'origine demeure mystérieuse.

Ces inscriptions dans la pierre sont connues depuis près de 70 ans mais personne ne s'était jusqu'à tout récemment attelé à la difficile tâche de les déchiffrer et d'en retracer la source.

Les habitants de la région avaient toujours associé ces signes à la culture amérindienne; l'un des rochers porteurs de pétroglyphes est d'ailleurs appelé « la roche indienne ».

L'ancien professeur de l'université Concordia affirme cependant que « cette croyance populaire a été démentie par une première expertise du ministère des Affaires culturelles du Québec qui n'a pu établir de liens entre ces inscriptions et ce que l'on connaît de la culture amérindienne ».

« En outre, on trouve les pétro-

glyphes à l'intérieur des terres et dans les bois alors que les Amérindiens avaient coutume d'installer leur camp près des voies navigables. Or la voie la plus près est le lac Memphrémagog, situé à plusieurs kilomètres des principaux sites archéologiques. »

Le plus important site de Vale Perkins est le site Jones, du nom des propriétaires de la ferme où les pétroglyphes ont été découverts. L'endroit semble, en fait, comporter un grand potentiel archéologique puisqu'on y retrouve également une imposante fondation de pierres près d'un ruisseau et qui pourrait être celle d'un moulin, quoiqu'aucune information sûre ne puisse authentifier son origine.

Les recherches de l'Association du patrimoine de Potton ont permis de découvrir une trentaine de monticules de pierres surmontés d'une pierre de quartz et les vestiges d'un ancien barrage. Le ministère des Affaires culturelles a subventionné un projet de recherche mené par M. Leduc, le géologue Jean Renaud et l'archéologue Pierre Ratto.

Dans son analyse, ce dernier a fait ressortir la ressemblance des symboles gravés dans les pierres de Vale Perkins avec les pétroglyphes que l'on retrouve en Virginie occidentale et ceux d'un manuscrit irlandais de 1391 rédigé en Ogam, une ancienne écriture utilisée par les Celtes.

### Religion

## Appui aux luttes menées par les assistés sociaux

JULES BÉLIVEAU



La Conférence religieuse canadienne — région du Québec (CRC-Q) a de nouveau manifesté son appui aux luttes menées par les

assistés sociaux contre l'application de la Loi sur la sécurité du

revenu.

Dans une lettre adressée aux groupes de personnes assistées sociales du Québec et dont copie a été envoyée au premier ministre Robert Bourassa et au ministre du

Revenu André Bourbeau, la CRC-Q s'en prend plus particulièrement à la coupure de 98 \$ pour le partage d'un logement.

« Cette dernière mesure est révoltante », souligne l'organisme regroupant les femmes et les hommes assumant le supérieur dans toutes les communautés religieuses catholiques du Québec.

Commentant cette mesure, la CRC-Q poursuit dans sa lettre adressée aux groupes de personnes revendant des prestations d'aide sociale: « Elle vous interdit d'atténuer les effets de la pauvreté qui est votre lot quotidien. Votre débrouillardise et votre volonté d'améliorer votre sort, loin d'être reconnues, sont au contraire réprimées par des coupures sur vos trop maigres chèques. Par ce biais, le gouvernement vous dit « Tu es pauvre et tu dois le demeurer ».

« Un tel mépris est inadmissible et inhumain », ajoute l'organisme religieux.

La CRC-Q réclame le retrait de l'article législatif concernant le partage de logement tel que le demandent instamment les groupes des assistés sociaux. Et elle déclare: « Si le gouvernement demeure sourd à votre juste revendica-

tion, nous devrions conclure qu'il est de mauvaise foi et qu'il cherche délibérément à vous isoler davantage, à briser votre solidarité, à vous décourager, à vous maintenir dans la pauvreté, à se servir de vous comme base d'un système injuste, inégalitaire et conçu pour le profit d'une minorité qui s'enrichit de plus en plus. »

On se souvient que la CRC-Q avait également protesté énergiquement auprès du gouvernement du Québec l'an dernier contre l'adoption de mesures sociales contribuant à « l'appauvrissement » d'une partie de la population québécoise.

### MGR ROMÉLUS À MONTRÉAL

■ L'évêque du diocèse haïtien de Jérémie, Mgr Willie Romélus, qui est présentement en visite à Montréal, prononcera jeudi soir prochain une conférence à la Maison Bellarmin, au 25 de la rue Larry ouest.

Hier, Mgr Romélus participait à Montréal à un événement particulier: le lancement des « Oeuvres de Mgr Willie Romélus ». La comédienne Angèle Coutu agissait à cette occasion à titre de

porte-parole de cette nouvelle fondation.

Mgr Romélus doit se rendre à divers endroits au Québec afin de promouvoir ses oeuvres visant le développement, l'éducation et la défense des droits humains en Haïti.

L'évêque de Jérémie est connu dans son pays de même qu'à l'extérieur comme le plus progressiste de tous les membres de l'épiscopat haïtien, parmi lesquels il semble souvent d'ailleurs faire cavalier seul dans la défense des droits humains les plus fondamentaux de ses compatriotes. Et il est celui qui a réclamé le plus clairement le retour du prétre-président d'Haïti, le père Jean-Bertrand Aristide.

### CHANTAL PARY CHANTE POUR LA PAIX EN BOSNIE

■ La chanteuse québécoise Chantal Pary, dont la vie a connu un bouleversement important depuis sa conversion religieuse survenue il y a quelques années, offrira un concert dont les bénéfices seront consacrés au soulagement des victimes de la dévastation en Bosnie-Herzégovine.

Ce concert organisé par la Corporation Messages de Paix (un organisme montréalais diffusant les messages émanant de Medjugorje) aura lieu samedi prochain, à 20 heures, à l'église de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun. Le prix des billets, que l'on peut obtenir notamment dans cette paroisse ou en téléphonant à (514) 739-3034, a été fixé à 15 \$.

Selon la Montréalaise d'origine croate Daria Klanac, la Bosnie-Herzégovine et sa population vivent présentement des difficultés inimaginables dans la télévision et les autres médias d'information ne parviennent que difficilement à montrer toute l'horreur,

**RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**6/49** Tirage du 92-05-30

NUMÉROS: 2 12 19 21 35 49  
LOTS: 22 35 49

Numéro complémentaire: 44

**Extra.** Tirage du 92-05-30

NUMÉROS: 837177 100 000 \$  
37177 1 000 \$  
7177 250 \$  
177 50 \$  
77 10 \$  
7 2 \$

**Banco** Tirage du 92-05-30

1 8 9 10 17  
18 19 32 42 43  
44 47 48 53 56  
57 59 60 68 69

Prochain tirage: 92-06-01

**SELECT** Tirage du 92-05-30

2 7 10 11 22 25

Numéro complémentaire: 34

**MISE-TOT** 17 18 24 41  
GAGNANTS: 17 18 24 41

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**Mini** Tirage du 92-05-29

NUMÉROS: 511589 50 000 \$  
11589 5 000 \$  
1589 250 \$  
589 25 \$  
89 5 \$

51158 1 000 \$  
5115 100 \$  
511 10 \$

**INTER-PLUS** Tirage du 92-05-29

NUMÉROS: 710618 250 000 \$  
10618 2 500 \$  
0618 250 \$  
618 25 \$  
18 10 \$

NUMÉROS MOBILES: 96378 1 000 \$  
8662 100 \$  
716 25 \$

**Quotidienne** Tirages du 92-05-25 au 92-05-30

3 4  
LUNDI 558 6529  
MARDI 369 8820  
MERCREDI 607 5106  
JEUDI 637 9398  
VENDREDI 810 6956  
SAMEDI 735 7952

**PROMINENTAL** Tirage du 92-05-29

NUMÉRO DÉCOMPOSABLE

NUMÉROS: 3083736 1 000 000 \$  
083736 5 000 \$  
83736 500 \$  
3736 100 \$  
736 25 \$  
36 5 \$

**TVA, le réseau des tirages**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

**73389589**

Simon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563 8688.

**CLUB Multi points**

La Presse



# Plus de 33 000 clients, surtout des villes

SUITE DE LA PAGE A1

traire les éléments importants d'un texte en quelques secondes.

C'est sur des chansons francophones, que le feu de Montréal, dansera le 26 juillet. Il a promis des textes très courts... C'est à suivre.

La marque de commerce de Étienne Lacroix peut se résumer en trois mots-clés: créativité, qualité et sécurité. J'ai d'ailleurs pu constater à quel point on applique la règle de la sécurité, dès mon arrivée, sur le terrain de l'usine Étienne Lacroix à Muret. Ici, au siège social de la maison, c'est sérieux, exigeant et ordonné. On ne badine pas.

Passport déposé à l'entrée, identification constante, lieux considérés «top secret» où je ne m'arrête pas, évidemment. Ces sortes de casemates éparpillées ici et là, me rappellent ma visite au quartier de Norad, au Colorado.

Des ouvriers et surtout des ouvrières aux doigts agiles s'affairent derrière des portes blindées, isolés par des coupe-feu en béton armé. Certaines opérations plus risquées ne sont enclenchées que lorsque la guillotine (fenêtre de sécurité) tombe, la porte ne sera verrouillée qu'au moment de l'engagement de la clé dans la serrure, à l'extérieur de la pièce. Le bon déroulement de l'opération mécanique est surveillé par un moniteur-télévision. Robert Maurel, responsable des produits de pyrotechnie civile, estime que ces règles s'imposent pour assurer la sécurité des employés et répondre aux normes gouvernementales.

«Dans les spectacles aussi, on s'impose des règles de sécurité pour le public et les artificiers, insiste Maurel. Surtout pour éviter les ennuis.»

Avec son accent chantant, fort agréable, il ajoute un peu de relief, dans ce décor monotone et gris. Depuis 32 ans chez Lacroix, il a acquis une discipline stricte. Pour me montrer la composition d'une étoile entrant dans une bombe, il écrase la bille entre ses doigts et fait apparaître un produit rosacé. Il se promène, saluant joyeusement les employés, les parcelles d'étoile dans sa main, jusqu'à ce qu'il puisse les déposer dans le contenant requis. La sacro-sainte sécurité!

Une voiturette ramasse continuellement les produits finis pour ensuite les stocker dans les entrepôts. Comme on ne fabrique pas la poudre noire, on élimine ainsi d'autres risques.

«En France, nous sommes obligés de l'acheter à la Société nationale des poudres et explosifs», souligne Robert Maurel.

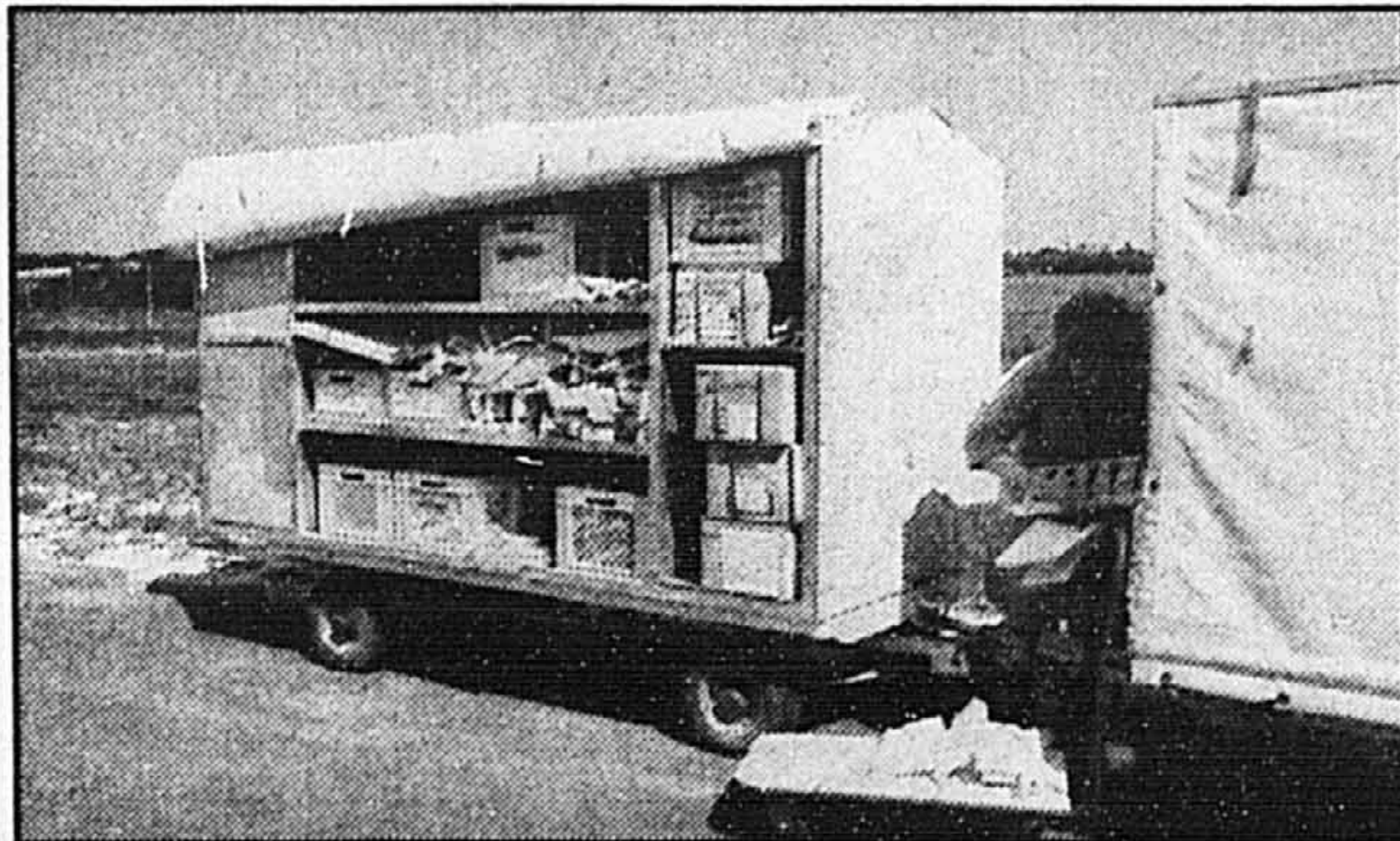
Lacroix est aussi reconnue par le gouvernement comme Centre agréé de formation des artificiers. Un stage intensif d'une semaine pour ces gens d'expérience conduit à une licence pour tirer des bombes de plus de 100 mm.

Les  
MAGICIENS  
de la nuit

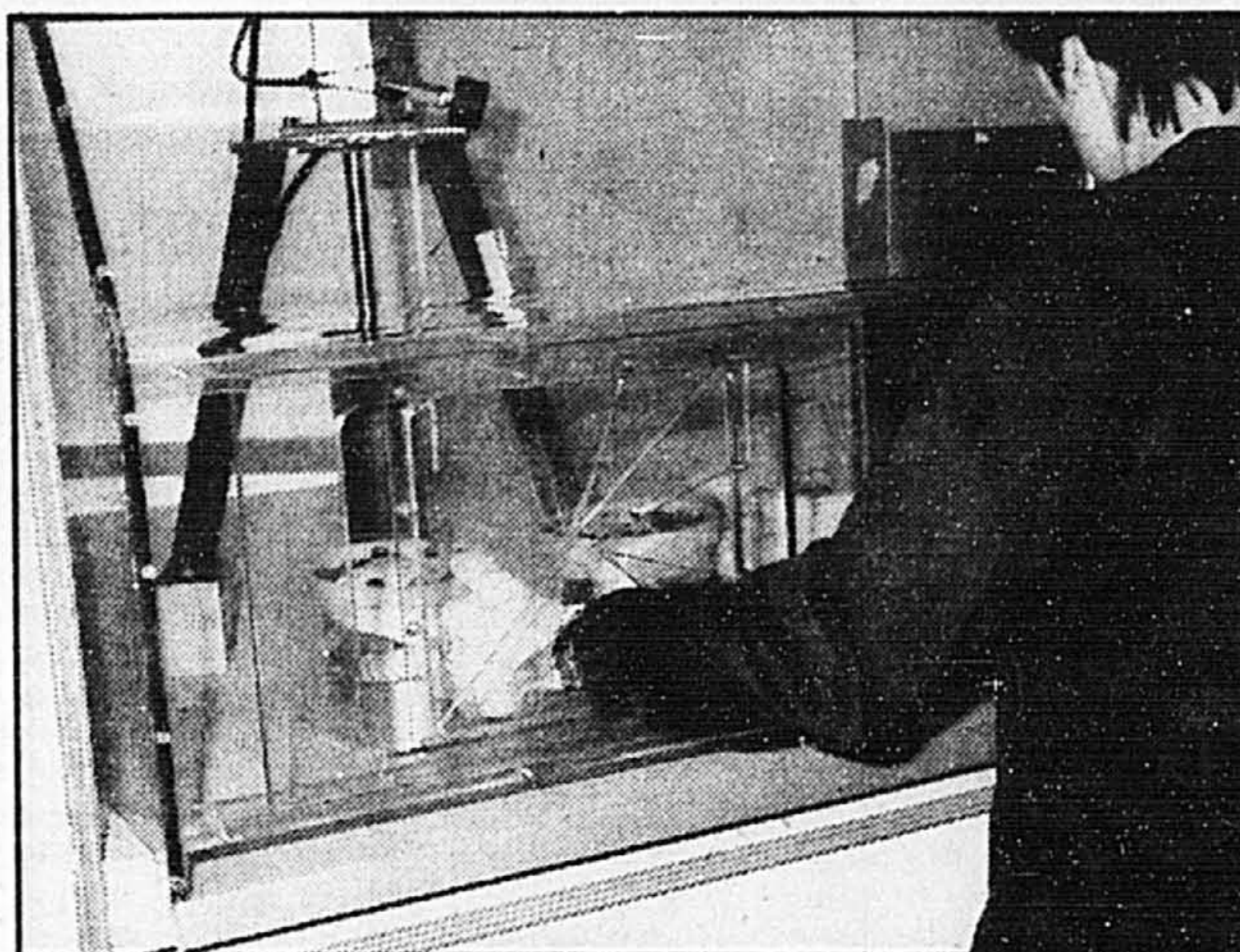


Robert Maurel, depuis 32 ans chez Étienne Lacroix et responsable de la fabrication.

Photos  
Georges Lamon



Les produits finis sont continuellement ramassés et ensuite stockés dans les entrepôts, prêts à être expédiés.



Poste de travail pour la fabrication des bombes sphériques, derrière un écran de sécurité.

«Si, autrefois les produits coûtaient moins cher, c'est qu'il n'existait pas de sécurité sociale, fait remarquer Maurel. On faisait travailler les enfants de 12 et 14 ans dans les fabriques de pièces pyrotechniques. Avec l'imposition de la Sécurité sociale, ces coûts ont beaucoup augmenté. Mais la sécurité des gens, elle, laisse encore à désirer, chez plusieurs fabricants.»

Il reste qu'avec la CEE, on s'oriente de plus en plus vers une réglementation et une homologation uniforme des produits. Ce qui, selon Maurel, va obliger bien des petits fabricants à fermer leurs portes.

La sophistication a aussi obligé l'emploi de compositions moins dangereuses. «Autrefois, nous utilisions des compositions chimiques plus stables qu'aujourd'hui, note Maurel, ce qui donnait des meilleures couleurs.» Mais le chlorate de potassium et le soufre ont dû être remplacés par des perchlorates beaucoup moins dangereux.

Fondée en 1848, la firme Étienne Lacroix est actuellement dirigée par les descendants du fondateur, dont Roger

Barès, Étienne et Jean-Jacques. Sa production se destine à 60 p. cent pour la Défense et 40 p. cent pour le civil. Un chiffre d'affaires d'environ 70 millions en 1991.

Du côté de la pyrotechnie de divertissement, la firme tire 5000 feux par an en France. Le 26 juillet quand elle tirera à Montréal, elle le fera sur le thème de «la chanson française».

Ce sont les 33 000 municipalités qui constituent sa principale clientèle et surtout Paris, le 14 juillet. La mode actuelle est aux «musikits» complets, les prêt à tirer des feux d'artifice, des jeux dont le coût varie de 10 000\$ à 15 000\$. De septembre à mars, 80 p. cent des effectifs, environ 500 personnes, sont affectés à la pyrotechnie civile. Fin avril, lors de notre passage, dans le cadre d'une tournée organisée avec la collaboration de l'AMARC, 80 p. cent du feu de Montréal étaient déjà prêts, ramassés et 30 p. cent, emballés dans des cartons. Vers le 15 juin, le conteneur partira de Sainte Foy de Peyrolières, via Le Havre avec environ 10 000 pièces.

Le Groupe Lacroix compte trois endroits répartis sur 160 ha, dont deux centrés autour de Toulouse, surnommée, «la ville rose» à cause des pierres roses de ses maisons.

C'est à Muret, à quelques kilomètres de Toulouse, sur une superficie de 35 hectares, que la firme y a établi son siège social depuis 1970. On y fait le montage, le chargement et la composition jusqu'au produit fini et les Moulages plastiques.

L'usine de Saint-Paul-des-Dax (6 ha), à 250 km de Toulouse, occupe une trentaine de personnes dans l'assemblage par procédés mécanisés de jets, bombes, étoiles et le montage des décors pour les effets spéciaux. Quant à l'usine de Sainte Foy de Peyrolières, située en rase campagne sur un sol rocaillieux, dernière acquisition du Groupe, elle est ouverte depuis plus d'un an. Étienne Lacroix y concentrera toutes ses activités dès l'an prochain. C'est d'ici déjà que partent toutes les expéditions de matériel.

DEMAIN: Les grands feux des Espagnols



Suzanne Lauzanna, depuis 1981 chez Étienne Lacroix, prépare les mèches d'allumage des bombes de 75 mm. Une opération essentiellement manuelle.

## Des nouveautés chaque année

GEORGES LAMON

■ Si cette industrie a évolué en créativité depuis les dernières années, elle le doit essentiellement à la recherche. En fait, c'est surtout du côté militaire (appelée pyrotechnique ou électronique du feu) que se fait la recherche chez Lacroix. Ces études sur les produits militaires ont évidemment profité à la pyrotechnie de divertissement, lui permettant ainsi de poursuivre son rythme innovateur.

C'est une soixantaine de personnes, dont dix ingénieurs et dix dessinateurs, qui y sont affectés à plein temps.

«Quand Lacroix lance un nouveau produit — plutôt une amélioration de produit — comme une bombe à effets nouveaux, c'est avant tout pour améliorer des couleurs par des effets visuels meilleurs», explique Jean-Pierre Costes, responsable des pièces pyrotechniques, secteur Recherche et Développement. L'an prochain on veut s'équiper de mortiers en fibre de verre uniquement et de coffres de plastique pour les bombes. À cause du coût et des implications, on ne sort que deux ou trois produits nouveaux par année.

Habituellement, ce sont deux ou trois premiers essais, avec

une dizaine de bombes. Quand elles sont bien au point, on les limite à une petite série. On les teste.

### Les essais

Ces essais comme pour le côté militaire sont pratiqués dans le champ de tir de 1200 m de profondeur et 350 m de largeur de Sainte Foy de Peyrolières ou l'on trouve aussi un petit lac — plus grand que lac des Dauphins — pour faire l'essai des bombes nautiques. C'est alors l'épreuve du cycle de la température, des chocs thermiques à chaud et à froid pour être sûr que le produit n'est pas dangereux. Une fois le produit jugé bien au point, on le présente à Étienne Barès, directeur général de la pyrotechnie civile. Après maints essais, de pré-séries en séries, on le lancera sur le marché, on le diffusera. Toutefois, au début son usage ne sera réservé qu'à quelques grands feux, comme celui de Montréal.

Ainsi cette année, on y expérimentera de nouvelles bombes nautiques et sphériques (qui se rapprochent des japonaises) de 125 à 300 mm. Des bombes avec des comètes presque aussi grosses que les bombes. Si le résultat est à la mesure des espérances de Lacroix, on peut d'ores et déjà penser que ces Français offriront une prestation de choix.

## Informations nationales

# Le PQ passe l'éponge sur l'affaire Morin

DENIS LESSARD  
HULL

■ Les péquistes estiment qu'il faut tourner la page dans l'affaire Morin. Pour le chef, Jacques Parizeau, pas question de réglemens de comptes sur des choses qui remontent à plus de 15 ans désormais.

«Vous m'avez fait comprendre que pour des réglemens de comptes sur des affaires de 15 ou 16 ans, on serait mieux de repasser», a lancé hier M. Parizeau que les militants ont alors salué par une salve d'applaudissements.

Rappelant «la stupeur» dans laquelle tous les péquistes avaient été plongés par les révélations touchant l'affaire Morin, M. Parizeau a souligné que la tenue des commentaires des membres du PQ depuis était une preuve très nette de la solidité du parti, et de son unité en dépit de cette épreuve.

Pour la plupart, les péquistes interrogés ne pargent pas l'avis du député de Mercier, Gerald Godin, qui croit qu'il faut que le Parti québécois expulse de ses rangs l'ancien ministre qui a accepté d'être payé par la GRC.

Ex-collègue de Claude Morin, le Dr Camille Laurin avoue toutefois «qu'au niveau des senti-

ments» il reste d'accord avec l'appel à l'expulsion lancé par M. Godin. «Mais au niveau de la stratégie ce ne serait pas la meilleure chose à faire, ce serait servir nos adversaires», de poursuivre M. Laurin qui avait mis beaucoup de temps à se joindre aux applaudissements à l'endroit de M. Parizeau.

M. Parizeau a reconnu que même aujourd'hui, il n'était pas certain d'avoir tous les éléments du puzzle des rapports de M. Morin avec la GRC. Mais une chose reste évidente, le gouvernement fédéral était prêt à tout pour tenter de contrecarrer les plans d'un parti politique démocratique et d'un gouvernement qu'avaient légitimement élu les Québécois. Plus récemment encore, les médias révélaient que dès 1969, avant les événements d'octobre, les dirigeants politiques fédéraux avaient spécifiquement déclenché des opérations illégales contre le mouvement indépendantiste québécois, a-t-il rappelé.

En conférence de presse, par la suite, M. Parizeau fut un peu pris de court quand on lui a demandé s'il croyait que son parti était toujours infiltré par la GRC. «Comment pouvons-nous être certains que le «département des coups bas n'est plus en opération», de lancer M. Parizeau.

# Chrétien ne veut pas changer le système actuel de santé

Presse Canadienne  
REGINA

■ Le chef libéral fédéral Jean Chrétien a réaffirmé le soutien de son parti au maintien d'un système canadien universel de soins de santé à l'endroit même où ce système a vu le jour.

M. Chrétien a plaidé, vendredi, en faveur du maintien du système actuel, accessible tant aux pauvres qu'aux riches, qui constitue à ses yeux un succès et fait l'envie de nombreux pays.

«Ce n'est pas seulement un objet de fierté. C'est un système qui fonctionne», a-t-il déclaré devant 700 convives réunis à Regina lors d'un dîner bénéfice à 150\$ le couvert.

«Bien sûr, il y a des problèmes, mais si nous examinons la situation en toute objectivité, nous ne

pouvons que constater que ces problèmes n'ont rien à voir avec ses principes de base, selon lesquels il doit être universel, transférable d'une province à l'autre, complet et acceptable pour tous. Ce sont ces concepts que nous voulons préserver.»

Il y a moins de deux mois, le chef du Reform Party, Preston Manning, déclarait également à Regina que le régime de soins de santé doit être remanié parce que la facture grimpe démesurément.

M. Chrétien a aussi déclaré que les Canadiens avaient subi d'importantes pertes d'emploi alors que le gouvernement Mulroney maintenait ses politiques en faveur d'un dollar et de taux d'intérêt élevés: «Nous avions l'habitude d'être un peuple fier et indépendant. Tout ce qui est national semble sur le point de disparaître.»

# Masse inaugure une exposition au Mémorial de Caen

Agence France-Presse  
CAEN

■ Le ministre canadien de la Défense, M. Marcel Masse, a inauguré samedi au Mémorial pour la Paix de Caen, en Normandie (ouest) une exposition destinée à commémorer l'intervention des troupes canadiennes en France lors de la première et de la seconde guerre mondiale.

Cette exposition, intitulée «Les Canadiens au secours de l'Europe», est organisée à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la conquête de la crête de Vimy, en Artois (Nord de la France), pendant la première guerre mondiale, et du 50<sup>e</sup> anniversaire du raid sur Dieppe.

pe, en 1942. Elle rend hommage aux 60 000 soldats canadiens morts au cours de la Première Guerre, et aux 40 000 qui ont donné leur vie lors de la Seconde Guerre.

Dans son allocution, M. Masse a rappelé l'action des forces canadiennes, au cours de la deuxième guerre mondiale, dans la protection des convois en Atlantique ou le débarquement de Sicile. Il a également insisté sur le rôle «pionnier» du Canada dans le maintien de la paix dans le monde, faisant valoir que le Canada «est le seul pays à avoir participé à toutes les missions de maintien de la paix organisées depuis 1947 par les Nations-Unies».

## SEMAINE DU 31 MAI

31 mai 1796  
Dissolution du premier Parlement.

31 mai 1958  
Jean Lesage est choisi chef du Parti libéral.

1er juin 1945  
Création de la fonction de président général des élections.

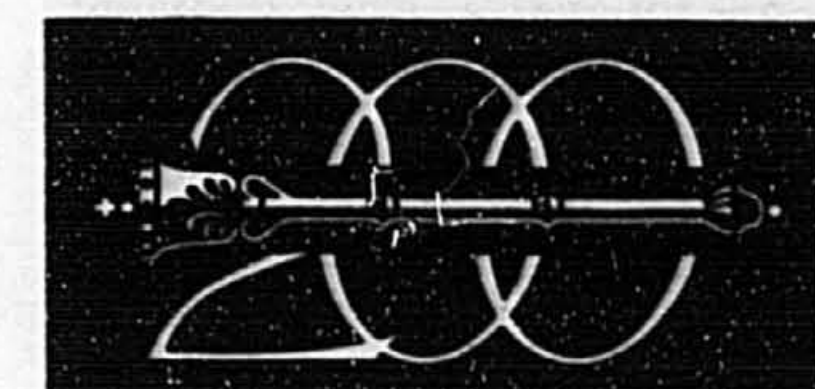
2 juin 1953  
Couronnement d'Elizabeth II.

3 juin 1878  
Agitation ouvrière et affrontement violent sur le chantier de construction de l'Hôtel du Parlement, à Québec.

3 juin 1987  
Les onze premiers ministres signent l'Accord du lac Meech.

4 juin 1878  
Ouverture de la session. Le conservateur indépendant Arthur Turcotte est élu Orateur de l'Assemblée par 33 voix contre 32, la majorité étant obtenue par sa propre voix.

5 juin 1966  
Elections générales. L'Union na-



Bicentenaire des Institutions parlementaires du Québec

tionale prend le pouvoir avec 56 députés contre 50 pour les Libéraux, ces derniers ayant cependant obtenu plus de votes (47,2% contre 41%).

5 juin 1985  
Démission de Francine Lalonde comme ministre déléguée à la Condition féminine à la suite de sa défaite dans Bertrand le 3 juin. Elle était demeurée ministre 138 jours, sans être élue, un record dans l'histoire du Québec.

6 juin 1850  
Adoption par l'Assemblée d'une motion pour que soit établie une bibliothèque parlementaire commune aux deux Chambres.

## ÉCONOMISEZ!

Payez des prix d'entrepôt très bas et non des prix de détail et de grands magasins très élevés.

SOYEZ À L'AISE DE VISITER NOTRE ENTREPÔT! COMPARÉZ NOS PRIX ET NOTRE CHOIX AVANT D'ACHETER. NOUS RENCONTRONS OU BATTONS TOUS PRIX OU QUOTATIONS LÉGITIMES DE NOS COMPÉTITEURS! SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS!

PRIX SUPER POUR LE MOIS DE MAI 1992 — MÊMES PRIX QU'EN 1962

| EXCLUSIF    | CHINOIS ROYALE ULTRA 90 6/8 | 9 x 12  | 8 1/2 x 11 1/2 | 8 x 10 | 7 1/2 x 9 1/2 | 6 x 9 |
|-------------|-----------------------------|---------|----------------|--------|---------------|-------|
|             | CHINOIS ROYALE SUPER 90 5/8 | 1 199\$ | 1 399\$        | 959\$  | 1 099\$       | 799\$ |
|             | CHINOIS ROYALE SUPER 80 5/8 | 919\$   | 919\$          | 669\$  | 669\$         | 499\$ |
| LIQUIDATION | INDIAN ROYALE SHAMI 4 Pils  | —       | 699\$          | —      | 549\$         | 449\$ |



NOUVEL ARRIVAGE: TAPIS INDO-PERSE!

6681, av. du Parc, Montréal — Tél.: 271-7750 A Ottawa: Ottawa Oriental Rug Centre - 297A, Richmond Rd.

Nous sommes imbattables pour la qualité, le choix, le service et les prix

Nous importons pour les Canadiens depuis 1929

**Raymond & Heller**  
Magasin-entrepôt de tapis d'Orient de Montréal

NETTOYAGE DE TAPIS PAR EXPERTS  
50% pc seulement TPS incluse  
EXPERT EN REPARATION, POSE DE FRANGE, ETC... DEPUIS 63 ANS

Heures d'ouverture:  
Du lundi au jeudi: de 8 h 30 à 17 h  
Le vendredi: de 8 h 30 à 21 h  
Le samedi: de 10 h à 17 h





## Montréal en ville

## Les tee-shirts de l'été



JOHANNE MERCIER

collaboration spéciale

Chaque événement a le sien. Blanc, rouge, gris ou noir. Explicite ou tacite. Nationaliste ou humoriste. Original ou banal.

Ils incitent à la fête, au rire et à la célébration.

Avec l'été, arrivent donc les tee-shirts porteurs de message. Chaque personne qui le revêt devient un médium en soi. Nous voilà donc devenus de beaux véhicules publicitaires, et qui en plus paient pour l'être... Entre 12\$ et 25\$. Car en endossant un tee-shirt, on endosse une cause, on transporte un message, on dit oui, quoi!

Voici donc cette semaine une chronique exceptionnellement illustrée, dans laquelle vous sont présentés plus ou moins en premier, c'est selon, les tee-shirts en voie d'être les plus populaires de l'été.

350 ANS



## ROME

Tout d'abord celui de l'exposition Rome: 1000 ans de civilisation. Amusant. On y lit: «Je suis un Original», allusion aux impressionnantes pièces de la Rome antique amenées d'Italie jusqu'au Palais de la Civilisation de l'Île Notre-Dame pour tout l'été. En noir, blanc ou gris, 14,95\$ en vente au Palais.

Celui de la Fête nationale ne sera disponible que dans quelques jours, en exclusivité à la boutique de la Fête nationale pour 12,50\$ (82, rue Sherbrooke ouest). Une main y tient une fleur de lys comme un bouquet. Création: Communications Babbab.

## JUSTE POUR RIRE

1992: dixième anniversaire du festival *Juste pour rire*. Le dessinateur attitré du visuel du festival, Vittorio, a choisi d'illustrer l'événement avec un gâteau. Le nouveau tee-shirt du Festival se vendra 20\$ à compter du 15 juin au 1617 rue Saint-Denis. A cette même adresse se vendra durant le festival (30 juillet au 9 août) toute une série de produits dérivés, dont des vêtements et accessoires traditionnels, mais en nouveauté, masques et tenues de nuit.

Bien sûr le 350<sup>e</sup> a aussi son tee-shirt, à l'emblème des fêtes. Rappelons que le symbole graphique des festivités est la forme stylisée d'un visage humain qui symbolise la cordialité des Montréalais. Création: Cossette Communications. En vente à 20\$ dans 75 points de vente à Montréal, dont le plus intéressant est la boutique du Marché Bonsecours, au 350 rue Saint-Paul est.

## LE GRAND PRIX

Enfin, le Grand prix du Canada a aussi son chandail, rehaussé d'une voiture évidemment. En vente à compter du 11 juin dans une vingtaine de points de vente à Montréal et sur le site du circuit. Entre 20\$ et 25\$.

Mais le tee-shirt de l'été pourrait bien être celui que VOUS ferez imprimer. Où? Entre autres chez C.M.E. (180, rue Bates bureau 307, téléphone 733-6654). Voici comment procéder: vous apportez le «prêt à photographier» de votre dessin ou logo, c'est-à-dire une acétate très opaque, que l'on peut obtenir dans un Copie Express. Vous avez besoin d'avoir une grosse famille car chaque modèle doit être imprimé à au moins 48 exemplaires... On peut en obtenir de quantités différentes (entre 3\$ et 9\$ non imprimés), le tout à partir de 3,95\$. Livraison: 48 heures.



Cette année, le festival Juste pour rire fête son 10<sup>e</sup> anniversaire ce qui nous vaut un nouveau logo.



Le Grand Prix du Canada qui se tiendra au Circuit Gilles Villeneuve tient aussi à souligner l'événement en offrant son propre tee-shirt.

PHOTOS MICHEL CRAVEL, La Presse



La vedette, cet été, est le tee-shirt à l'emblème des fêtes du 350<sup>e</sup> de Montréal.



PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, La Presse

Le Palais de la civilisation, dans le cadre de l'exposition «Rome, 1000 ans de civilisation», met en vente des tee-shirts, question d'attirer des visiteurs branchés. On peut se les procurer à la boutique Renaud-Bray en demandant Nathalie Savaria.

## Les maires de Montréal



## La venue du tramway électrique oblige la Ville à déneiger

ROBERT COMEAU

collaboration spéciale

Tres tôt, James McShane a été une figure marquante de la vie publique montréalaise. Ce nationaliste irlandais a représenté ses compatriotes du quartier Sainte-Anne à l'Hôtel de ville durant plus vingt ans avant d'être élu le 21<sup>e</sup> maire de 1891 à 1893. Ce riche commerçant est l'idole du Griffintown. «People's Jimmy» comme les Irlandais le surnommaient familièrement est l'un des politiciens les plus roués de Montréal. Il connaît le jeu de la politique.

Il entreprend sa carrière politique en 1868. Il sera conseiller jusqu'en 1881 alors qu'il est déclaré inhabile à siéger. Il revient en 1883 et sera réélu jusqu'en 1887.

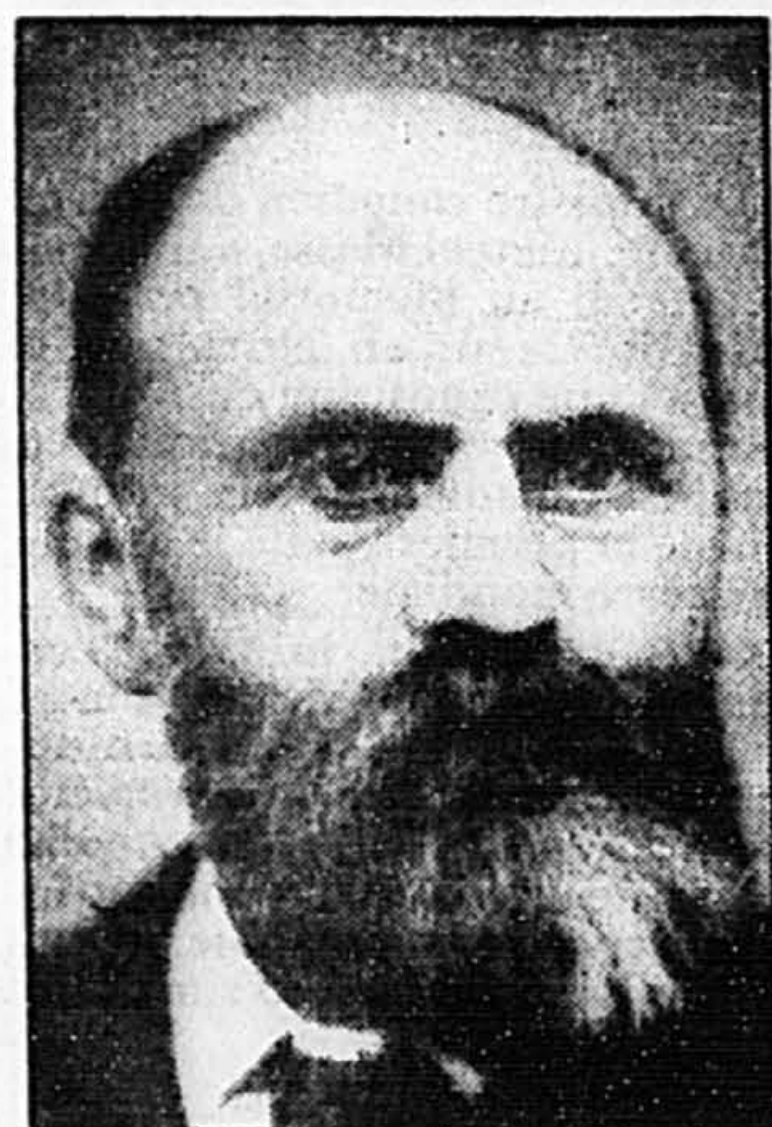
Afin de préparer sa candidature à la mairie en 1891, il fonde un journal *Le Progrès municipal* qui ne paraîtra qu'au début de l'année 1891. Le maire sortant, Jacques Gréffier, élu par acclamation à deux reprises, espérait bien conserver la mairie. Devant les protestations des anglophones, McShane pose sa candidature. La lutte se poursuit donc entre un libéral anglophone et un libéral francophone. Les conservateurs canadiens-français qui ont une dent contre les libéraux pèsent de tout leur poids pour infliger une leçon au maire sortant; McShane l'emporte facilement par 10 297 voix contre 5 166.

## Tramway électrique et déneigement

En 1891, Montréal compte environ 216 000 personnes. On parle de célébrer le 250<sup>e</sup> anniversaire en 1892 en organisant une exposition mondiale mais c'est finalement Chicago, dont la véritable fondation remonte à 1804, qui s'empare de l'idée et la réalise. L'idée refusa surface en 1895.

Depuis 1889, le conseiller municipal Raymond Préfontaine préside le comité de voirie: il est très actif et multiplie les contrats de pavage, d'élargissement des rues et de la pose des égouts. Il utilise ce comité pour favoriser le développement de l'Est de Montréal, négligé par les maires anglophones. Il profite de l'appui de la compagnie des tramways dont les installations sont situées dans son quartier, à Hochelaga.

Lorsque la «Montreal Street Railway» du financier L.J. Forget



James McShane, maire de 1891 à 1893.

demande à la Ville une franchise pour l'introduction du tramway électrique, c'est le président du comité de la voirie qui est l'un des principaux artisans de l'octroi à cette compagnie d'un nouveau contrat d'une durée de 30 ans.

C'est en septembre 1892 que le premier tramway électrique circule à Montréal. Ottawa avait déjà avancé la métropole puisqu'elle avait commencé à l'introduire en 1891. Si on avait tardé à électrifier le système, c'est que l'on craignait les dangers de l'électrocution et il fallait surmonter le problème de l'accumulation de la neige sur les voies, l'hiver.

Or, à l'usage on s'aperçut rapidement qu'il n'y avait aucun danger d'électrocution. Quant au débaillement des voies ferrées l'hiver, la compagnie imagina l'installation de balais mécaniques à l'avant des tramways pour débayer les rails ce qui solutionna en partie le problème. Mais il fallait bien dégager les intersections pour permettre aux usagers un accès facile. C'est donc véritablement à cette époque que débute à Montréal l'industrie de l'enlèvement de la neige. Le procédé est encore primaire puisque des hommes, payés à l'heure et armés de pelle, remplissent des tombereaux sur patin qui sont acheminés vers des terrains vagues qui servent de «décharges». Les frais de déneigement seront partagés entre la Ville et la Compagnie des tramways.

Il faudra deux ans pour électrifier tout le réseau. C'est le tramway qui sera le grand responsa-

ble de l'expansion du territoire urbain. Il permet aux travailleurs d'habiter loin de leur lieu de travail, d'où le développement des banlieues. Dès 1893, une ligne relie Montréal à la cité de Maisonneuve. Deux autres compagnies développent un service de transport de banlieue pour relier Lachine, les villages le long de la rivière des Prairies et le Bout-de-l'Île à Montréal. Dès ce moment les rues principales sont éclairées par des lampes à arc, les autres demeurant au gaz.

## République des camarades

Sous la gouverne du maire McShane, trois échevins, Raymond Préfontaine, Henri-Benjamin Rainville et Cléophas Beausoleil, intimes du premier ministre Mercier, entretiennent une de ces «républiques des camarades» où fleurit le pot-de-vin. Le maire ferme les yeux ou partage. Ces échevins francophones seront dénoncés par George Washington Stephens, véritable chien de garde de l'Hôtel de ville et député provincial. Avec son groupe de «réformistes», il dénonce la clique de Préfontaine, en se gardant bien toutefois d'attaquer le maire. De son côté, la population francophone qui a réélu le maire sans opposition en 1892, réclame un maire francophone. Le maire McShane, à la fin de son second mandat, signifie son intention de solliciter un nouveau terme.

Ayant été défait dans Montréal-Centre à l'élection fédérale de 1892, il était résolu à venger sa défaite comme député en s'accrochant à son poste de maire. L'idole de Griffintown tentera de diviser le vote francophone lorsqu'il apprit qu'Alphonse Desjardins avait décidé de se retirer comme député d'Hochelaga pour se présenter à la mairie.

## L'incident du collier

Profitant d'un article méconnu de la Charte de Montréal, McShane contesta la tenue de l'élection le 1<sup>er</sup> février 1893. Le juge Doherty lui accorda l'injonction mais le greffier passa outre et l'élection fut tenue comme prévue. Le sénateur Desjardins recueillit 8848 voix contre 8692.

McShane n'accepta pas son échec comme en témoigne l'incident du collier. Huit jours avant l'inauguration du nouveau conseil, on constate que le collier d'officier du maire est disparu. Une enquête révèle qu'il est chez McShane. On le réclame. Il

annonce qu'il ira le porter à l'Hôtel de ville. Trouvant sur place le nouveau maire, il pique une colère, lui signifie qu'il est encore maire, qu'il a droit d'occuper les appartements de la mairie et que les tribunaux auront bientôt à décider s'il est encore maire. Il fallut un ordre du tribunal pour forcer McShane à retourner le collier.

En janvier 1894, il veut encore faire un retour à la mairie. Il se présente cette fois contre l'ancien maire de Saint-Jean-Baptiste, J. O. Villeneuve. Le journal *La Presse* ne cache pas ses préférences pour le candidat francophone. L'échevin Préfontaine fait campagne pour Villeneuve qui l'emportera.

Qui était cet ardent libéral dont on a écrit qu'il a pris part jusqu'à la fin de sa vie à toutes les luttes du parti et dont l'ouverture d'esprit lui a toujours valu l'estime de ses pires adversaires politiques? James McShane est né à Montréal dans la paroisse Notre-Dame. Fils de James McShane, journalier et marchand et d'Ellen Quinn, originaires d'Irlande, et qui vécurent une cinquantaine d'années à Montréal. Son père avait un commerce de vente, d'emballage et d'exportation de viande pour les États-Unis et l'Angleterre.

Il entreprit ses études sous la tutelle d'un maître d'école, Daniel Mahoney, et les poursuivit au Collège des Sulpiciens de Montréal en 1847-1848. A 18 ans, il se lance dans les affaires avec son père. Il devient un important commerçant de bestiaux et exportateur de viande. Il a été le premier à exporter du bétail canadien en Angleterre en 1874. Sa société comptait au nombre de ses clients la compagnie de transport maritime Allan et les troupes royales qui avaient leur quartier à Montréal.

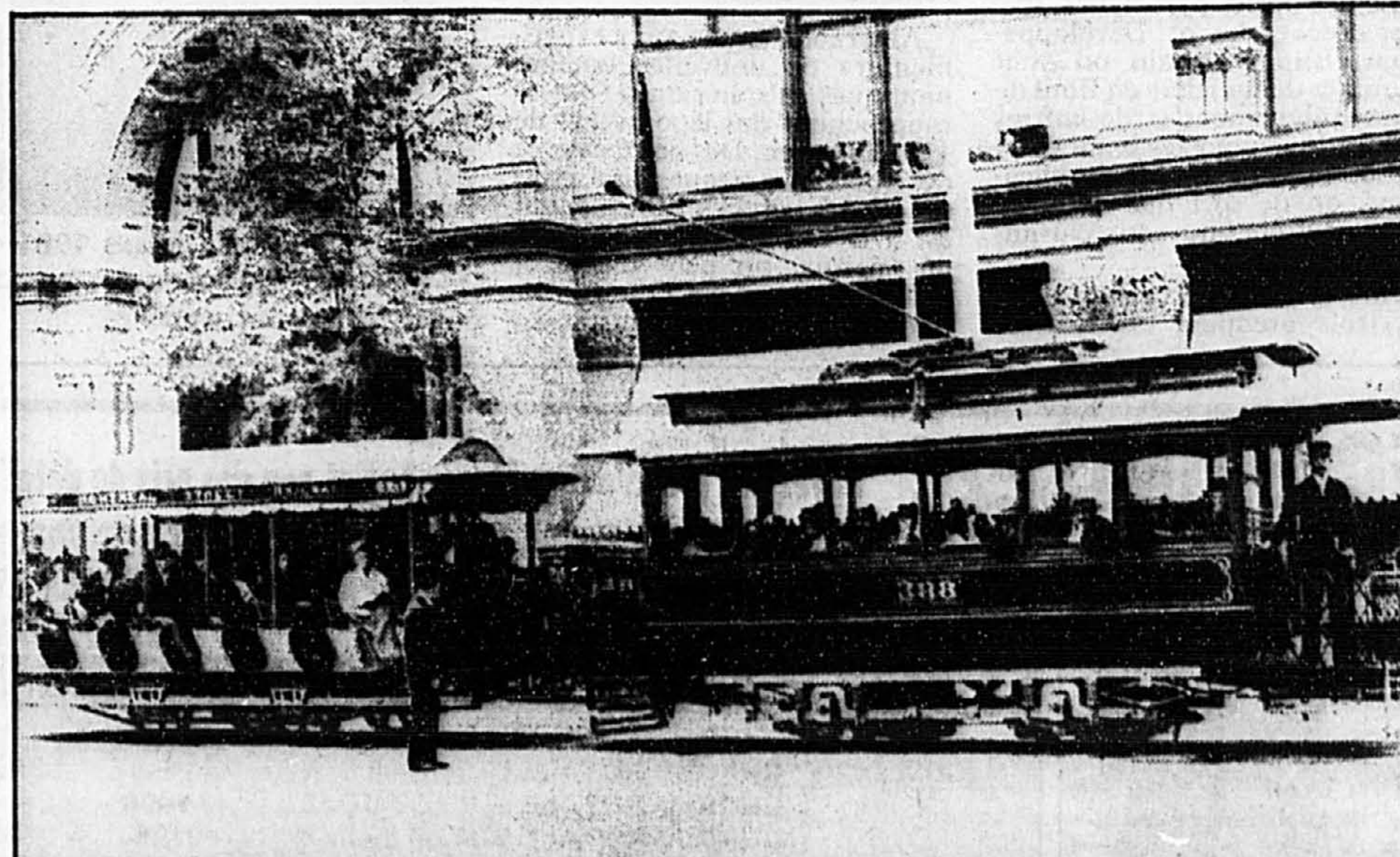
En 1866, il a fait partie du premier Bataillon de la milice volontaire lors du raid des Fenians (des Irlandais qui voulaient former une nouvelle république au nord des États-Unis) puis fut décoré pour services rendus. En 1870, il se retire des affaires, fortune faite; il commence des opérations en bourse. Pendant quatre ans, il est agent de change avant de se lancer dans l'exportation du bétail. Il est actif au Montreal Board of Trade et sera également membre du Chicago Board of Trade.

Sur la scène provinciale, après une tentative infructueuse de se faire élire député libéral en 1873 dans la circonscription de Montréal-Ouest, il connaît plus de succès en 1878, 1881 et 1886. Dans le cabinet Mercier, il de-

vient ministre de l'Agriculture et des Travaux publics de janvier 1887 à 1888. Après un discours du premier ministre en faveur d'un projet de loi concernant les tramways et qui avait suscité une vive opposition, il tua sa carrière ministérielle en déclarant: «No honest man can vote for the bill!». Il fut disqualifié comme député par la Cour de revision en 1889 lorsqu'il fut prouvé qu'il avait fait voter des morts à son élection précédente. Mais il se fera réélire en 1890 dans Montréal-Centre.

Plus tard, il poursuivra sa carrière au Parlement fédéral en se faisant élire député libéral dans Montréal-Centre à une élection partielle en décembre 1895 où il défait William Hingston, un ex-maire. Il sera à son tour battu dans Montréal-Sainte-Anne aux élections fédérales de 1896. Il a été membre de la Commission du Port avant de devenir le 6<sup>e</sup> «maître du Port» de Montréal de 1900 à 1911.

SOURCES: AVM, James McShane: B.R.H. 60 (avril-juin 1954); 97: Les Cahiers des Dix, vol.20 (1955) et vol.23 (1958); Lamothe et al., Histoire de la Corporation de la cité de Montréal; Paul-André Linteau, «Le développement du port de Montréal au début du 20<sup>e</sup> siècle», S.H.C., Communications historiques, 1972: 181-205; Robert Rumilly, Histoire de Montréal, tome 3; The Montreal Daily Star, 12 avril 1881; Le Monde illustré, 14 juin 1887; La Presse, 31 janvier 1894, 21 février 1900, 31 janvier 1894; La Patrie, 21 février 1900.



Ce tramway électrique, photographié devant le magasin Morgan en 1894, remorque un vieux tramway à traction animale que l'on utilisera jusqu'en 1897 afin de pouvoir accueillir plus d'usagers.





## « On a kidnappé votre enfant »

*S'il est un crime véral que réprouve au plus haut point la morale publique, c'est celui du rapt d'un enfant. Depuis l'affaire de l'enlèvement puis du meurtre du fils Lindbergh, aux États-Unis, voilà une soixantaine d'années, la loi permet aux tribunaux d'être impitoyables dans ces circonstances. Au Québec, nous avons eu la chance de vivre très peu d'affaires du genre. À vrai dire, la chronique en a retenu que deux seules qui firent grand bruit à leur époque. L'une s'est terminée de façon heureuse, l'autre a tourné au ridicule puis au tragique. Pis encore, vingt ans ont passé, on n'a pu en punir tous les instigateurs.*

# Il manque encore un coupable...



**DANIEL PROULX**

collaboration spéciale

Cela n'arrive qu'aux autres... Les Leblanc sont de modestes mais prospères épiciers du boulevard Saint-Joseph, à Hull, que le malheur frappe le 23 septembre 1971. Ce jour-là, comme à tous les matins depuis la rentrée des classes, leur fils unique, Gilles, qui a dix ans, a quitté la maison pour se rendre à son école, à un peu plus d'un kilomètre de là.

Il y est depuis peu quand un inconnu, qui se fait passer pour son père, joint le directeur de l'école au téléphone et lui demande de renvoyer le petit à la maison, il y a une urgence... Deux heures plus tard, vers les onze heures, la mère reçoit à l'épicerie un appel qui lui apprend que son fils a été kidnappé et qu'en échange de sa liberté, ses parents devront payer une rançon. On rappellera pour faire part du montant et des modalités de paiement. Le tout assorti de la menace d'usage: il ne faut pas appeler la police, la vie du petit est en danger.

La mère croit avoir affaire à un fou, elle appelle tout de suite à l'école pour s'assurer que son fils y est. Le directeur est catastrophé: ce n'est pas le père de Gilles qui a appelé? La mère a les jambes coupées, l'angoisse la prend à la gorge.

Elle envoie quérir son mari qui est là quand le ravisseur rappelle. Il demande trois mille minables dollars de rançon! Il fait ça à un enfant et à ses parents pour un si ridicule bénéfice? Rendez-vous est pris dans un parc de stationnement d'Ottawa pour trois heures de l'après-midi. Le père y est tel que convenu, le ravisseur ne donne aucun signe de vie. Il rappelle une heure plus tard et explique qu'il a trouvé la camionnette de livraison du supermarché trop voyante...

Deux autres fois, ce même jour, des rendez-vous sont pris, deux fois l'inconnu ne se manifeste pas. Puis plus de nouvelles... La famille et les amis passent la soirée puis la nuit auprès des parents dans leur appartement au-dessus du supermarché. Personne ne peut fermer l'œil, les heures passent, la tension monte, les Leblanc vivent un insupportable cauchemar.

Le vendredi 24 septembre, le cauche-

mar persiste. Les parents languissent après l'appel qui ne vient pas, la mère n'a plus la force de pleurer, le père n'émets pas un son. Où est leur fils? Qu'est-on en train de lui faire? Pourquoi lui? Mon Dieu, faites quelque chose! A-t-on affaire à un fou? À un sadique? Quatre fois le téléphone sonne, mais ils n'entendent que des rires à l'autre bout du fil. Ils n'ont pas d'ennemis, ce sont de paisibles commerçants, pourquoi fait-on ça à leur enfant?

Une autre nuit, c'est déjà samedi, le silence toujours. Un peu avant midi, le curé se pointe à la maison. Il a pris charge de leur apprendre la terrible nouvelle. Plus tôt le matin, des enfants ont découvert le cadavre de Gilles dans un bois du lac des Fées, la tête écrasée sous une pierre de 25 kilos, le corps transpercé de trois coups de couteau...

Les médias se sont emparés de l'affaire, l'indignation est générale, le pays compatit à la douleur des parents. Tout Hull est aux funérailles. Sur la tombe de son fils, la mère crie sa révolte: «Je ne veux pas le laisser seul... Non... Non... Ils m'ont pris mon Gilles... Ils vont se faire prendre, les assassins...»

Les agents des polices provinciales du Québec et de l'Ontario, de même que ceux des villes d'Ottawa et de Hull partent en chasse. On recherche le moindre indice, le moindre témoin, tout ce que la région peut compter de personnage louche est interpellé. Certains penchent pour l'hypothèse du fou, d'autres pas. D'abord, ne s'agit-il pas de quelqu'un qui connaît la famille, qui sait quelle école fréquentait l'enfant? Deuzio, la ruse pour le faire quitter son école n'est-elle pas l'oeuvre d'un petit futé? D'autre part, l'hypothèse du sadique ne tient pas devant cette histoire de rançon. Pourquoi alors un montant aussi ridicule? Des enquêteurs croient plutôt avoir affaire à un ou deux demisels qui ont rapidement craint que l'affaire n'aboutisse à rien et ont éliminé l'enfant de peur qu'il les ait reconnus...

Un témoin l'a vu avec un inconnu qui l'a fait monter dans une Volkswagen noire au volant de laquelle il y avait un autre individu. Il est en mesure de donner une description du premier. On dresse un portrait-robot aussitôt diffusé à la grandeur de la province, la police lance un appel à la population, la ville de Hull offre une récompense de 5000 \$ pour tout renseignement qui pourrait mener à son arrestation.

Les semaines passent, on pédale dans la chourroute. Quatre mois se sont écoulés, le père adresse une demande au ministère de la Justice pour que l'en-



Gilles Leblanc, 10 ans, photographié avec son père dans le logement familial.

PHOTO gracieuseté Allo Police

quête soit confiée au bureau montréalais des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec. La requête lui est accordée dans les jours qui suivent, deux policiers sont dépêchés à Hull. Jacques Gaboury et Jean-Claude Simard remuent ciel et terre, mais en vain. Leur conviction, à la fin, est qu'il faut chercher du côté des petites crapules de la région. Ils rentrent bredouilles, ils seront affectés à d'autres tâches, mais ils ont la mémoire longue...

Les choses vont en rester là jusqu'en octobre 1975. Quatre ans ont passé, le dossier s'est empoussiéré. Un petit truand hullois sans envergure, du nom de Pelland, a été pris sur les lieux d'un hold-up à Valleyfield. L'affaire vient aux oreilles du policier Jacques Gabou-

ry, qui est maintenant lieutenant et responsable du bureau des enquêtes criminelles... à Hull. Il charge deux de ses hommes de se rendre à Valleyfield et d'y cuisiner ce Pelland. On ne sait jamais. Les enquêteurs Galianos et Miller n'y vont pas par quatre chemins. L'un deux, lors d'une conversation, demande à brûle-pourpoint au suspect: «Qui c'est qui a tué le petit Leblanc?» Le client, spontanément, leur donne un nom... Le hasard est le meilleur ami du policier...

Le détenu est ramené à Hull: on tient enfin une piste, on ne la lâchera pas. Pelland vide son sac. C'est, selon ses dires, une connaissance qui a monté toute l'affaire, un certain Desève, qui travaillait à l'époque dans un bar situé à une

rue de l'épicerie des Leblanc et qui les connaissait vaguement. Il a convaincu Pelland d'être du coup, il parlait d'une rançon de 30000 \$... C'est Desève qui a téléphoné à l'école, c'est Pelland qui est descendu de la Volkswagen noire pour enlever le petit. Ils se sont rendus dans un logement de Hull où l'autre a ligoté puis baillonné leur otage. Pelland a quitté les lieux pour se rendre auprès de sa femme qui devait accoucher incessamment. Il reste sans nouvelles de son complice, il trouve que l'affaire est allée trop loin, il se rend au logement, décidé à libérer le petit, il n'y a personne. Quand il parvient à joindre son complice, il est trop tard, l'irréversible a été commis...

Pelland est traduit en justice pour l'enlèvement de Gilles Leblanc, il est condamné à neuf ans d'emprisonnement. Il peut maintenant témoigner à la charge de son présumé complice d'alors dont le procès s'instruit en juin 1976, près de cinq ans après l'affaire. Pelland a été accusé d'enlèvement, Desève, à 28 ans, est accusé de meurtre.

Les parents témoignent qu'ils avaient approché l'accusé quelques jours après l'enlèvement: «Il travaillait dans un bar, on apprend beaucoup de choses quand on travaille dans ces endroits-là...» Il les avait assurés de sa collaboration, il est devenu un client de leur commerce et un ami de la maison. Il a même offert de rencontrer les enquêteurs et de voir avec eux ce qu'il pouvait faire... Il a beau invoquer un alibi, après quinze jours d'audiences et six heures de délibération du jury, il est reconnu coupable et condamné à la prison à perpétuité. Il devra purger quinze ans de sa peine avant d'être éligible à une libération conditionnelle.

Il en appelle au plus haut tribunal de la province qui ordonne la tenue d'un nouveau procès. On recommence tout en juin 1979. Huit ans ou presque ont passé depuis la mort de Gilles Leblanc. Cette fois, son père ne témoignera pas: «Il est mort de peine...» tient à préciser sa veuve. Le témoignage de Pelland ne suffit pas, le juge a mis en garde les jurés sur les dires d'un présumé complice non corroborés par quiconque. Desève est acquitté. La mère fera ce commentaire aux journalistes: «Nous ne crions pas vengeance, nous demandons justice. Ma vie est à jamais ruinée, j'ai perdu mon enfant et après, j'ai perdu mon mari...»

L'affaire en restera là, l'assassin du petit Leblanc court toujours. Les imbéciles ont de la chance, c'est bien connu. Même quand ils se font assassins...

## Sueurs froides

Dorothy et Cyril Reitman forment un couple en vue de Mont-Royal, la banlieue chère de Montréal. Le mari est le fils du fondateur de l'impressionnante chaîne de magasins de lingerie pour dames qui portent son nom. Le souper du petit Joel, leur fils unique de deux ans et demi, est terminé. Sa mère se hâte de mettre la dernière main à sa toilette, ils sont invités à une réception au Elmridge Country Club de Dorval, un club de golf fondé par la communauté juive de Montréal en réaction au fait qu'elle a accès à très peu de ces clubs, ici comme partout ailleurs.

Nous sommes en juin 1958, l'Amérique appartient exclusivement à ceux qui sont blancs, anglo-saxons et protestants. Le WASP est roi et maître sur le continent, le Québec inclus.

Les Reitman ne manquent de rien, le Canada n'est pas en récession, les affaires tournent rond dans le commerce de détail. Leur résidence est pour le moins cosue, ils ont les moyens de se payer une gouvernante, une Allemande de quarante ans passés, Greta Goede, qui n'est à leur service que depuis une quinzaine mais dont ils sont fort satisfaits.

La mère de Joel appelle une première fois à 19 h 30, tout va bien, l'enfant s'apprête à aller au lit. À 21 h 30, elle n'obtient pas de réponse, Greta doit dormir aussi. Au retour, arrivés devant la maison, ils n'aperçoivent aucune lumière. Ils sonnent, pas de réponse. Ils n'ont pas la clef, ils doivent briser un carreau de la porte de service. Ils passent à la chambre du petit, il n'y est pas! Aucune trace de Greta. Ils fouillent la maison, la mère trouve une lettre dans le garage, elle l'ouvre. Le message est clair, Joel a été kidnappé, ils ne doivent en aucun cas prévenir qui que ce soit s'ils veulent qu'il ait la vie sauve. Pour le revoir, il leur en coûtera 10000 \$, en petites coupures, qu'ils déposeront dans la toilette des dames d'un terminus d'autobus de l'ouest de la ville, le matin même, avant dix heures...

Ils terminent à peine leur lecture que deux policiers sonnent à la porte. Des voisins ont entendu des bruits de verre brisé, on se tient entre voisins à Mont-Royal, ils ont prévenu la police... Les agents, à voir l'allure paniquée des propriétaires et le geste de la mère qui dissimule quelque chose dans son dos, insistent, posent des questions et s'enquerraient s'ils ne pourraient pas leur être utiles. La mère s'effondre, elle raconte tout.

En moins de deux, c'est le branle-bas de combat. On élabore un plan d'ac-

tion: on livre la rançon, on poste dans le terminus deux policières déguisées en voyageuses, on cerne discrètement l'endroit afin de prendre le ravisseur la main dans le sac...

Mais on va jouer de malchance. La rançon vient à peine d'être laissée dans les toilettes que cinq minutes plus tard, une voiture cellulaire de la police de Montréal tombe en panne à la porte même du terminus! Il faudra plus d'une demi-heure pour la remorquer. C'est la catastrophe: l'incident aurait fait fuir le moins futé des malfaiteurs. S'il fallait qu'il s'estime floué et mette sa menace à exécution! Les heures passent, en début d'après-midi, personne ne s'est manifesté, les policiers plient bagage.

Une longue et cruelle attente commence. Le téléphone ne sonne pas, les parents se meurent d'angoisse. Les policiers et les proches à leurs côtés sèchent d'impatience, on compte les minutes, la journée du dimanche y passe. En soirée, on fait prendre des calmants aux parents qui n'ont pas fermé l'œil depuis samedi soir et arrivent à peine à se nourrir. On s'est auparavant entendu sur la stratégie suivante: on laisse passer la journée de lundi, au cas où, puis mardi, on rend la nouvelle publique et les parents lancent un appel aux ravisseurs.

Ce lundi même, à Ottawa, Édouard Royer s'apprête à faire la course la plus payante de sa vie. Il fait monter dans son taxi en début d'après-midi une dame et un jeune enfant. Celle-ci a un tas de choses à faire, pourrait-il garder l'enfant deux ou trois heures? Il lui suggère plutôt de le confier à sa femme. Ils se rendent chez lui, le petit pleure quand la dame le laisse, il lui semble très attaché. Vers les six heures, le couple Royer s'inquiète, ils n'ont toujours pas de nouvelles de la dame. La soirée passe, il est bientôt minuit, elle n'a toujours pas donné signe de vie. On va se coucher, on avisera le lendemain matin.

C'est à la lecture de la manchette des journaux que le taxi fait deux et deux. Il appelle aussitôt les policiers qui accourent chez lui puis entrent en communication avec leurs confrères montréalais. L'enfant est au bout du fil, sa mère reconnaît son babillage, Joel est vivant! On fait monter les parents à bord d'une voiture de police, on file à Ottawa en trombe.

Trois jours plus tard, le calme revenu, Cyril Reitman tient à retourner en avion à Ottawa pour remettre 2000 \$ au couple Royer en signe de reconnais-



Le petit Joel Reitman et le chauffeur de taxi d'Ottawa, Édouard Royer, à qui Greta Goede (ci-dessous) avait confié l'enfant. Mme Goede fut arrêtée à Toronto et ramenée à Montréal.

PHOTOS La Presse



sance. Ce n'est pas tout, madame pourra se procurer à l'œil ce que bon lui semblera dans n'importe lequel magasin de la chaîne Reitman.

Quant à Greta Goede, on lui mettra la main au collet à Toronto le lendemain. À l'examen, la pauvre femme ne semble pas avoir tous ses esprits. Elle a fait tout ce mal seule, dans un geste spontané, elle n'a pas de complice. Elle n'a même pas tenté de mettre la main sur la rançon. Elle n'est au pays que depuis quatre ou cinq ans, elle est veuve et est restée profondément marquée par les horreurs de la guerre.

Un tel geste aurait pu lui valoir l'emprisonnement à vie, elle écoperait sept ans de réclusion. Sa peine purgée, elle sera éventuellement déportée.

**DIMANCHE PROCHAIN:**  
Rebelles sans cause





## Informations nationales

## Résultats des pourparlers constitutionnels

Presse Canadienne  
TORONTO

Voici la liste des gains réalisés en matière constitutionnelle depuis le début des pourparlers entre Ottawa, les ministres et les autochtones, le 12 mars dernier:

**Clause Canada:** reconnaissance de la société distincte pour le Québec, dualité linguistique, démocratie canadienne, égalité raciale, troisième ordre de gouvernement pour les autochtones.

**Le Sénat:** élection directe des sénateurs, représentation proportionnelle, pouvoir de ratifier ou de rejeter des nominations fédérales, règle de double majorité pour les sénateurs francophones en ce qui concerne les projets de loi touchant les questions culturelles ou linguistiques, veto suspensif et garanties pour les peuples autochtones.

**Cour suprême:** pouvoir des provinces de soumettre des listes pour la nomination des juges.

**Conférence des premiers ministres:** principe de réunion annuelle enchâssée dans la constitution.

**Création des provinces:** une formule d'approbation par le Parlement fédéral pour permettre aux territoires de devenir des provinces.

**Union économique et sociale:** affirmation des principes de l'union économique et sociale du Canada et inscription du principe de libre mouvement de circulation des personnes, des biens, des services et du capital.

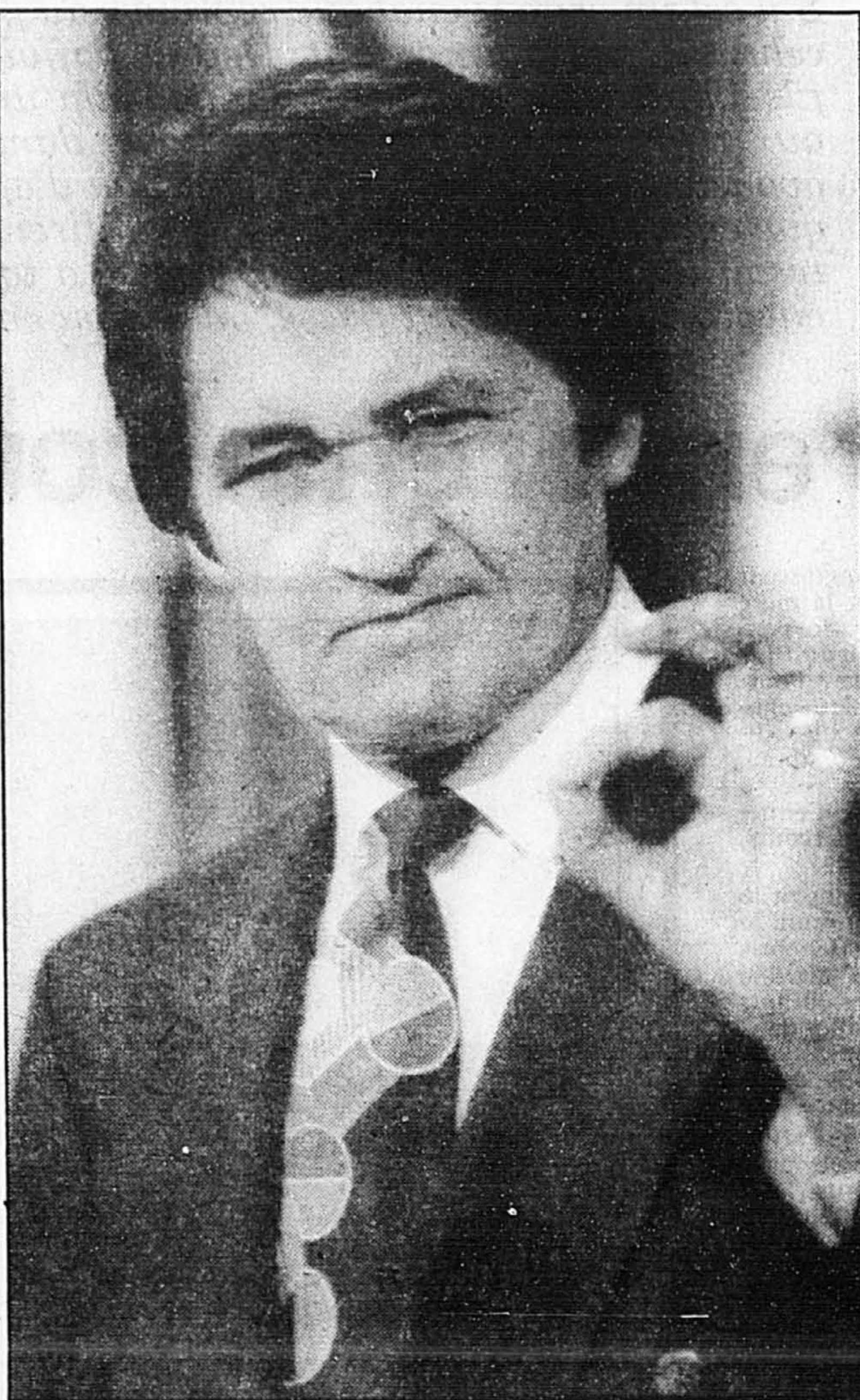
**Péréquation:** engagement plus fort du fédéral en matière de péréquation et obligation de réduire les disparités économiques; de plus, pour la première fois, le sys-

tème de paiements de transferts aux provinces sera protégé contre les changements unilatéraux.

**Division des pouvoirs:** compétence provinciale en matière de tourisme, de forêts, des mines, du logement, des loisirs, des affaires urbaines et municipales et de la formation professionnelle, y compris le recyclage et le placement. Au chapitre de la culture, on clarifie le pouvoir des provinces, mais Ottawa garde son obligation de maintenir certaines agences culturelles. Dans le domaine du développement régional, Ottawa est obligé de signer une entente avec chaque province. Les accords entre Ottawa et une province en ce qui a trait à l'immigration sont enchâssés dans la constitution. Une province qui refuse de participer à un programme à frais partagés aura une compensation financière si son programme est compatible avec les objectifs nationaux. De plus, il y a un accord général stipulant que la constitution doit permettre une délégation législative entre les gouvernements.

**Pouvoir déclaratoire du gouvernement fédéral:** il est limité.

**Autochtones:** droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Les gouvernements et les autochtones se sont engagés à négocier des accords sur l'exercice de ces droits et les autochtones ne pourront pas invoquer ces droits devant les tribunaux avant trois ans. De plus, les lois des provinces et du fédéral s'appliquent jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des lois autochtones. La Charte des droits et libertés s'applique aux autochtones. L'article 25 de la Constitution peut être amendé pour rendre compte des droits collectifs spéciaux des autochtones. Finalement, il y aura une clause non dérogeable pour protéger les autochtones dans le cas d'amendements sur la division des pouvoirs pouvant les affecter.



Le chef de l'Assemblée des Premières nations Ovide Mercredi fait un geste significatif pour bien montrer que la stratégie retenue par les autochtones s'est avérée gagnante.

## Le gouvernement est devenu trop gros, affirme un ex-greffier du Conseil privé

WARREN CARAGATA  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

Quand les fonctionnaires eux-mêmes conviennent que le gouvernement est une organisation trop lourde, c'est qu'il est peut-être temps d'y porter attention.

Gordon Osbaldeston, ancien greffier du Conseil privé qui fut par là même le fonctionnaire le plus haut placé, est l'auteur d'un

livre sur le sujet qui est sur le point d'être publié.

Aujourd'hui professeur à la University of Western Ontario de London, il a affirmé que ses idées ne feraient pas nécessairement un trait de lui, si jamais il était appelé à servir à nouveau dans la capitale fédérale.

Plusieurs de ses collègues partagent le même point de vue, a-t-il soutenu, ne serait-ce qu'en raison de la taille même de l'appareil au sein duquel ils doivent oeuvrer.

Son livre, intitulé «Organizing to Govern» (Organiser pour gouverner), sera publié à la mi-juin par la maison d'édition McGraw-Hill Ryerson.

M. Osbaldeston ne parle pas de sabrer dans les programmes gouvernementaux. Il se demande seu-

lement si quelque 400 ministères, agences gouvernementales et sociétés de la Couronne sont vraiment nécessaires au bon fonctionnement du gouvernement.

«Je dis simplement: 'Dites-moi combien de programmes gouvernementaux vous avez et je pourrai tous les gérer avec un plus petit nombre d'organisations'.»

Le Canada, a-t-il soutenu au cours d'une entrevue, compte probablement plus de ministères et d'agences gouvernementales que n'importe quel autre pays au monde. La Grande-Bretagne s'en tire avec deux fois moins.

M. Osbaldeston se montre réticent à dire où les compressions devraient s'appliquer tout en se demandant pourquoi chaque fois

que le gouvernement met sur pied un nouveau programme de prêt, il crée aussi une nouvelle agence pour s'en occuper.

Prenons l'exemple du ministère du Revenu, qui constitue le plus gros ministère fédéral. Dans plusieurs pays, le ministère des Finances assume la perception des impôts. Pourquoi est-il nécessaire d'avoir un deuxième organisme pour ce faire?

Non seulement le gouvernement fonctionnerait mieux et plus efficacement si l'organisation était «élagée», mais il réaliserait des économies. Et les contribuables se sentiraient peut-être bien moins intimidés par la complexité de l'appareil gouvernemental.

## Plus de coupures de services dans les centres d'accueil

Presse Canadienne

Le ministre de la Santé et des Services sociaux Marc-Yvan Côté a averti les dirigeants de centres d'accueil, hier, qu'il n'accepterait pas de «coupures de services» qui affectent les bénéficiaires, même si le contexte budgétaire est difficile.

«Je n'accepterai pas qu'on soit dans une situation où il y aurait des coupures de services», a-t-il prévenu lors du congrès de l'Association des centres d'accueil. Il a toutefois précisé qu'il était prêt à étudier les cas particuliers, lorsque la situation financière ne laisse vraiment aucune autre issue.

**MAIGRIR SANS OBSESSION**  
RAYMONDE FORGET, B.Sc.O.T.  
CONSULTATION PRIVÉE,  
MOTIVATION-REPROGRAMMATION  
(514) 273-0767

**SUZANNE BOYER**  
CORPPAGC  
ANTIGYMNASTIQUE  
**PNL**  
PHOBIES, PEURS  
AGIR AUTREMENT  
**488-4245**

**OUVERT LE DIMANCHE DES 17 H**  
**TABLE D'HÔTE 15,95 \$ ET +**  
**801, DE MAISONNEUVE OUEST 849-6331**

## Le Castel St-Lambert

Résidence pour retraités

Logements neufs de 2 1/2 et 3 1/2 pièces  
2 repas par jour à la salle à manger (optionnel)  
Entretien hebdomadaire du logement (optionnel)  
Accès contrôlé

Service de sécurité 24 heures  
Surveillance médicale  
Piscine  
Nombreuses activités et services divers  
Dimensions minimum 625 pi car.  
Grand balcon

Stationnement intérieur (optionnel)  
Laveuse et sècheuse sans frais  
d'utilisation  
Emplacement exceptionnel à proximité des commodités

**AUSSI DISPONIBLE CHAMBRE ET PENSION POUR 1 SEMAINE ET PLUS**

**Pour visite: 671-8241** Angle rue Horsfall et av. Victoria

**Votre Comité-conseil d'arrondissement**

Ville de Montréal

**Comité-conseil de l'arrondissement Ville-Marie**

Assemblée d'information sectorielle sur le cadre réglementaire de l'arrondissement Ville-Marie

Le cadre réglementaire, qui découle du plan directeur d'aménagement et de développement de l'arrondissement Ville-Marie adopté en octobre 1990, établit les règles et les paramètres qui régiront dorénavant le développement du centre-ville de Montréal: hauteur, densité, implantation, impacts microclimatiques...

Lors de cette assemblée d'information, les principaux éléments du cadre réglementaire proposé seront abordés et une période de questions et commentaires du public suivra.

Salle des Saules  
Centre des conférences  
Complexe Guy-Favreau  
200, boulevard René-Lévesque Ouest  
(métros: Champ-de-Mars, Place-des-Arts)

Secteur du Centre des affaires  
Jeudi 4 juin 1992 à 19 h

Cette séance publique sera précédée de 4 jours de portes ouvertes qui se tiendront de 9 h à 17 h au hall d'entrée du complexe Guy-Favreau, situé au 200, boulevard René-Lévesque Ouest. Les professionnels du Module de la gestion du développement du Service de l'habitation et du développement urbain seront à la disposition du public pour répondre à toute demande d'information.

**Votre Comité-conseil d'arrondissement:**

Hubert Simard, président  
district de Darlington

André Lavallée  
district de Bourbonnière  
Martine Blanc  
district d'Octave-Crémazie  
Nick Auf der Maur  
district de Peter-McGill  
Réal Charest  
district de Marie-Victorin

**Renseignements:**

Secrétariat des Comités-conseil d'arrondissement  
872-9387

VIVRE MONTRÉAL

350 ANS

**31 MAI**  
AU CALENDRIER  
AUJOURD'HUI



EN COLLABORATION  
AVEC  
**La Presse**

Renseignements: (514) 872-7292

## arts et spectacles

► **Romance à Venise**

Concert de I Musici - Église de la Visitation - 19h00  
1847, boul. Gouin E. (Métro Henri-Bourassa) (514) 872-6211

► **Concours international de musique de Montréal Piano 1992**  
Épreuves finales - Place des Arts, théâtre Maisonneuve - 20h00  
(514) 844-1211 Jusqu'au 2 juin

► **Festival jeunesse 92 - Maison des jeunes MAGI**  
Soirée de clôture - 19h00  
Parc Jean Amyot (514) 259-7692

► **Les belles-sœurs**  
Une pièce jouée par le «Yiddish Theatre»  
Centre Saidye Bronfman - 14h00 et 20h00  
(514) 739-7944

► **Focus sur le théâtre jeune public des pays néerlandophones**  
La Grande Maison - 15h00  
Maison Théâtre du Cégep du Vieux-Montréal  
Les Lieux de Laura - 15h00  
Juste ciel! - 13h00  
840 rue Cherrier E. (514) 288-7211

► **Les voiliers de l'espace Terre! Terre!**  
Planétarium Dow - 13h15 - 15h45 - 20h30  
(514) 872-4530 Jusqu'au 6 sept.

► **Flash-Montréal**  
Comédie musicale des étudiants du Collège Bois-de-Boulogne  
Centre hospitalier Notre-Dame de la Merci - 20h00  
(514) 332-3000 Jusqu'au 12 oct.

► **Mondial d'impro-Montréal 92**  
Spectrum  
(514) 861-5851 Jusqu'au 5 juin

► **A Damsel for a Gorilla**  
Théâtre Centaur - 19h00  
(514) 288-1229

## animation

► **Music-O-Travail**

Parc de la Chapelle de la Réparation - 13h00 (514) 498-3370

► **«Portes ouvertes» à l'Hôtel-Dieu de Montréal**  
3840, rue St-Urbain - 9h00 à 16h00 (514) 849-1992

**1992, Mercier-Ouest**

Festival culturel  
Quartier Mercier-Ouest  
(514) 255-5072 Jusqu'au 28 août

► **Hôtels particuliers de McGill**

Visite auto-guidée et exposition  
Université McGill - carte-guide disponible au Burnside Hall (Sherbrooke, McGill College)  
(514) 398-4743 Jusqu'au 31 oct.

► **La Forêt des Montréal de France**  
Jardin botanique  
(514) 872-1400

► **La petite bibliothèque du parfait Montréalais**  
Surveillez les concours «Mon Montréal à moi» dans les librairies et les bibliothèques.  
(514) 872-7292 Jusqu'au 10 sept.

► **Montréal se porte bien**

Chandail du 350  
Parc Lafontaine (avec Oxy-Jeunes)  
(514) 872-6196

► **Oeillades sur Montréal**

Parc Lafontaine (restaurant)  
(514) 527-1267

► **Notre-Dame-de-Grâce en fête**  
Parc, Manoir, église, Centre communautaire N.D.G.  
(514) 484-6123

► **Parcours historique**

Départ: Vieux-Montréal P.A.T.  
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

► **La Ronde à 25 ans**

**Hommage à Expo 67**  
La Ronde  
(514) 872-6222 Jusqu'au 7 sept.

► **Portraits du Montréal multi-ethnique**

M.I.E.L. d'Arc-en-ciel  
(514) 279-4627 Jusqu'au 14 juin

► **Promenades culturelles et historiques guidées du Montréal juif**

Plateau Mont-Royal - 10h00 à 12h30  
(514) 345-2627

► **Réseau historique du Vieux-Montréal**

Vieux-Montréal  
Brochure et balladeur disponibles à The Gazette  
(514) 934-6271 Jusqu'au 12 oct.

## expositions

► **Place aux Montréalais!**

Centre d'histoire de Montréal (514) 872-3207 Jusqu'au 1<sup>er</sup> nov.

► **350 ans, Montréal fête, Saint-Michel célèbre**

Saint-Michel en photos  
Bibliothèque St-Michel (514) 872-3464

► **Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles**

Société Ressources-Loisirs de P.A.T. Inc.  
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

► **Créations jeunesse 1992**

Édition spéciale  
Parc Lafontaine (restaurant)  
(514) 849-5297

► **Exposition hellénique du 350<sup>e</sup>**

Centre hellénique communautaire de Montréal (514) 738-2421

► **Expotec / Imax**

La musique, une question d'onde  
Jettée King Edward, hangar 7, à l'entrée  
(514) 496-IMAX Jusqu'au 10 oct.

► **Fortin, le peintre de Montréal**

Musée Marc-Aurèle Fortin  
(514) 845-6108 Jusqu'au 12 oct.

► **Les 200 ans de l'église protestante à Montréal**

Eglise St-Jean-Erskine and American United  
(514) 849-3286 Jusqu'au 12 oct.

► **Mission Montréal**

Musée David M. Stewart (île Ste-Hélène)  
(514) 861-6701 Jusqu'au 12 oct.

► **Montréal 1942-1992**

L'anarchie resplendissante de la peinture  
Galerie de l'UQAM - Pav. Judith Jasmin (JR-120)  
(514) 987-6150 Jusqu'au 2 août

► **Montréal en fête, Montréal en fleurs**

Jardin Botanique  
(514) 872-1400 Jusqu'au 8 août

► **Montréal en projet, 10 années d'architecture urbaine**

Centre de Design de l'UQAM  
(514) 987-3395 Jusqu'au 28 juin

► **Montréal, carrefour d'échange et de commerce**

Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal  
Enfants moins de 12 ans: entrée gratuite  
(514) 872-9150 Jusqu'au 12 oct.

► **Montréal, terre d'asile - L'accueil des réfugiés à Montréal**

UQAM - Pav. Hubert-Aquin  
(514) 528-1959

► **Ces femmes qui ont bâti Montréal**

Edifice Cormier  
(514) 842-1066 Jusqu'au 18 oct.

► **Montréal, ville du futur**

«Images du futur 92»  
Vieux-Port  
(514) 849-1612 Jusqu'au 20 sept.

► **Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal**

201, avenue des Pins O.  
(514) 849-2919 Jusqu'au 12 oct.

► **Nouveau parcours de l'art canadien (1790-1960)**

Musée des Beaux-Arts (Pav. Nord)  
(514) 872-4560 Jusqu'au 27 sept.

► **Pointe-aux-Trembles en évolution**

Maison Wilson-Beaudry  
(514) 872-2643 Jusqu'au 7 sept.

► **Rome, 1000 ans de civilisation**

Palais de la civilisation  
(514) 872-4560 Jusqu'au 27 sept.

► **Transit 92**

Navire Fort St-Louis - Vieux-Port  
(514) 527-9221 Jusqu'au 12 oct.

► **Tur Malka: deux siècles d'histoire juive à Montréal**

Bibliothèque publique juive  
(514) 331-7531 Jusqu'au 31 oct.

► **Un fleuve, un quartier, une ville**

Maison de la Culture Frontenac  
(514) 872-7882 Jusqu'au 23 août

► **Voix et images du Sud 1992**

UQAM - Salle Marie-Gérin Lajoie  
(514) 845-0880

► **Marché Bonsecours**

350, rue St-Paul Est  
Montréal, une histoire à suivre: quatrième volet de l'exposition présentée aux musées du Château Ramezay, David M. Stewart et McCord d'histoire canadienne.

► **Racines du futur, l'aventure des communications à Montréal**

une présentation de Bell Canada, Northern Telecom, Recherches Bell Northern et Bell Cellulaire.

► **A mille lieux**

des installations vidéo. **Kahsvenhha**: introduction à la culture amérindienne.

► **Exposition temporaire: Clins d'oeil et collections.**

(514) 872-7292  
Tous les jours, de 10h à 18h  
Fermé le mardi

## à ne pas manquer

► **«Portes ouvertes» au Musée d'art contemporain de Montréal**

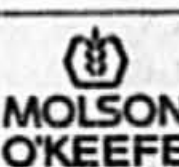
L'ouverture de ce musée au centre-ville, ça se souligne! Deuxième journée «portes ouvertes» durant lesquelles les Montréalais pourront découvrir, gratuitement, à leur guise ou en participant au jeu de «chasse aux trésors», cette nouvelle institution muséale qui prend pour l'occasion les couleurs du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal. - 185, rue St-Urbain 10h00 à 22h00

► **Activité gratuite**

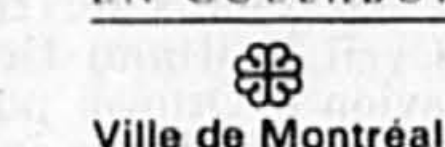
Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel. Sujet à changements sans préavis.

► **Activité vedette**

LES GRANDS PARTENAIRES



EN COLLABORATION AVEC





La Presse

## MONTRÉAL



## Le fantôme de l'Hôtel-Dieu

La Nouvelle-France a été plus d'une fois le théâtre de phénomènes extraordinaires. Les extra-terrestres, les vaisseaux et les neufs interplanétaires, ne sont évidemment pas encore de mode. Par la force des choses, c'est à Satan qu'on attribue le plus grand nombre d'actions insolites. Et à Dieu ou à la Vierge, les petits miracles de la vie courante. En voici quelques exemples.

À Québec, Barbe Hallé, 16 ans, domestique du seigneur Robert Giffard a vécu des heures difficiles. Le père Lalemant raconte qu'au cours de l'année 1665, elle commença à «être infestée d'un démon follet» qui l'habita pendant cinq ou six mois. Selon le récit qu'on a fait de ces visions, elles prenaient la forme d'êtres humains hideux et de bêtes féroces qui, dans un grand tintamarre, détruisaient méchamment les objets. Par la bouche de la pauvre Barbe, qu'on traita même à l'hôpital de Québec, s'exprimaient des êtres n'ayant rien de commun avec elle. C'est à Catherine de Saint-Augustin, avec qui Dieu dialoguait parfois, qu'on confia la tâche de faire reculer les esprits envahisseurs. Des prêtres tentèrent ensuite d'exorciser l'adolescente et monseigneur de Laval s'avoua vaincu par leur énergie ténacité!

Catherine de Saint-Augustin a, elle aussi, été soumise à l'emprise des démons qui, non contents de troubler ses nuits en secouant son lit, l'invitaient à pécher en lui tenant des discours obscènes. Elle résista. Le tremblement de terre de 1663, un événement qui s'échelonna du 5 février jusqu'au mois d'août, combina le naturel au surnaturel. Il fut accueilli, de Percé jusqu'au tréfonds des régions explorées par les Français, les Anglais et les Hollandais, comme le juste châtement infligé par Dieu à une population impie.

À Montréal, où il ne causa pas trop de dégâts, le fameux «tremblement de terre» contribua néanmoins à remplir les chapelles et à précipiter vers le confessionnal ceux qui ne le fréquentaient pas spontanément. «Je ne crois pas que dans tout le pays il y ait un habitant qui n'ait fait une confession générale», écrit Marie de l'Incarnation. Il s'est trouvé des pêcheurs invétérés qui, pour assurer leur conscience, ont recommencé la leur plus de trois fois. On a vu des reconciliations admirables, les ennemis se mettant à genoux les uns devant les autres pour se demander pardon avec tant de douleur qu'il était aisé de voir que ces changements étaient des coups du ciel et de la miséricorde de Dieu plutôt que de sa justice.

## Le diable se manifeste à Marie Morin

C'est dans ce contexte que se manifeste le «fantôme de l'Hôtel-Dieu». En 1694, Montréal jouissait d'un beau calme. La première église Notre-Dame dominait, depuis bientôt dix ans, la ville naissante. Monseigneur de Saint-Vallier créait trois nouvelles paroisses qu'il plaçait sous la juridiction des sulpiciens et le souvenir du massacre de Lachine et des raids sauvages contre les colons des côtes s'estompait. Pourtant...

C'est à travers l'oeuvre conçue par Jeanne Mance, surnommée l'ange de Ville-Marie, que le diable s'apprête à se manifester. En 1645, la co-fondatrice de Ville-Marie avait jeté, à l'angle des actuelles rues Saint-Paul et Saint-Sulpice, les bases d'un hôpital confié, une quinzaine d'an-

HÉLÈNE-ANDRÉE BIZIO  
JACQUES LACOURSIÈRE

collaboration spéciale

nées plus tard, aux hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche. En 1689, la vieille maison de bois, petite, vétuste, mal chauffée, d'une pauvreté à faire pitié, doit être reconstruite.

Marie Morin, «première religieuse canadienne», née à Québec en 1649, est l'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Grâce à ce travail d'écriture, nous savons que la construction du nouvel hôpital débute au tournant des années 1690. De 1691 à 1694, la direction du chantier est assumée par Marie Morin. Le 21 novembre 1694, l'immeuble n'est pas encore complet, mais après une cérémonie qui a permis au confesseur de bénir les lieux, les hospitalières emménagent.

Tout va bien, sauf que le diable est dans la place! Ni la consécration du couvent et de l'hôpital, ni les prières des soeurs n'empêcheront le «démon ou autre méchant esprit» de courir «la nuit d'une place à l'autre comme un homme sans tête qui marchait dans le dernier étage de fenêtre en fenêtre, une grosse chandelle en sa main».



## LE MONTRÉAL DES LÉGENDES

ou fantôme, c'est un bon diable qui semble désireux de participer aux travaux: «Il faisait grand bruit comme s'il avait renversé des tas de bois de menuiserie (...) ce qui effrayait les passants; d'autres fois il travaillait de la hache et de la scie dans le plus haut de la maison comme un charpentier». Procédant par étape, il passait les nuits suivantes à courir sur le plancher «comme un jeune cheval qui court la poste».

Marie Morin le voit, un soir, au pied de son lit où il ne s'attarde heureusement pas. Par la suite, on l'entendit plusieurs fois «monter et descendre le grand escalier comme s'il avait été bien pressé et après rouler une barrique vide du haut en bas, ce qui nous mettait toutes aux abois de la mort par la frayeur qu'il nous donnait».

Il semble qu'une fois les travaux terminés, le diable ou le fantôme de l'Hôtel-Dieu ne se soit plus manifesté. Le nouvel hôpital flamba le 24 février 1695. Le coeur de Jeanne Mance, qu'on y gardait comme la plus précieuse des reliques disparut dans cet incendie qui fut suivi de deux autres, en 1721 et 1734. L'Hôtel-Dieu de Montréal a été déplacé vers le mont Sainte-Famille, à l'angle de l'avenue des Pins et de la rue Saint-Urbain en 1861 seulement. Le vaste terrain avait été légué aux hospitalières par les héritiers du notaire montréalais Benigne Basset.

## Un monde de différences!

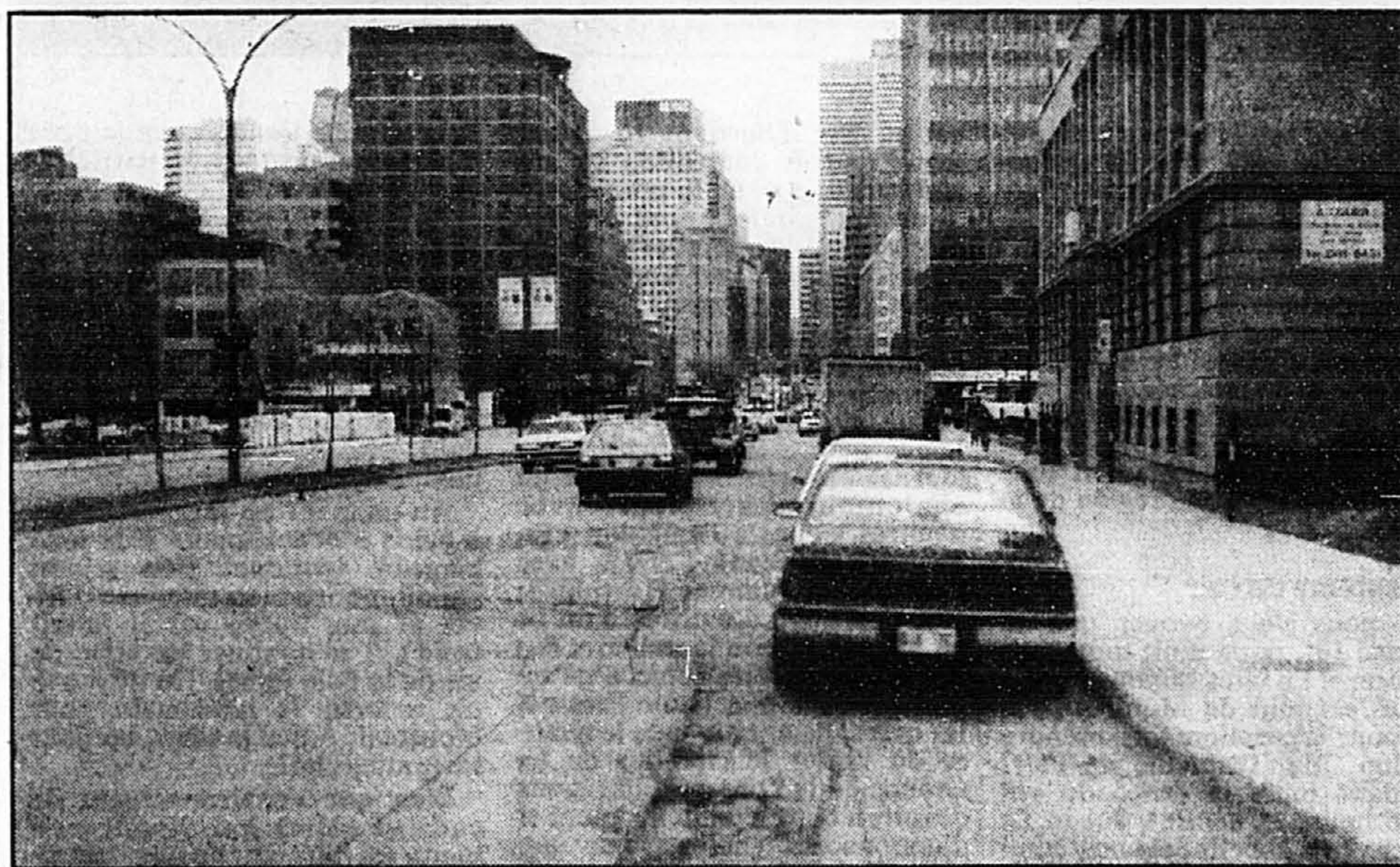
Quand la photo de gauche a été prise, en octobre 1948, la rue Dorchester était une rue étroite, à sens unique en direction est, du moins dans ce tronçon situé à l'est du boulevard Saint-Laurent, comme en témoignent toutes ces autos stationnées à angle en face de l'école des infirmières du Montreal General Hospital (qu'on aperçoit à droite).

Plus loin, à la hauteur de la rue Saint-Dominique, la largeur de la rue rétrécissait encore plus.

L'ouverture d'un boulevard urbain de huit voies de largeur a causé des dommages importants au milieu bâti, comme on peut le constater en comparant la première photo à la deuxième. L'école des infirmières a perdu sa pelouse et son escalier extérieur (il a fallu réaménager l'entrée principale).

Les corps de bâtiment qu'on aperçoit à gauche de la photo faisaient partie du Montreal General Hospital, depuis déménagé avenue Cedar, sur le flanc du mont Royal. Quant à ce qui restait de l'édifice qui abritait le Montreal General Hospital, il porte aujourd'hui le nom de centre hospitalier Saint-Charles-Borromée.

PHOTO: THEO La Presse et JEAN COUPEL, La Presse



## Les Bussière(s) en fête le 20 juin

Les membres de l'Association des descendants de Jacques Bussière se réuniront le 20 juin au collège de Maisonneuve, à Montréal, sous la présidence de Jean-Marie, homme d'affaires de Montréal.

La journée débutera vers 10h avec l'accueil par une équipe joyeuse de cousins et de cousines. La cérémonie eucharistique aura lieu à 17h, suivie du banquet à 19h, lequel sera suivi d'une soirée canadienne.

Il y aura 350 ans l'an prochain soit le 7 avril 1643 que Jacques Bussière, l'ancêtre, s'engageait à servir comme soldat envers la Compagnie des Cent-Associés représentée par Antoine Chefault. Il partit de La Rochelle pour la Nouvelle-France, empruntant probablement un des deux bateaux en partance, soit La Madeleine d'Olonne, soit La Marie de Dieppe.

La cérémonie eucharistique sera l'occasion de se remémorer nos ancêtres défunts: Jacques Bussière et son épouse Noëlle Gossard, son fils Jean, sa bru Ursule Rondeau, et tous ceux qui nous ont quittés pendant cette année. À 19h aura lieu le banquet, suivi d'une soirée canadienne.

À Trois-Rivières, du temps de Pierre Boucher, Charles Le Moyne, François Hertel, et autres,

notre ancêtre Jacques Bussière accepta d'être parrain de jeunes Amérindiens en 1649 et 1651. Puis, caporal au fort de Québec, il obtint une terre en concession à l'île d'Orléans, située près de la route des prêtres et de la future église de Saint-Pierre.

Jacques Bussière épousa Noëlle Gossard, de Saint-Eustache de Paris, le 16 octobre 1671 à la paroisse Sainte-Famille de l'île d'Orléans. De ce mariage, un seul fils survécut, Jean, né en 1673. Celui-ci épousa Ursule Rondeau, fille de Thomas et d'Andrée Remondière, à la paroisse Saint-Pierre de l'île d'Orléans. De cette union sont issus douze fils et sept filles.

Leurs descendants ont bien servi le pays. Parmi nos contemporains mentionnons Eugène Bussière consul général du Canada à Marseille (1965); en politique, Pierre Bussière, ex-ministre fédéral, Julien Bussières, maire; en commerce, Jean-Marie, Marc, Serge Bussières; en littérature, Simone Bussières, auteure et editrice, Paul Bussières, romancier; en alimentation, Yvan Bussières; dans le transport, René Bussières; en art, Pascale Bussières; en animation, Gérard-Marie Boivin; et la liste pourrait s'étendre sur plusieurs pages.

Le 20 juin, les descendants de Jacques Bussière auront l'opportunité de découvrir les exploits de leurs ancêtres. Tous les Bussière (s), leurs conjoints et leurs descendants seront chaleureusement accueillis.

Renseignements: (514) 254-3021 et 321-0393.



LES FAMILLES-SOUCHES

Quarter Word Taxe de l'Eau 1917 Water Rate No. 2017/133

De l'Épave Leroix

Montreal

For the supply of water for the year ending Jan 31st, 1917.

3. The amount of water for the year ending Jan 31st, 1917, is \$2.80.

TOTAL \$ 2.80

Juliette Leroix-Drouin

En 1917, année de naissance de Juliette Leroix-Drouin, ses parents avaient dû payer 2,80 \$ pour leur approvisionnement en eau annuel, comme en fait foi ce compte.

## Mon alma mater

Félicitations pour les fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal. Je suis fière de m'affirmer comme citadine montréalaise, née sur le Plateau Mont-Royal le 21 juillet 1917, et baptisée dans la paroisse Saint-Pierre-Claver, qui m'a vu naître et grandir.

J'ai étudié à l'école Chamilly-de-Lorimier, avec les soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, j'y ai reçu ma première communion et ma confirmation.

Depuis lors, beaucoup de changements se sont opérés dans le Vieux-Montréal. Plusieurs beaux édifices se sont ajoutés, puis on a eu le palais des congrès, les jeux Olympiques et le stade, les Floralies, sans oublier notre beau métro. Et je m'en voudrais d'oublier

le square Phillips, lieu de travail de mon enfance.

Mon mari et moi nous sommes finalement rendus dans le nord de la ville, propriétaires d'un joli petit cottage, où nous filons vers notre 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage.

Montréal, c'est mon alma mater! Je suis heureuse, je tiens à le demeurer encore longtemps, malgré mes 75 ans, que j'aurai dans deux mois.

Bonne chance Montréal! Juliette LEROUX-DROUIN, Montréal.



LES MONTRÉALAIS SE RACONTENT





# La Jeune Presse

## Une petite visite à la Baie James

### Le concours la Baie James à vol de plumes

Des élèves du primaire et du secondaire fréquentant les écoles Jacques-Rousseau, Laforge et Brisay ont participé, en avril dernier, au concours *La Baie à vol de plumes*, organisé par le journal *Energies*, un mensuel interne publié par Communication et Affaires publiques de la Société d'énergie de la Baie James.

Ce concours donnait une chance aux jeunes vivant à la Baie James de faire découvrir aux 15000 lecteurs de ce journal, leur expérience de vie près d'un chantier. Pour participer, les élèves devaient raconter une facette de leur vie à travers le mode d'expression de leur choix: dessin, bande dessinée, histoire, conte, poème.

Les textes et les dessins gagnants paraîtront dans le journal *Energies* du mois de juin. De plus, un prix spécial a été attribué aux personnes qui avaient fait parvenir le meilleur texte. Ceux-ci ont pu goûter aux joies du métier de journaliste en réalisant un reportage sur le chantier de leur choix accompagnés d'un journaliste et d'un photographe. Quant à *La Jeune Presse*, elle a décidé de s'associer à ce projet en publiant aujourd'hui les textes et les dessins gagnants.



Le territoire de la Baie James se trouve dans la partie centrale du Bouclier canadien et s'étend sur une superficie de 350000 kilomètres carrés, entre le 49e et le 55e parallèles de latitude nord, c'est-à-dire sur environ un cinquième du territoire québécois. On y trouve plusieurs rivières importantes (Nottaway, Eastmain, Rupert, La Grande, etc.) et de nombreux lacs. La forêt est caractéristique de la taiga; elle est dispersée et est constituée essentiellement d'épinettes noires, de pins gris, et de mélèzes qui, à cause de leur faible diamètre, ne conviennent pas à l'exploitation commerciale.

LOUISE QUESNEL  
Cégep Ahuntsic  
MONTRÉAL

Quand on m'a dit que je partais pour la Baie James, je n'en ai pas cru mes oreilles: d'abord, je ne m'attendais pas à être choisie et d'autre part, je n'espérais pas visiter une région du Québec aussi isolée des grands centres urbains.

Ce voyage, bien qu'il fut de courte durée (une journée et demie) (ce n'est pas suffisant pour visiter une région me direz-vous mais que voulez-vous!), m'a permis de joindre l'utile à l'agréable: bien sûr de saluer nos voisins d'«en haut» mais aussi de connaître les gagnants du concours «*La Baie James à vol de plumes*».

Avant de vous parler de mon odyssée et des vainqueurs de ce concours, je voudrais vous décrire brièvement la région de la Baie James.

Tout d'abord, le territoire de la Baie James se trouve dans la partie centrale du Bouclier canadien et s'étend sur une superficie de 350000 kilomètres carrés, entre le 49e et le 55e parallèles de latitude

de nord, c'est-à-dire sur environ un cinquième du territoire québécois. On y trouve plusieurs rivières importantes (Nottaway, Eastmain, Rupert, La Grande, etc.) et de nombreux lacs. La forêt est caractéristique de la taiga; elle est dispersée et est constituée essentiellement d'épinettes noires, de pins gris, et de mélèzes qui, à cause de leur faible diamètre, ne conviennent pas à l'exploitation commerciale.<sup>(1)</sup> Maintenant vous savez où se trouve la région de la Baie James.

#### Baptême de l'air

Je peux vous avouer que ce voyage fut, pour moi, toute une aventure! En effet, comme la Baie James est loin de Montréal, j'ai dû, pour la première fois, prendre l'avion. Mon baptême de l'air! Pendant toute la durée du vol (une heure et demie), j'ai lu *La Presse*, pris le petit déjeuner comme si j'étais sur le plancher des vaches. Le paysage de la Baie James est bien différent de celui de Montréal.

A l'aéroport de La Grande, on m'attendait afin que je puisse rejoindre les autres pour le dîner. C'est à ce moment que j'ai ren-

contré Ève Therrien, 16 ans et Jean-François Marcotte, 14 ans résidant tous deux la municipalité de Radisson. Ce sont eux qui ont rédigé les meilleurs textes dans le cadre du concours *La Baie James à vol de plumes*.

Leur récompense? D'abord prendre contact avec le métier de journaliste en faisant un reportage sur un des chantiers de la Baie James avec des journalistes du journal *Energies*. Mais ils ont pu également participer avec d'autres jeunes à l'émission «*En Transit*» de Radio-Canada avec l'animateur Manuel Hurtubise; émission qui a été diffusée du 11 au 15 mai. Et non la moindre des récompenses, faire l'objet d'un reportage pour «*La Jeune Presse*». En outre, ils ont aussi eu la chance de visiter le chantier de La Grande-1, de l'observer des hauts des airs à bord d'un hélicoptère et d'une nacelle soulevée par une grue à tour.

Quant à la réaction des jeunes, elle a été très forte et très positive.

Ce concours, qui n'avait rien d'extraordinaire à offrir, leur donnait surtout la chance de pouvoir s'exprimer à l'extérieur de la

Baie James. On ne s'attendait pas d'ailleurs à un taux de participation aussi élevé.

En ce qui me concerne, j'ai visité le chantier de La Grande-1 à bord d'un hélicoptère et d'un minibus, appris que les gens travaillent tous les jours, sauf le dimanche, ce qui représente environ 60 heures par semaine, rencontré le maire de ce chantier, Marcel Bédard, etc. Et tout cela uniquement dans la journée!

Au moment où je commençais à peine à m'acclimater à la température (pendant mon séjour, j'ai dû mettre mon manteau d'hiver et mes bottes car il faisait froid), à m'habituer au style de vie de la Baie James, j'ai dû aussitôt repartir le lendemain pour Montréal. Adieu la taiga, bonjour les grattes-ciel!

Bien que l'environnement de ceux et celles qui vivent «en haut» est différent de nous qui vivons «en bas», cela ne les empêche pas de vivre comme les autres jeunes du Québec.

Comme on dit là-bas, bon dimanche!

(1) Source: Société d'énergie de la Baie James



Ève Therrien

### Autre vie, autre monde

Toute cette splendeur, cette force, cet isolement. La Baie James, lorsqu'on l'a connue une fois, on veut y passer notre vie. Pourtant, aucun jeune ne choisit de venir rester ici. On y vient par obligation et y repart, généralement, par obligation.

Notre vie, nos habitudes, notre caractère, tout fini par changer. Bien sûr, la vie sociale en prend un coup. Toutes les pertes que l'on peut subir, et l'isolement dont on veut sortir. Pourquoi veut-on un jour tellement partir et, lorsqu'on est parti, tellement revenir? L'énergie qui est créée ici ne passe pas seulement par des fils et des transformateurs, elle est dans chacun de nous et nous unit tous.

Ici, la haine n'est pas permise. Quand tu vois toujours les mêmes personnes à l'école, après l'école, le soir, les fins de semaine, tu ne peux te permettre de te faire des ennemis. C'est ce qui fait notre force. Les liens qui se créent sont inoubliables.

La Baie James, c'est comme une grande maison dans laquelle passe une énergie qui est si forte que la terre entière pourrait en être éclairée.

EVE THERRIEN  
École Jacques-Rousseau  
Secondaire IV  
16 ans



Deux dessins de caribou. À gauche celui d'Audrey Murray, six ans, de l'école Murray, à droite, celui d'Isabelle Marin, 9 ans, de l'école Laforge.



Le maire de LG1, Marcel Bédard, s'entretient avec l'animateur Manuel Hurtubise, lors du tournage de l'émission «*En Transit*» diffusée sur les ondes de Radio-Canada.



Jean-François Marcotte

### Souvenirs de mon enfance

«Dans le nord de la ville d'une ville du nord, y'a un ti-cul qui cherche encore le fil de sa mémoire»

Michel Rivard

J'ai fait mes premiers pas dans la garnote. Me suis écorché les genoux sur les roches. Ai construit des barrages dans les rues. Et les gros camions ont passé dessus.

J'ai vu les rennes du Père Noël. Devant ma classe de maternelle.

Me suis levé de mon lit. Avec un gros ours sur ma galerie.

Un harfang des neiges au-dessus de ma tête.

En faisant de la motoneige.

Un écureuil qui vient manger dans ma main.

Tous les matins.

Un petit renard apprivoisé.

A qui j'ai donné à manger.

L'arrivée des perdrix blanches.

C'est jour de chasse tous les dimanches.

Puis enfin la pêche à la truite.

Avec tant de moustiques.

Vivre ici des amitiés tellement serrées.

Qu'on ne veut plus se séparer.

Baie James, mon amie je devrai bientôt te quitter.

Mais je reviendrai, je reviendrai...

JEAN-FRANÇOIS MARCOTTE  
École Jacques-Rousseau  
Secondaire II  
14 ans

La «*Jeune Presse*» est une initiative du service de l'information de La Presse. Cette page paraît chaque dimanche. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction «ad hoc» encadré par Daniel Marsolais, adjoint du directeur de l'information. Les pédagogues et les élèves du secondaire et du collégial qui veulent collaborer à la confection de cette page peuvent nous le faire savoir en écrivant à La «*Jeune Presse*», 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.



## Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe / Pantologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

## A TURQUIE



Il instaura la république

1. Dans quelle île de la Méditerranée les communautés turque et grecque sont-elles surveillées par les casques bleus?
2. Qui instaura la république en 1923?
3. Qui est, depuis 1989, président de la Turquie?
4. Quel est le point culminant de ce pays?
5. Nommez la monnaie de la Turquie?
6. Quelle est la deuxième ville de Turquie en termes de population?
7. Donnez la date de l'anniversaire de la proclamation d'indépendance, jour de fête nationale?
8. De quelle organisation militaire la Turquie fait-elle partie depuis 1952?

## B PEINTURE

À quel point croyez-vous connaître l'univers de la peinture? Testez vos connaissances en associant les œuvres suivantes à leur auteur.

1. Raphaël
  2. Piero Della Francesca
  3. Titien
  4. Rembrandt
  5. Velazquez
  6. Delacroix
  7. Frans Hals
  8. Canaletto
- A) Jacob bénissant Ephraïm et Manassé  
B) Liberté guidant le peuple  
C) Découverte de la vraie croix  
D) Joyeux Beuveur  
E) L'école d'Athènes  
F) La Nympe et le Berger  
G) Le chantier du tailleur de pierre  
H) La forge de Vulcain

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

## C ANATOMIE

1. Quelles parties de la cellule participent à l'assemblage des protéines?
2. Où se font les échanges entre le sang et l'air?
3. Dans quelle couche de la peau se retrouvent les glandes sébacées?
4. Quel type de chromosomes sont associés au sexe mâle dans les spermatozoïdes?
5. Quels organes du corps sont constitués de myofibrilles?
6. Combien y-a-t-il de vertèbres dorsales?
7. Quel lobe cérébral manque à la liste suivante: pariétal, frontal, temporal et...?
8. Comment appelle-t-on une région de contact entre deux neurones?

## D IDENTIFICATION

Premier indice: Avocat, écrivain et poète britannique né à Edimbourg en 1771 et mort à Abbotsford en 1832.

Deuxième indice: Poète passionné de légendes écossaises, il devint célèbre dès la parution de *Waverley* en 1814.

Troisième indice: Il fut reconnu pour ses ro-

mans historiques qui exercèrent une profonde influence sur les écrivains romantiques.

Quatrième indice: *Quentin Durward, La jolie fille de Perth et La fiancée de Lammermoor* comptent parmi ses œuvres. *Ivanhoe* reste tout de même le titre le plus connu de cet auteur.

## E ORGANISATIONS INTERNATIONALES



Premier secrétaire général...

1. Lequel de ces pays n'est pas un membre fondateur de l'O.N.U.: l'Arabie Saoudite, l'Inde, le Pakistan ou la Turquie?
2. Où siège le Fonds Monétaire International?
3. En quelle année les casques bleus ont-ils reçu le prix Nobel de la paix?
4. Quelle organisation constituée en 1960 siège à Vienne?
5. Quelle organisation fut créée en 1963 à la conférence d'Addis-Abeba?
6. En quelle année la Belgique adhéra-t-elle à la C.E.E.?
7. Que signifie le sigle H.C.R.?
8. Qui a été le premier secrétaire général de l'O.N.U.?

## Crucigrammes

Nicole Hannequart

## EXPLICATION DU JEU

Tout d'abord, vous devez trouver les mots correspondant aux définitions, en commençant par le mot codé (dont les lettres sont écrites entre parenthèses). Ce dernier vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.). Enfin, il s'agit de compléter la grille en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés.

## MOT CODÉ

5-6 8-9 3-4 7-8 4-5 1-2 2-3 6-7  
DÉFINITION Intervalle de temps entre deux époques. (ACDEINST)

| MOTS | DÉFINITIONS                                                | MOTS | DÉFINITIONS                        |
|------|------------------------------------------------------------|------|------------------------------------|
| 1. R | Considérant une idée comme digne d'intérêt. (8 lettres)    | 7. Q | Recueille des aumônes. (7 lettres) |
| 2. C | S'opposera efficacement à l'action de quel'un. (8 lettres) | 8. I | Se parle à Véronne. (7 lettres)    |
| 3. C | Rendra concave. (8 lettres)                                | 9. P | Razzierai. (8 lettres)             |
| 4. C | Rompue. (6 lettres)                                        |      |                                    |
| 5. T | Fus agité de petites secousses rapides. (8 lettres)        |      |                                    |
| 6. D | Fit partir les habitants d'un pays. (8 lettres)            |      |                                    |

## SOLUTION DU No 219:

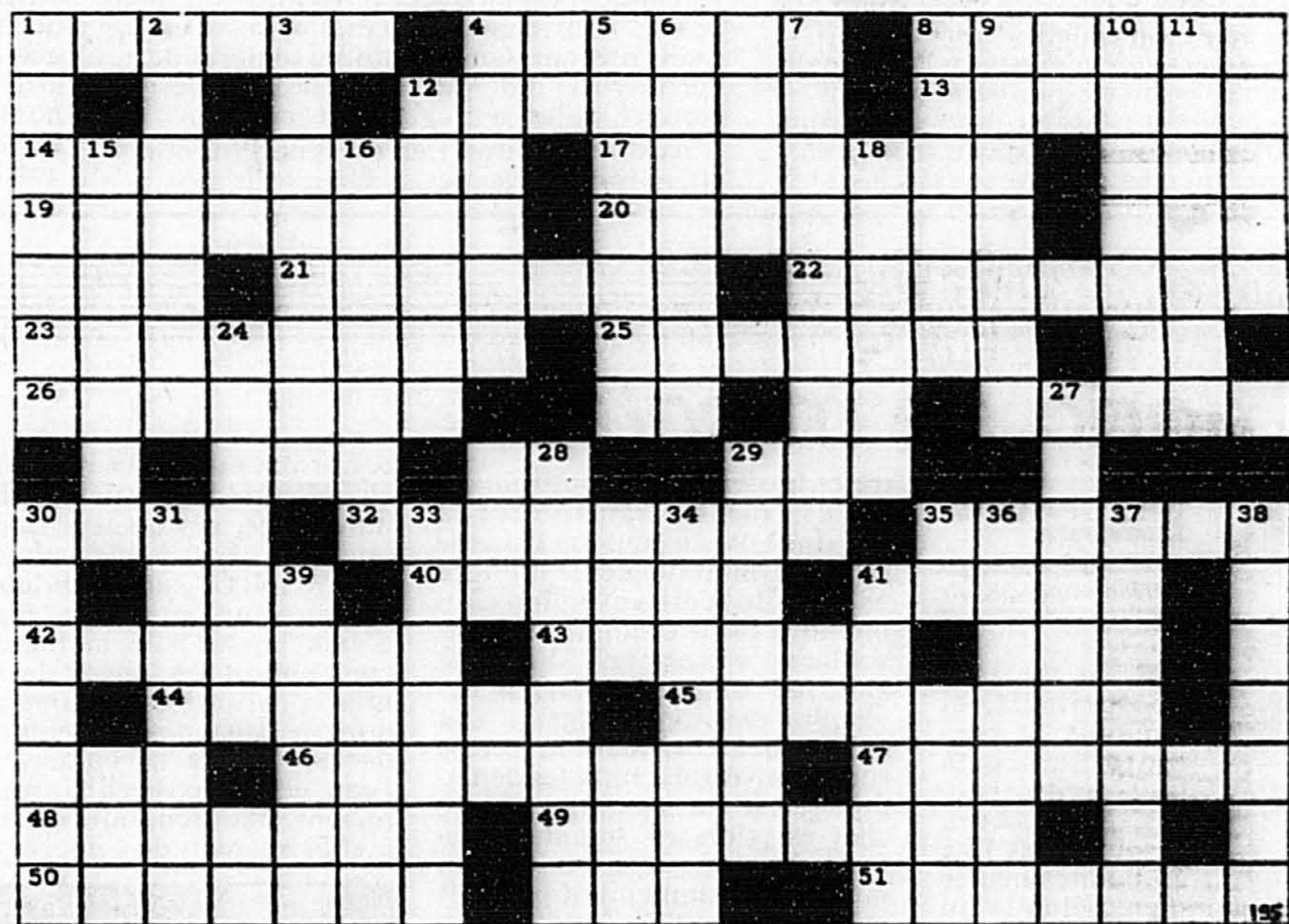
1. MÉLAIENT — ALIMENTÉ
2. SEMAIENT — AISÉMENT
3. RÂPIONS — SOPRANI
4. TRIERENT — RETENTIR
5. GRISONNA — GARNISON
6. TARDIONS — INTRADOS
7. BIROUTES — ESTOURBI
8. RENVOIS — VERSION
9. AVEKSION — VÉRAISON

## Anacroïses

Philippe Guérin

Les anacroïses sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots à trouver figurent dans l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse). Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.

- |                        |                      |                      |                      |
|------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| <b>HORIZONTELEMENT</b> | <b>VERTICALEMENT</b> | <b>VERTICALEMENT</b> | <b>VERTICALEMENT</b> |
| 1: BIIIKN              | 23: AEEILRTZ (6)     | 48: EILLOUV          | 5: AEIILNT (4)       |
| 4: ADIMOU              | 25: EEEIMPT          | 49: EECILLRS (3)     | 6: DEEIIIMX          |
| 8: EFFOST              | 26: EOCORRT (2)      | 50: BEEIRTU (3)      | 7: EEEILLMRV (2)     |
| 12: EINRSTU (5)        | 32: EEEILLSUX        | 51: EEEISSUX         | 8: ENNORT (2)        |
| 13: EEIRRT (6)         | 35: AAERSV (2)       |                      | 9: EEFSSSU           |
| 14: EEEIPRSU           | 40: EEIORS           |                      | 10: AEIRRTST (11)    |
| 17: AENORSX            | 42: DENNST (2)       |                      | 11: DEEEORS          |
| 19: EFINTORTU          | 43: EERSTT (2)       |                      | 12: EENNRS           |
| 20: EEILRSV (5)        | 44: DIINNO (2)       |                      | 15: ELNOOPS          |
| 21: AEEIMNS (6)        | 45: AEFINTTT (2)     |                      | 16: EIMNOSS          |
|                        | 46: ABEILRV (2)      |                      | 18: EENORS           |
|                        | 47: EFIRTUV          |                      | 24: BDEINOR          |
|                        |                      |                      |                      |

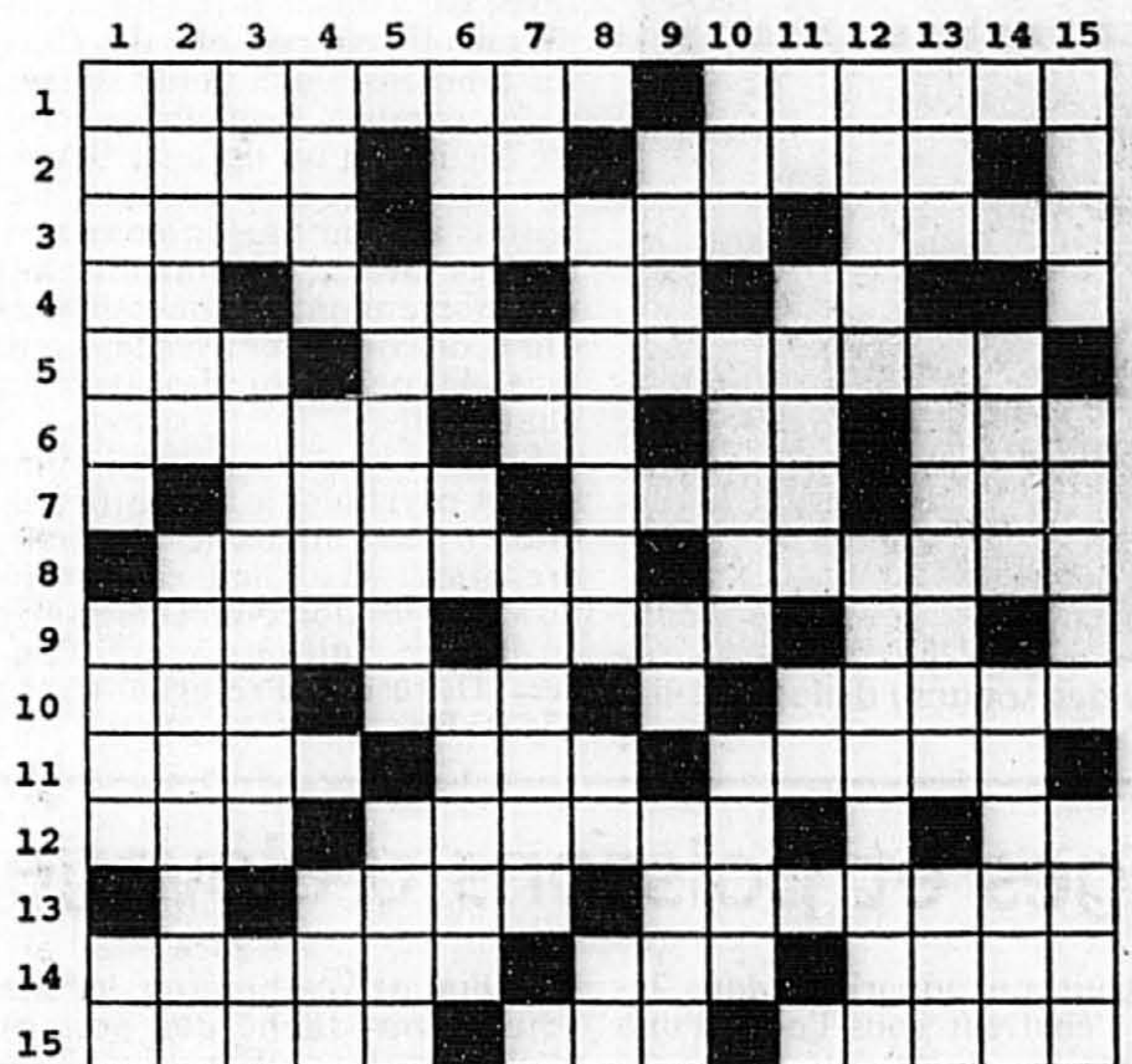


SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

## Mots croisés

## LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART (CHEVAL)



420

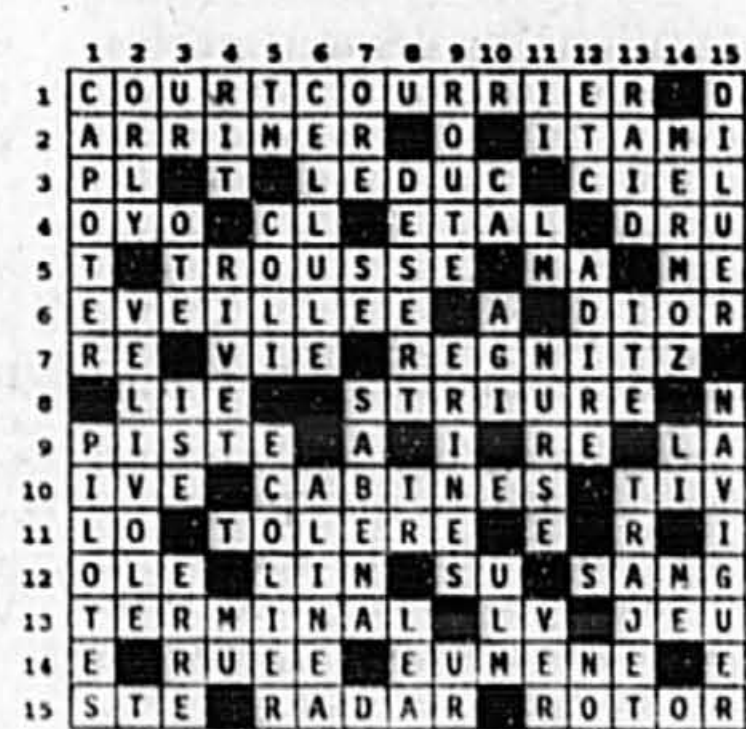
## HORIZONTELEMENT

1. Cheval — Va à une certaine allure.
2. Fait partie du petit bétail — Coutures — Devant du sabot d'un cheval.
3. Pelage du cheval — Se dit d'un cheval qui recule au lieu d'avancer — Poil du cheval.
4. Conjonction — Service du travail obligatoire — Se disait au Moyen Âge — Marque le mépris.
5. Sous un bât — Harasse (un cheval) par un exercice trop long.
6. Cheval de petite taille — Idem — Douze mois — Partie du corps d'un jument.
7. Hennit — Préfixe qui multiplie — Fiecle.
8. D'un noir luisant, en parlant d'une jument — Se dit d'un cheval non castré.
9. Protéger — Bleu clair et intense — Note.
10. Pas rejeté — À la fin d'une liste — Exotisme qui se développe sur les phalanges du cheval.
11. Graminée aromatique — Lève les pattes de derrière — Palpée.
12. Direction — Galop d'essai immédiatement avant une course de chevaux — À poil.
13. Femelle du sanglier — Lieux où se pratiquent certains exercices d'équitation.
14. Décorant — Grosse verrue du cheval — On y met des cendres.
15. Homme d'un dévouement aveugle et fanatique — Se place sous le sabot d'un cheval — En état de.

## VERTICALEMENT

1. Bruit de respiration difficile chez le cheval — Courroie fixée au mors du cheval — Certains sont plats.
2. Plait au cheval — Gercure située au pli du jarret des chevaux.
3. Rien — Partie du corps du cheval comprise entre la tête, le garrot et le poitrail — Nickel.
4. Ressemblent un peu à un cheval — Va à l'aventure — Garçon d'écurie.
5. Passe sur la nuque du cheval — Oiseau aquatique.
6. Se forme sur le canon du membre antérieur du cheval — Article arabe — Se dit d'un cheval.
7. Est intrépide — Titane — Partie du dessous du sabot.
8. Instrument de contention pour pincer l'oreille d'un cheval que l'on soigne — Sert à lier — Fer.
9. Appétit morbide pour des substances non comestibles — Note — Titre.
10. Cheveu — Couvrir de chapelure — Pour.
11. Symbole chimique — Touffe de crins derrière le boulet du cheval — Dans la gamme.
12. Tué — Cheval.
13. Trois fois — Enfoncement au-dessus des yeux des vieux chevaux — Gratitude.
14. Grand lac — Conduisent.
15. Coule en Irlande — Collé au corps — Banale.

## SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN



SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

## Scrabble

Philippe Guérin.

## CHICOUTIMI (2)

Les championnats du Québec 1992 de Chicoutimi ont donné lieu à cinq parties, monotones la plupart du temps. Voyons-en le détail!

Partie 1: Partie «facile» gagnée par Buteau à -1 devant Bédard et Nguyen à -2, etc. Les écarts sont faibles puisque les huit premiers se terminent en 12 points! Deux scrabbles ont marqué cette partie: ORIENTAL (ou LAIERONT) que plusieurs ont raté puis un difficile LEUCOME (tache blanche sur la corne).

Partie 2: Encore une partie monotone gagnée cette fois-ci par Bédard et Boulianne et Buteau, troisième, perd 3 points sur le duo! Un seul coup sélectif: un tirage rébarbatif, AADDESU, qui faisait BADAUDES avec un B! Nguyen, LaJoie et Gaudette en sont les principales victimes. Au général, un trio se détache: Bédard mène devant Boulianne et Buteau à deux points!

Partie 3: Cette partie du dimanche matin ne contribua certes pas à réveiller les endormis! Le cauchemar dura 26 coups avec seulement deux scrabbles élémentaires. Seul le CRABOT, mécanisme d'accouplement mécanique, a pu donner quelques difficultés! À ce jeu, Boulianne se montre le plus habile et gagne devant Buteau à 2 points. Bédard, victime d'une légère défaillance (fatale, on le verra plus tard), perd une douzaine de points sur le duo. Au général, Boulianne prend seul la tête devant Buteau à deux points et Bédard se retrouve à neuf points derrière. Plus loin, Claude Laliberté mène la chasse des poursuivants à 40 points déjà des meneurs.

Partie 4: La plus enlevante de ce tournoi, enlevée par Buteau (au top) deux points devant Bédard qui, étourdi, oubliant au premier coup DIVINS! C'est durant cette partie (publiée la semaine dernière) que se trouve le seul non-ouï du tournoi, assez facile, NOMMASSE, qui enleva plus d'un Laliberté.

Nguyen et bien d'autres en savent quelque chose. Quelques zéros ont été donnés pour un ECLORAI qui n'existe pas! Un autre coup difficile consistait à rallonger ECHOIR déjà sur la grille par un B pour donner BECHOIR et placer en même temps BIVEAU, l'équerre du tailleur de pierre. Cette omission coûte la première place au général à Boulianne qui la cède à Buteau suivi de Bédard à 9 points. Derrière, les écarts se creusent!

Partie 5: L'embellie aura été de courte durée et l'on retombe dans la grisaille d'une partie de 24 coups! Deux coups intéressants: d'abord un scrabble difficile LAICISEE qui en dépit de plusieurs, même si CISELAI se plaçait pour moins cher ailleurs et aussi la rallonge de CRETE en ACRETE qui n'est pas évidente à voir! Signalons qu'un beau coup a été raté par l'ensemble de la salle; l'auriez-vous vu? TEL était déjà sur la grille et le tirage était EELRSUU (solution plus bas). Bédard gagne cette partie 3 points devant Buteau, écart insuffisant pour combler son retard.

Chez les A qui ont disputé les cinq mêmes parties, Jocelyne Drouin part en trombe et tient la tête avant de craquer à la troisième partie pour laisser la place à André Painchault qui jouait presque chez lui. Mais à son tour celui-ci faiblit et Louise Masson-Meyer, auteur d'une formidable quatrième partie (à 10 points du top), prend la tête qu'elle ne quittera plus!

Enfin les non-classés ont disputé seulement les quatre dernières parties de ce tournoi. Céline Boivin, de Jonquière, vainqueur de deux parties, a facilement dominé ce tournoi. Regardons l'oubli de la fédération de ne pas récompenser les vainqueurs de cette classe. Bien que jouant peu (raison de leur «non-classement»), ces joueurs font partie intégrante de la fédération.

Solution: Il fallait trouver TEL-LUREUSE, à base de tellure, corps simple.

## Résultats (maximum 4 457 points):

|                                | Points      |
|--------------------------------|-------------|
| 1. Mario Buteau (Québec)       | 4 434       |
| 2. François Bédard (Longueuil) | 4 428       |
| 3. Germain Boulianne (Charny)  | 4 372       |
| Classe A:                      |             |
| 1. L. Masson-Meyer (Qué.)      | 4 197       |
| 2. J. Lapointe (St-Eustache)   | 4 112       |
| 3. J. Brisson (Saint-Laurent)  | 4 098       |
| Non-classés:                   |             |
| 1. C. Beaulieu (Jonquière)     | 3 241       |
| 2. A. Veilleux (G.-Mère)       | (sur 3 643) |
| 3. C. Marcoux (Québec)         | 3 179       |
|                                | 2 989       |

## Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à Philippe Guérin, rubrique du scrabble, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Deuxième partie du Tournoi «B-C-D» du championnat du Québec disputée à Chicoutimi le 17 mai 1992.

| TIRAGE       | MOT RETENU  | RÉF. | PTS |
|--------------|-------------|------|-----|
| 1. BPAEUSC   | PAUME       | H4   | 22  |
| 2. ERULSEC   | PERCLUSE    | 4H   | 76  |
| 3. EDMUJO    | JOIE        | 01   | 33  |
| 4. EDMETBU   | EMBATUE (1) | 5E   | 52  |
| 5. D+TEOR?   | REDOUITEE   | 8A   | 77  |
| 6. OUSIGUN   | DOGUINS (2) | C8   | 20  |
| 7. U+EVELA?  | AVEUGLER    | A1   | 63  |
| 8. ASEONV    | ESQUIVA     | M1   | 36  |
| 9. ALSOYSR   | LYSAS (3)   | 8K   | 90  |
| 10. OR+HIFT  | FOI         | 012  | 26  |
| 11. DETAPIN  | PENDANTE    | 1F   | 86  |
| 12. EOBWYAN  | NABOTE      | 15D  | 35  |
| 13. W+UDHRA  | HAS         | 2J   | 32  |
| 14. TENNIC   | TEX         | 9G   | 35  |
| 15. NICKLER  | ICI         | 10I  | 22  |
| 16. NLER+URI | REUNIR      | 14I  | 18  |
| 17. LAHNSOM  | HAN         | B1   | 29  |
| 18. LSOM+TER | MORTES      | 13H  | 30  |
| 19. ARLGLZF  | GAZ         | 013  | 46  |

448

## COMMENTAIRES

1-EMBATRE ou EMBATTRE, cercler une roue à chaud.

2-DOGUIN, jeune dogue.

3-LYSEUR, effectuer une destruction d'éléments organiques.

## RÉSULTATS

1er Isabelle des Roches et Jacques Guérin, 793 points

2e Denis Giguère, 787 pts

10e Ginette Ouellet et Pauline Nault, 757 pts

81e 700 pts, 123e, 650 pts.



À tire-d'aile...

Les troglodytes, des bâtisseurs infatigables



PIERRE GINGRAS

Ils sont petits. Rapides, sans cesse en mouvement. D'une couleur brune qui se marie très bien avec leur habitat, ils échappent facilement à l'oeil. Mais on peut les localiser aisément car mâles et femelles chantent sans cesse.

Le troglodyte familial et le troglodyte des marais ont aussi une autre caractéristique en commun: se sont des bâtisseurs infatigables.

Les troglodytes ne sont pas des oiseaux qui ont une grande cote de popularité parmi les observateurs. Pourtant, ils sont bien présents parmi nous et le troglodyte familial, par exemple, n'hésite pas à loger dans les nichoirs artificiels. On dit d'ailleurs que si cet oiseau choisit votre cour pour nicher, c'est la bonne fortune qui vous attend durant toute l'année.

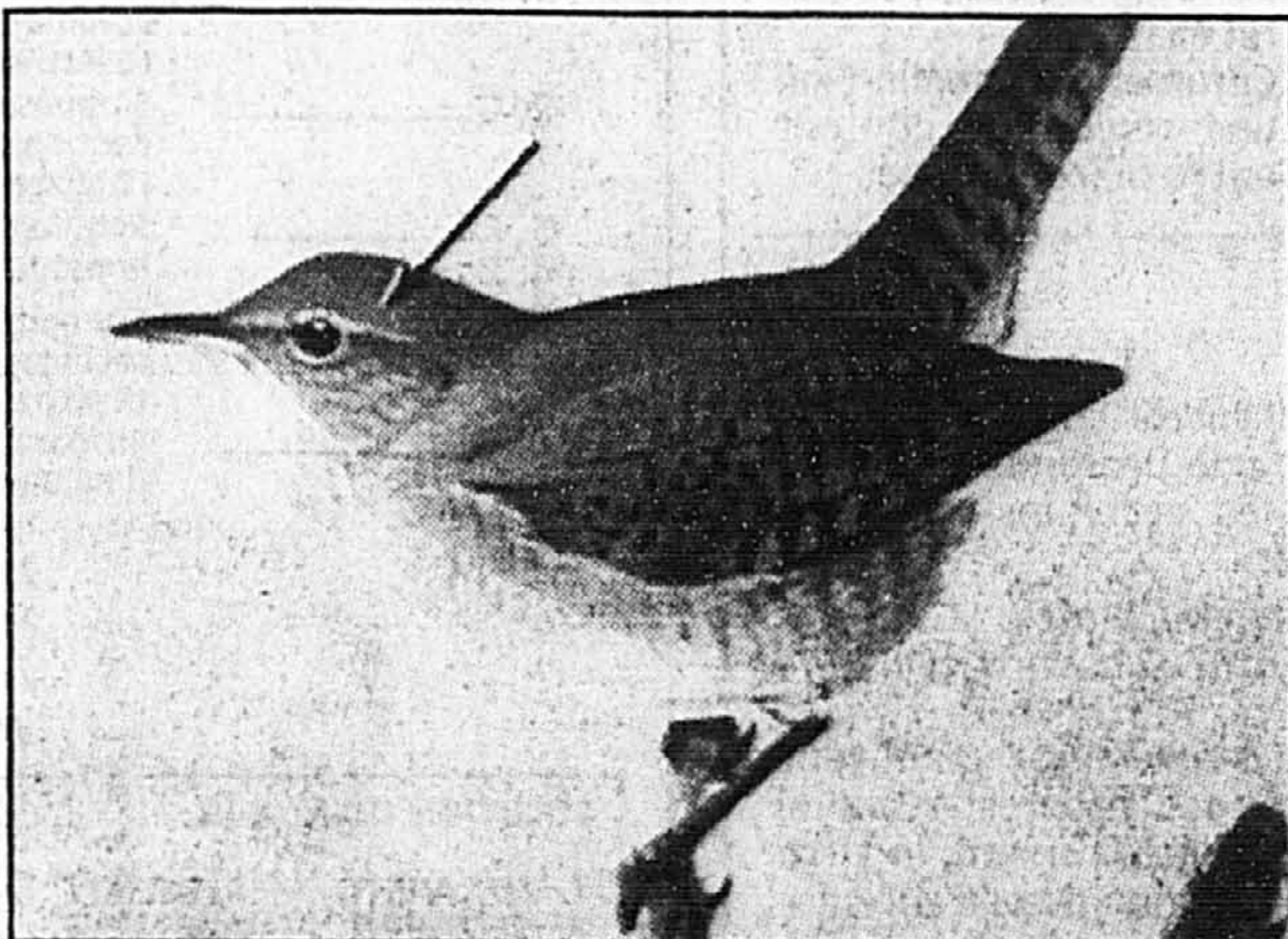
D'une longueur d'une douzaine de centimètres, comme son cousin, le troglodyte familial est le plus répandu de la famille. En

Amérique du Nord, on le rencontre d'un océan à l'autre, mais on le retrouve aussi bien en Amérique centrale, en Amérique du Sud que dans certaines îles des Antilles. S'il affectionne les forêts clairsemées, il ne dédaigne pas les endroits ouverts, les parcs et les jardins.

Le territoire du troglodyte des marais s'étend, au Canada, de la Colombie-Britannique jusqu'au Nouveau-Brunswick et jusqu'au centre du Mexique. Au Québec, il est limité au sud de la province où il vit dans les endroits marécageux. Les troglodytes sont des insectivores mais ils mangent aussi à l'occasion de petits escargots.

Un amant ardent qui peut devenir très agressif

La plupart des espèces — on en compte une soixantaine — construisent plusieurs nids au cours de la période de reproduction. Ce comportement inhabituel débute avant l'arrivée des femelles sur les territoires de nidification mais il peut se poursuivre beaucoup plus longtemps. Et ce sont d'ardents travailleurs. Le troglodyte familial et le troglodyte des marais, par exemple, peuvent ainsi construire jusqu'à sept nids durant la saison des amours. L'un se spécialise dans les constructions attachées aux



MARSH WREN

Comme leurs petits cousins, le troglodyte familial et le troglodyte des marais ont l'habitude de construire plusieurs «faux nids» durant la période de reproduction. Illustration extraite du Guide des oiseaux de l'Amérique du Nord, de Roger T. Peterson, éditions Broquet, Laprairie. Avec l'aimable autorisation de l'éditeur.

tiges de quenouilles ou de roseaux alors que l'autre fait preuve d'un très grand esprit d'initiative dans ce domaine.

Selon John K. Terres dans son *The Audubon Society Encyclopedia of North American Birds*, on a vu des troglodytes familiaux nicher dans des crânes de squelettes de vaches, dans des nids de guêpes abandonnés, dans des nids d'oiseaux désertés, dans un

vieux chapeau, une théière, dans des boîtes de conserve vides, dans des pots de fleurs, dans de vieilles bottes ou de vieux souliers.

Quand la femelle arrive sur le vaste chantier de construction, le mâle lui fait la cour avec ardeur. Parade, chants, mais aussi visite organisée des nids qui ont été construits ici et là. Si le rituel produit le charme attendu, elle

s'installera dans un des nids et s'occupera des travaux de finition afin d'y élever sa petite famille. La femelle pourra aussi mettre au monde plus d'une nichée par année selon le territoire.

La construction des «faux» nids par les troglodytes a toujours intrigué les ornithologues. L'auteur Terres indique que des études ont démontré que les femelles avaient tendance à s'accoupler avec les mâles qui avaient construit le plus grand nombre de nids.

Pour sa part, Henri Ouellet, le responsable du département d'ornithologie au Musée canadien des sciences naturelles, à Ottawa, estime qu'il s'agit là du résultat de l'évolution du comportement de l'espèce à travers les millénaires.

Selon le chercheur, le fait de construire plus d'un nid réussit à confondre les prédateurs qui ne savent plus où donner de la tête. Si leurs recherches sont la plupart du temps infructueuses en raison du grand nombre de nids

vides, cela ne peut que les décourager. M. Ouellet fait notamment allusion aux oiseaux qui vivent dans le sud (la grande majorité des espèces vivent en Amérique tropicale) où les serpents sont toujours à la recherche d'oeufs d'oiseaux ou d'oisillons.

Autre trait dominant chez les troglodytes: l'agressivité.

Le comportement du troglodyte familial fait qu'il devient particulièrement intolérant quand la population d'oiseaux est trop élevée sur un territoire de reproduction. Dans ce cas, il pourra se mettre à percer les oeufs des autres troglodytes trouvés dans les environs ou même aller jusqu'à tuer leurs petits. Les autres espèces d'oiseaux chanteurs pourront aussi subir le même sort. Terres estime que le phénomène pourrait être une forme «d'autorégulation» de la population.

Quant au troglodyte des marais, s'il est dérangé par des carouges ou par un petit butor, il ira parfois percer leurs oeufs et même les manger.

Le carnet d'observation

DES HIRONDELLES HÉSITANTES...

Les oiseaux nicheurs sont plutôt rares dans mon coin. Bien sûr, il y a ce couple de merles qui élève sa petite famille tout près. L'aventure ne semble pas d'ailleurs de tout repos puisque les quiscalles sont revenues à la charge à plusieurs reprises. Mais les merles tiennent le coup.

Chez les hirondelles, c'est assez tranquille. Mon nichoir à hirondelles noires est toujours désert et je n'ai pas vu l'ombre de ces bestioles jusqu'ici dans mon patelin. Quant aux hirondelles bicolores, elles sont encore hésitantes. Je sais qu'un mâle a été bouffé par un chat (je n'arrive pas à

comprendre comment la bête a pu réussir un coup pareil), mais elles sont encore nombreuses à visiter régulièrement la demi-douzaine de nichoirs disposés à leur intention. Elles semblent même attirer par le condo pour hirondelles noires. Mais aucun signe de nidification jusqu'à maintenant.

Une bonne nouvelle: je vous ai parlé récemment du moqueur polyglotte. Eh bien, ils sont deux maintenant et tout laisse croire qu'ils nichent dans le coin. Je tenterai de découvrir le nid. Mais en attendant, c'est le concert gratuit à longueur de journée.

Aux mangeoires, rien de neuf. Plusieurs chardonnerets jaunes, quelques timides

carouges, un quiscalle de temps à autre, un bruant chanteur, une ou deux tourterelles. C'est tout.

À PROPOS DE PIC MACULÉ

J'ai reçu plusieurs lettres et suggestions au sujet de la chronique sur le pic maculé où je faisais état de mon désespoir. Merci pour les encouragements et les conseils. Nous en reparlerons bientôt. Il semble par ailleurs que le Service canadien de la faune n'ait guère pris ce texte. On craint que de tels articles n'incitent les amateurs à utiliser la méthode forte pour éliminer le problème. Ce sont des oiseaux protégés, a-t-on insisté gentiment.

Les petits compagnons

Le dodo de minou



DR FRANÇOIS LUBRINA  
collaboration spéciale

En matière de sommeil, si l'homme se contente de sept à huit petites heures, Minet aura besoin de ses 13 à 15 bonnes heures de repos quotidien. Selon la loi universelle des cycles veille-sommeil en effet, les êtres vivants ont la faculté et le devoir de restaurer et de vivifier leur organisme: pendant la période d'éveil le corps consomme donc son énergie physiologique: pendant le sommeil il refait ses réserves.

Le sommeil du chat, tout comme le nôtre d'ailleurs, est un phénomène très actif contrairement à ce qu'on pourrait croire. Longtemps, on pensait pourtant que l'éveil était dû à l'activation du cerveau, et que le sommeil, au contraire, surgissait lors de l'arrêt total de cette activation. En fait, pendant le sommeil certains centres nerveux spécifiques sont mis sous tension. Dans le même temps les centres de l'éveil se reposent.

Chez le chat, il existe plusieurs phases ou étapes dans son sommeil: une phase d'endormissement d'abord, une de sommeil léger, puis de sommeil profond et de sommeil paradoxal enfin.

Avant de se «mettre au lit» minou se cherchera d'abord un coin bien confortable. Se tourne, se retourne, se couche sur le ven-

tre et le sternum en position du sphinx (menton ramassé sur la poitrine). Peu à peu, son corps se relâche tranquillement: il lèvera encore un oeil suspicieux au moindre bruit étrange, et se réveillera à votre appel. Minou est alors en sommeil léger. Il deviendra ensuite étranger à son environnement, menton écrasé sur la couverture, muscles détendus, relaxé au maximum: votre chat est alors en sommeil profond. Assoupi sur le rebord d'un muret ou du fauteuil, il pourrait même bien tomber, et se réveiller en sursaut tout étonné encore de ce qu'il lui arrive.

Folie

Après 30 minutes de sommeil profond, on constate alors que les yeux du chat roulent dans ses orbites, que sa patte se détend ou sort ses griffes; que ses moustaches frémissent; qu'il fend l'air de ses pattes (attaquant des proies invisibles); qu'il semble galoper frénétiquement; qu'il gémît, miaule ou ne dit rien. C'est le sommeil paradoxal: minet, rêve.

Le sommeil profond est essentiel pour restaurer le métabolisme de votre compagnon. Plus minou aura abondamment dépensé d'énergie pendant sa période de veille, plus il aura donc besoin d'un profond sommeil réparateur. C'est ce dernier qui prépare au sommeil paradoxal et donc au rêve.

Rêver est une activité essentielle, vitale même: la privation de sommeil et de rêve conduit à l'irritabilité, à la maladie, et, à la longue, à la folie, voire à la mort. Chez le chat on en a la

confirmation par les résultats de chercheurs californiens débilés, dont un certain docteur Dement (sic). Ce dernier avait placé un pauvre minou sur une brique au milieu d'un aquarium rempli d'eau. Lorsque le malheureux chat entraînait en phase de sommeil profond et commençait donc à baisser son menton, ce dernier venait en contact avec l'eau, ce qui le réveillait promptement. Maintenu ainsi dans un état permanent de veille, ce chat

devint fou en une dizaine de semaines. Ce docteur Dement utilisait d'ailleurs, pour confirmer sa trouvaille, 300 chats!

On sait aujourd'hui que le chat qui ne dort pas suffisamment est mal à l'aise dans sa peau. D'autre part, le sommeil permet aussi un meilleur apprentissage de la mémoire. On dit que les enfants les plus intelligents seraient ceux qui rêvent et dorment le plus. En ce qui concerne donc la proportion de

sommeil paradoxal par rapport au sommeil sachez que chez le chaton nouveau-né elle est de 80 p. cent, chez

- le bébé nouveau-né, 50 p. cent,
- le chat adulte, 28 p. cent,
- le cheval, 27 p. cent,
- l'homme, 25 p. cent,
- le chien, 15 p. cent,
- le babouin, 15 p. cent.

Cependant, certaines espèces dormant beaucoup moins, on ar-

rive, quant aux heures totales de

- chaton nouveau-né, 10 heures,
- bébé nouveau-né, 8 heures,
- chat adulte, 3,5 heures,
- homme, 2 heures,
- chien, 1,25 heure,
- cheval, 0,75 heure.

Il existe aussi, chez minet, des maladies dites du sommeil; on rapporte certains cas de narcolepsie où le chat tombe de sommeil sans raison, à n'importe quelle heure du jour. Soudain, par exemple, quand il mange, ou tout en haut d'un arbre. Cette pathologie peut se traiter avec les amphétamines.

Autres malaises: ceux du chat qui dort et se réveille brusquement, la peau du dos faisant des vagues, sifflant, crachant ou sautant dans toutes les pièces, comme paniqué. On attribue ces symptômes à des crises d'épilepsie.

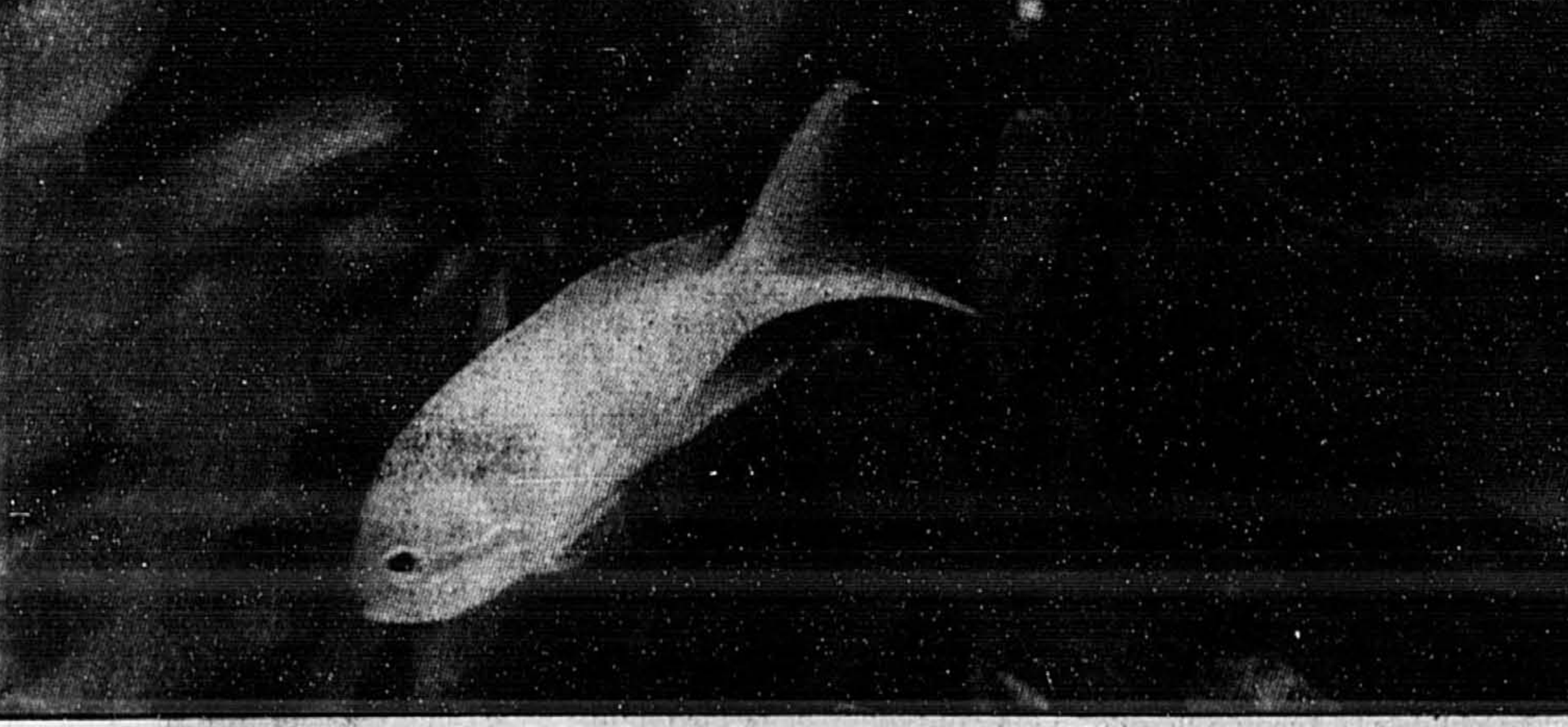
Quant à savoir à quoi minou rêve: par l'observation de sa mimique ou peut-être à des chasses fabuleuses aux petits suisses, à des combats homériques contre Médor ou un tigre du Bengale imaginaire, et même à des relations amoureuses intenses. Selon les Grecs, le sommeil était un moment privilégié pour les dieux de converser avec les hommes. Et pourquoi pas avec les chats?

Si vous voulez en savoir plus sur la psychologie de votre minou et pour mieux le comprendre aussi: «Le Chat cet inconnu», par les docteurs Dehasse et de Buyser, Éditions le cri/Vander, Diffusion Prologue (514) 434.03.06.



Minou, profondément assoupi dans les bras de Morphée (divinité grecque des songes) dialogue-t-il avec les Dieux?

Un psychologue identifie les différences entre poissons sauvages et poissons d'élevage



Joli un poisson d'aquarium. Mais il développe des comportements différents du poisson sauvage. Par exemple, selon le psychologue Terry DeVietti, il est moins «malin» et son taux de survie est inférieur à celui du poisson sauvage.

Associated Press  
ELLENBURG, Washington

Les patients de Terry DeVietti, psychologue de son état, ne s'allongent pas sur son divan. Ils nagent en tenue d'Ève dans un aquarium.

M. DeVietti, également professeur à l'université de Central Washington (CWU), se consacre en effet à l'étude du comportement des poissons pour tenter de comprendre les différences entre spécimens nés dans la nature et ceux nés dans des appareils à éclosion.

Les poissons d'élevage ne sont pas aussi «malins» que leurs homologues nés dans la nature et ont un taux de survie bien inférieur. Leurs oeufs sont dédaignés par leurs congénères «sauvages».

Les chercheurs de la CWU ont

construit un aquarium dans lequel s'ébattent sous l'oeil d'une caméra les deux catégories de truites. Les différences sont évidentes: les truites nées dans la nature passent le plus clair de leur temps cachées dans des recoins, n'en jaillissant que pour happer leur nourriture. Elles nagent, solitaires, dans le fond de l'aquarium et économisent leur énergie en se reposant là où le courant est le plus faible.

Leurs congénères d'élevage ignorent tout des techniques de «camouflage». Elles nagent à proximité de la surface, proies faciles pour les oiseaux et restent en groupe. «Un poisson qui agit comme cela dans la nature est un poisson mort», explique M. DeVietti.

Lors d'une autre expérience, menée en 1991 en collaboration avec le département de la nature

de l'État de Washington, les chercheurs ont lâché des poissons d'élevage dans un bassin naturel de la rivière Teanaway. «Au bout d'une semaine, tout les poissons «sauvages» avaient disparu. Nous ne savons pas où ils sont allés, ni pourquoi.»

Le psychologue explique qu'il était sceptique quant aux études sur le comportement des poissons jusqu'au jour où l'un de ses collègues a réussi en deux jours à apprendre à un poisson rouge à appuyer sur un bouton pour obtenir sa nourriture. Contrairement à certains chercheurs qui estiment que les comportements sont inscrits dans les gènes, M. DeVietti penche pour la thèse du conditionnement: pour lui, les poissons apprennent ou non à se protéger, l'essentiel étant de mettre le doigt sur cette période critique pour augmenter leurs chances de survie.